### Université de Montréal

# Étude historique de l'évolution des semi-voyelles en français

## par Louise Hétu

Département de linguistique et traduction Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.) en linguistique option linguistique

août 1999 © Louise Hétu, 1999



University 50 all reswind

1999 Nr. 023

> ay and mall same I

Département de linguissique et viul action l'aculté des wra et ties success

Memorie process a la Faculte des quales superies

con vue de l'obtainem du grate de

Mellar es era (M. A.)

es l'agunancie

quien l'agunancie

(Ref) mon. A 1999 Lendon September 1999



### Université de Montréal

### Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Étude historique de l'évolution des semi-voyelles en français

présenté par :

Louise Hétu

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Louise DAGENAIS Président-rapporteur

Yves-Charles MORIN Directeur de recherche

> Marthe FARIBAULT Membre du jury

Mémoire accepté le : 5 novembre 1999

### **Sommaire**

Ce mémoire a pour objet l'évolution des semi-voyelles en français. Nous tentons de rendre compte de cette évolution d'un point de vue phonologique par le biais de données qui vont du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui.

Les quatre chapitres du mémoire présentent dans l'ordre suivant : les analyses synchroniques fonctionnalistes portant sur les glissantes qui ont été proposées par Walter (1976), Martinet (1933, 1967) et générative proposée par Tranel (1987) (chapitre 1), les études diachroniques (chapitre 2) où nous examinons les analyses faites par Lote (1955), Pope (1952) et Fouché (1961) à la lumière du témoignage des grammairiens. Le chapitre 3 présente les données de Lanoue (1596), rassemblées dans son *Dictionnaire de rimes*. Finalement, nous décrivons dans le chapitre 4 le cadre théorique de la diffusion lexicale auquel nous tâcherons d'adapter notre problème.

Nous montrons que cette évolution ne relève pas d'un changement néogrammairien mais qu'il semble plutôt s'agir d'une diffusion lexicale qui s'est faite mot par mot.

# Table des matières

SOMMAIRE	Ш
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES TABLEAUX	VIII
REMERCIEMENTS	IX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. ANALYSES SYNCHRONIQUES DES GLISSANTES	6
1.1 DISTRIBUTION DES GLISSANTES ET DES VOYELLES HAUTES CORRESPONDANTES	7
1.1.1 Caractéristiques générales des distributions de glissantes	7
1.1.2 Contraintes sur les semi-voyelles	9
1.1.2.1 Après un groupe consonne + liquide	9
1.1.2.2 Glissantes consécutives	10
1.1.3 Les oppositions	11
1.2 Analyses fonctionnelles	19
1.2.1 Analyse de Martinet (1933)	19
1.2.2 Analyse de Henriette Walter (1976)	24
1.3 Analyses génératives	27
1.3.1 Les segments sous-jacents	29
1.3.2 Formation des glissantes	
1 3 2 1 Formulation générale	

1.3.2.2 Domaines spécifiques	32
1.3.2.2.1 Dans la phrase	34
1.3.2.2.2 Préfixes	34
1.3.2.2.3 Mots composés	34
1.3.2.2.4 Suffixes résistants	35
1.3.2.3 Contraintes syllabiques	36
1.3.2.3.1 Après un groupe Consonne + Liquide	36
1.3.2.3.2 Après une autre glissante	37
1.3.2.4 Variabilité	39
1.3.3 Glissantes de transition	40
1.3.4 Les suffixes -ions, -iez	41
1.3.5 Indétermination.	42
1.3.6 Conclusion.	43
CHAPITRE 2. ÉVOLUTION DES GLISSANTES	47
2.1 RÉDUCTION DES HIATUS	47
2.1 RÉDUCTION DES HIATUS  2.1.1 Cas général	
	47
2.1.1 Cas général	
2.1.1 Cas général	
2.1.1 Cas général	
2.1.1 Cas général  2.1.2 Suite graphique < 0e>  2.1.3 Influence des groupes consonne + liquide  2.1.4 Variation	
2.1.1 Cas général  2.1.2 Suite graphique < 0e>	
2.1.1 Cas général	
2.1.1 Cas général	
2.1.1 Cas général	
2.1.1 Cas général  2.1.2 Suite graphique < oe>	

2.3.3 Influence des groupes obstruante + liquide	61
2.4 CONCLUSION	62
CHAPITRE 3. LE TÉMOIGNAGE DE LANOUE	64
3.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE	64
3.2 ANALYSE DES DONNÉES	69
3.2.1 Les oppositions	69
3.2.2 Formation des glissantes	70
3.2.2.1 Formes verbales	71
3.2.2.2 Variation	74
3.2.3 Modification des diphtongues anciennes	75
3.2.3.1 Vocalisation	76
3.2.3.2 Contexte consonne + liquide	76
3.3 CONCLUSION	76
CHAPITRE 4. LA DIFFUSION LEXICALE ET LES GLISSANTES DU FRANÇAIS	580
4.1 LE TRAITEMENT DES GLISSANTES DU FRANÇAIS DANS UN MODÈLE LEXICAL	81
4.1.1 Les principes de la sous-spécification radicale	81
4.1.2 La sous-spécification radicale	84
4.1.2.1 Sons isolés	84
4.1.2.2 Suites de deux segments non spécifiés	90
4.1.2.3 Suites de trois segments non spécifiés	92
4.1.2.3.1 Sans yod de transition	92
4.1.2.3.2 Yod de transition	94
4.1.2.3.3 Tuyau, bruyère et les autres	95
4.1.2.4 Distributions irrégulières	96
4.1.2.5 Après sonante en attaque	98
4 1 3 Le cycle et la formation des glissantes.	101

# Liste des tableaux

TABLEAU 1.1 DISTRIBUTION DES GLISSANTES8
TABLEAU 1.2 CORRESPONDANCE DES SYMBOLES PHONOLOGIQUES AVEC CEUX DE MARTINET 20
TABLEAU 1.3 DISTRIBUTION ET RÉALISATIONS DE /Y/ ET /U/ CHEZ WALTER25
TABLEAU 1.4 DISTRIBUTION ET RÉALISATIONS DE /I/ ET DE /II/ CHEZ WALTER26
TABLEAU 3.1 SUFFIXES -IEL ET -UEL
TABLEAU 3.2 SUFFIXES EN -UEUS
TABLEAU 3.3 FORMES SAVANTES EN -ION
TABLEAU 3.4 FORMES VERBALES
TABLEAU 4.1 CLASSES MAJEURES SELON CHOMSKY ET HALLE (1968)85
TABLEAU 4.2 CLASSES MAJEURES DU FRANÇAIS: REPRÉSENTATION LEXICALE86
TABLEAU 4.3 SYSTÈME VOCALIQUE DU FRANÇAIS: REPRÉSENTATION LEXICALE

## Remerciements

Mes remerciements s'adressent particulièrement à mon directeur, Monsieur Yves-Charles Morin. Votre grandeur intellectuelle n'a d'égal que le raffinement de vos analyses et de vos pensées critiques.

À tous ceux aussi qui m'ont encouragée et soutenue tout au long de l'entreprise :

Merci!

### Introduction

On reconnaît généralement deux sources principales aux semi-voyelles en français: la première est le résultat de la diphtongaison d'une voyelle latine accentuée où, dans ce cas, les glissantes constituent le premier élément de la suite vocalique qui forme le noyau de la syllabe, par exemple 'mɛl > miel, 'telam > toile et 'noctem > nuit. La deuxième est la réduction des voyelles hautes en hiatus. Les hiatus se trouvaient historiquement et presque essentiellement (1) dans des formes où la chute d'une consonne intervocalique avait laissé deux voyelles contiguës ou, (2) tels quels dans des formes directement empruntées au latin. La langue a longtemps maintenu la valeur syllabique des deux voyelles formant le hiatus. De plus, la poésie qui autrefois influençait l'usage, a longuement éprouvé des scrupules à réduire la valeur de la syllabicité; le processus de formation des glissantes s'en est donc trouvé ralenti. Le but de notre étude est précisément de rendre compte de cette lente et instable évolution.

L'analyse historique que nous proposons ici se base essentiellement sur les données observées dans le *Dictionnaire de rimes* de Lanoue (1596). Dû à sa nature même, un dictionnaire de rimes ne nous fournit d'indication que sur la terminaison des mots, il nous sera donc impossible d'examiner la formation des glissantes ailleurs

qu'en finale de mot. L'auteur du dictionnaire a généralement regroupé les données par suffixes ayant souvent pris soin d'ajouter une annotation relative à la syllabicité des terminaisons. À partir de ces données, nous tenterons de dégager les oppositions phonologiques entre voyelles hautes et glissantes. Nous chercherons à voir la nature des formes pour lesquelles la formation de glissantes a obligatoirement eu lieu et pour lesquelles il y a eu variation. Nous essaierons de plus de circonscrire les environnements qui motivent cette réduction. L'observation de ces données nous amènera à postuler que le changement phonétique impliqué par la formation des glissantes n'est pas de type néo-grammairien mais qu'il s'agit plutôt d'une diffusion lexicale.

Deux des quatre chapitres qui composent la présente étude seront consacrés à la revue des analyses phonologiques diachroniques et synchroniques. Les études sur l'évolution des glissantes que nous examinerons sont celles de Lote (1955), Pope (1952) et Fouché (1961). Ces analyses se fondent principalement sur le témoignage de grammairiens de diverses époques. Nous constaterons que les réductions syllabiques ne se font pas systématiquement et les étapes invoquées ne semblent pas faire l'unanimité des auteurs que nous consulterons. Quoi qu'il en soit, les études diachroniques semblent jeter les bases des analyses structurales ultérieures.

Les études synchroniques qui ont été faites dans le cadre classique fonctionnel et génératif feront l'objet d'un point précis de notre étude. Il nous apparaît indispensable de faire une telle revue afin de bien mettre en évidence les points sur

lesquels reposent ces analyses. Nous verrons d'abord les analyses fonctionnalistes, précisément celles de Walter (1976) et Martinet (1933, 1967), basées essentiellement sur une distribution exhaustive des glissantes et des voyelles hautes. Cependant, ces analyses qui font appel à l'interprétation de la seule distribution des glissantes et des voyelles hautes sont confinées par le choix théorique d'exclure les formes qui contiennent des jonctures de morphèmes, desquelles d'ailleurs on ne discute pas. Il semble de plus que malgré l'exhaustivité de la distribution et une grande systématicité des réalisations, on passe sous silence certaines distributions irrégulières qui auraient l'avantage de permettre un plus grand réalisme dans le résultat de l'analyse.

Nous examinerons ensuite l'analyse générative de Bernard Tranel (1987). Ce type d'analyse propose, comme nous le verrons, une représentation lexicale sous-spécifiée des phonèmes hauts ainsi qu'une distinction syllabique entre les glissantes et celles des diphtongues anciennes. Cette analyse suggère une règle générale de formation des glissantes et identifie avec précision les domaines de son application. L'approche de Tranel repose essentiellement sur la syllabification. La règle de formation sera par conséquent soumise à des contraintes syllabiques.

Nous verrons aussi que l'analyse syllabique de Tranel présente des lacunes qui auraient pour effet la production de suites interdites. Nous constaterons de plus, que des problèmes d'analyse découlent du choix de certaines représentations lexicales sous-jacentes.

Nous constaterons que Tranel exclut la formation de glissantes de certains environnements (sauf pour les formes verbales fléchies) qui relèvent, bien qu'il n'en discute pas, d'un blocage à la frontière de morphème. Il admet cependant la variation de l'application de la règle dans ces environnements.

Nous verrons qu'une analyse aussi détaillée que celle que propose Tranel, n'arrive cependant pas à expliquer que la formation de glissante soit exclue pour des formes totalement régulières du type: bihari [biari] et Biarritz [bjarits]. La distinction syllabique prévue par son analyse ne semble pas pouvoir se refléter dans les représentations lexicales desquelles est omis ce type d'informations et il semble bien que ce soit là, entre autres, que se situe, dans cette optique, le problème pour rendre compte de la formation des glissantes.

Finalement, dans le dernier chapitre, nous proposerons une analyse des semivoyelles ainsi que de leur évolution selon une approche lexicale, précisément celle de la diffusion lexicale de Kiparsky (1995). Par une sous-spécification différente de celle proposée dans les analyses classiques, un jeu de règles particulières et universelles ainsi qu'une stratification du lexique où ont lieu les différentes opérations phonologiques et morphologiques, nous tâcherons d'apporter une solution au problème de l'évolution des glissantes. La division du lexique en strates à l'intérieur desquelles s'appliquent cycliquement des règles morphologiques et phonologiques nous permet d'abandonner les frontières de morphèmes et de proposer une solution au blocage et à la variation que les analyses classiques précédentes invoquaient dans ce contexte.

Nous ferons une démonstration de l'état synchronique des glissantes par le biais de trois cas de figure représentant les cas les plus classiques de formation de glissantes. En reprenant les solutions proposées dans les cas de figures, nous soumettrons des hypothèses sur l'évolution ultérieure des glissantes.

Nous verrons toutefois que l'analyse selon l'approche lexicale connaît certaines limites. Nous verrons en effet que les questions soulevées dans les analyses classiques ont peut-être trouvé une réponse partielle dans ce modèle mais des problèmes semblent encore en suspens.

# Chapitre 1.

## Analyses synchroniques des glissantes

Nous nous proposons, dans ce premier chapitre, de faire une revue des analyses qui ont été écrites jusqu'à ce jour¹. Dans le premier volet du chapitre, nous présenterons, dans le modèle théorique fonctionnaliste, les études d'André Martinet (1933, 1967) et Henriette Walter (1976). D'abord l'article de Martinet (1933), peu élaboré, suggère que les semi-voyelles sont généralement des allophones des voyelles hautes; les yods dans certains contextes, que nous verrons, ont marginalement un statut différent. Nous présenterons les raisons qui l'amènent à postuler ces hypothèses. Dans le même esprit, l'analyse de Walter propose que les glissantes /q, w/ sont des allophones des voyelles hautes /y, u/ bien qu'elle reconnaisse cependant une 'distinction contextuelle'. Walter propose un statut différent pour les yods en plus de discuter de certaines réalisations de /i/ que Martinet n'aborde pas. Les détails et les justifications de ce statut seront exposés dans ce qui suit. Une analyse qui se fonde uniquement sur la distribution des segments semble

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'analyse présentée dans ce chapitre s'inspire fortement d'un travail en cours de notre directeur de mémoire (Morin, en préparation).

présenter des lacunes et c'est ce que nous tenterons de mettre en relief, entre autres, dans ce chapitre.

Nous présenterons dans le deuxième volet de ce chapitre, les analyses génératives et précisément celle de Bernard Tranel (1987). Cette analyse prévoit des segments sous-jacents aux glissantes ainsi qu'une règle générale de formation de glissantes; les contraintes bloquant cette formation sont regroupées par domaine sous forme de contraintes générales. Cette analyse s'appuie sur la distribution des voyelles hautes et des glissantes mais fait aussi appel à la position syllabique des segments. Cette dernière analyse semble rendre compte de façon plus précise des exceptions.

Avant de voir ces analyses, il nous apparaît opportun de faire d'abord un état des distributions à l'intérieur de ces modèles théoriques.

### 1.1 Distribution des glissantes et des voyelles hautes correspondantes

### 1.1.1 Caractéristiques générales des distributions de glissantes

La distribution des semi-voyelles en français a fait l'objet de nombreuses descriptions plus ou moins précises qui constituent l'essentiel de nos références. La plus précise, pour un usage parisien bien déterminé, est celle d'Henriette Walter (1976 : 340-387) que nous examinerons plus bas (§ 1.1.3). Dans un premier temps, cependant, nous présenterons l'analyse distributionnelle des glissantes à l'intérieur des syllabes de Bernard Tranel (1987 : 115-118), qui se trouve dans un ouvrage élémentaire conçu à l'intention d'étudiants américains et qui permet de mieux faire

ressortir les contraintes syllabiques sur la présence des glissantes, et nous y ajouterons quelques remarques lorsque cela sera approprié.

Cet auteur fait observer que dans la syllabe (phonétique) les glissantes ont une distribution typique de consonne. Selon lui, partout où apparaît une glissante, on pourrait y substituer une consonne (précisons : on pourrait y substituer une liquide /l/ ou /r/). Il précise que les trois glissantes /j/, /w/ et /q/ peuvent apparaître en position initiale de syllabe et après consonne (dans ce dernier cas, on suppose qu'il veut dire 'après une consonne initiale de syllabe'). Enfin, seul le /j/ pourrait apparaître en position finale de syllabe.

	σ_		_C_		_ σ	
[j]	hiérarchie yéti	[jerar∫i] [jeti]	pièce rien	[pjɛs] [rjɛ̃]	paye travail	[pɛj] [travaj]
[ц]	huit	[qit]	nuit	[nyi]		
[w]	ouistiti	[wistiti]	bouée	[bwe]		

Tableau 1.1 Distribution des glissantes

Remarque 1: En fait, il existe un petit ensemble de mots avec [w] en finale de syllabe, ce sont soit des onomatopées [waw] (au Québec), soit des emprunts récents: out [awt], outlaw [awtlo, utlaw, utlow], round [rawnd], au moins dans certains usages (cf. Le Petit Robert 1982 et Martinet et Walter (1973) – bien que ces deux ouvrages ne notent qu'une seule

9

prononciation [awt] pour *out*, on observe parfois aussi une prononciation [aut] homophone à un des usages de *août*).

Remarque 2: La distribution des glissantes à l'intérieur de la syllabe ne donne qu'une idée approximative de leur distribution dans le mot. On notera que si [j] est fréquent en position intervocalique, ce n'est pas le cas de [w] et [ų] qui n'apparaissent dans cette position que dans des mots empruntés:

baîller [baje]

ouaouaron [wawarɔ̃]

prier [prije]

cacahuète [kakawet] [kakayet]

Remarque 3: Les règles distributionnelles de Tranel permettant au yod de se trouver en position finale de syllabe, on s'attend à ce que la semi-voyelle [j] puisse apparaître devant consonne, même s'il n'en donne aucun exemple. C'est effectivement le cas, comme dans les exemples suivants:

feuilleté [fœjte]
pailleter [pajte]

boycotter [bojkote]

1.1.2 Contraintes sur les semi-voyelles

1.1.2.1 Après un groupe consonne + liquide

Tranel fait remarquer que les semi-voyelles n'apparaissent jamais lorsqu'elles sont précédées, dans la même syllabe, d'une suite formée de deux consonnes dont la deuxième est une liquide, sauf pour [w] lorsqu'il est suivi de [a/a/ɛ̃] et pour [q] lorsqu'il est suivi de [i].

/w/		/ <b>y</b> /		
trois	[trwa]	truite	[truit]	
proie	[prwa]	bruit	[brqi]	
groin	[grw̃e]	pluie	[plqi]	

L'auteur note aussi une exception pour le [j]. En effet, malgré la contrainte, il existe un certain nombre de locuteurs pour lesquels le suffixe de 2<sup>e</sup> du pluriel (-iez [-je]) peut parfois apparaître après une suite C + [l] (locuteur B), et même après une suite CL (locuteur C):

	Locuteur A	Locuteur B	Locuteur C
(Vous) boucliez	[buklije]	[buklje]	[buklje]
(Vous) rentriez	[rɑ̃trije]	[rɑ̃trije]	[rãtrje]
(Un) bouclier	[buklije]	[buklije]	[buklije]

Remarque 1 : Si on admet qu'une syllabe en français peut se terminer par une consonne quelconque (par exemple *actif* [ak.tif], cf. Dell 1976), alors on s'attendrait à avoir des suites de syllabes où une obstruante précède une suite liquide + glissante telle que \*[ak.rjɛ̃] puisque [ak] et [rjɛ̃] sont deux syllabes possibles. Ce n'est cependant pas toujours vrai.

### 1.1.2.2 Glissantes consécutives

Tranel mentionne brièvement la contrainte suivante: on ne peut avoir deux glissantes consécutives dans la même syllabe (p. 119). Il faut probablement relativiser cette contrainte, si l'on admet le découpage syllabique traditionnel dans les mots comme *bouilloire* [bu-jwar], en reconnaissant que la suite [jwa] est possible en

début de syllabe, au moins après voyelle (cette combinaison se trouve surtout avec la terminaison -oir(e), le Dictionnaire Général note aussi failloise [fa-jwaz]).

#### 1.1.3 Les oppositions

L'analyse phonologique des glissantes requiert non seulement que l'on connaisse leur distribution mais aussi celle des segments avec lesquels elles sont apparentées, c'est-à-dire les voyelles hautes correspondantes, mettant en évidence les distributions complémentaires, les variations libres et les paires minimales. Comme le rappelle Martinet, il convient dans ce cas d'abandonner les distributions syllabiques. Une paire minimale comme *abbaye* [abei] et *abeille* [abej] montre que la distinction entre [i] et [j] est phonologique; cependant « dire que le contexte n'est pas le même parce que la syllabation est différente, c'est oublier que la vocalité et la syllabicité ne sont ici qu'un seul et même trait » (Martinet 1967 : 80 § 3.21)<sup>2</sup>

Cet aspect de l'analyse est souvent peu développé, de nombreuses études se contentant de donner quelques paires minimales et quelques exemples de variation.

C'est à l'ouvrage de H. Walter (1976), dans lequel on trouve probablement la documentation la plus étoffée — par suite difficile à résumer — que nous emprunterons l'essentiel de nos observations, en les complétant aussi de remarques spécifiques lorsque cela sera nécessaire. Le type d'enquête qui a servi à cette analyse

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On évitera donc dans la présentation des distributions qui établissent la valeur phonologique des segments, d'utiliser des positions syllabiques comme le fait parfois cet auteur lui-même; ainsi : « Mais on notera que l'opposition [entre les phonèmes /i/ et /j/] se neutralise ailleurs qu'en finale de syllabe.

ne peut malheureusement pas faire ressortir la variation individuelle, même si dans certains cas on peut penser que la variation interindividuelle peut refléter en partie les variations individuelles des témoins. (Les paires minimales présentées ici ne sont pas nécessairement valables pour tous les témoins ; elles ont cependant été choisies de façon à l'être pour une bonne proportion.)

Le travail de H. Walter met en évidence un certain nombre de paires minimales pour la distinction [i] ~ [j] (p. 376) :

```
abbaye [abei, abei] ~ abeille [abej]
pays [pei, pei (peji, peji)] ~ paye [pej]
haï [ai] ~ ail [aj]
trahi [trai] ~ traille [trej, traj]
caïman [kaimã] ~ caillement [kajmã, kejmã]
```

Il n'y aurait cependant aucune paire minimale pour les distinctions [y]~[ų] et [u]~[w]. Cette dissymétrie proviendrait du fait « que [ų] et [w] ne peuvent se trouver que devant voyelle (après consonne), [alors que] l'articulation [j] se rencontre aussi dans d'autres positions » (p. 376) et que c'est dans ces positions que les voyelles hautes ([i, y, u]) peuvent s'opposer aux glissantes correspondantes ([j, ų, w])<sup>3</sup>.

On ne saurait, en français, distinguer de *viens* un \**vi-ens* en deux syllabes. » Il aurait été plus juste de dire ici que l'opposition se neutralise après consonne.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'auteur écrit plus spécifiquement « Alors que [q] et [w] ne peuvent se trouver que devant voyelle (après consonne), l'articulation [j] se rencontre aussi dans d'autres positions, et en particulier en finale de syllabe. Dans cette dernière position nous avons affaire à un phonème /j/ s'opposant à /i/ » (p. 376). Nous avons reformulé cette présentation pour éviter l'emploi de concepts syllabiques et phonologiques dans la description de distributions phonétiques.

L'auteur note bien des distinctions contextuelles entre [y] et [ų] d'une part et [u] et [w] d'autre part dans ce qu'elle appelle le « même contexte immédiat » ; mais l'analyse qu'elle en proposera (comme nous verrons dans la section § 1.2.2) ne permet cependant pas « de distinguer phonologiquement entre un phonème /y/ et un phonème /u/ » et entre un phonème /u/ et un phonème /w/ (p. 340-341). Notons en particulier :

Distinctions contextuelles entre [y] et [ų]<sup>4</sup>:

duo [dyo] ~ duel [dyɛl]
ruolz (écrit ruoltz dans le questionnaire MW) [ryɔlts, ryɔls] ~ ruée [rue]
nuage [nyaʒ] ~ nuit [nui] (pas soumis à l'enquête)
buanderie [byãdri] ~ buisson [buisõ] (pas soumis à l'enquête)
revuiste [revyistə] ~ casuistique [kazuistik]
incongruité [ɛ̃kõgryite] ~ ébruiter [ebruite] (pas soumis à l'enquête)
ubuesque [ybyɛsk] (pas soumis à l'enquête) ~ individuel [ɛ̃dividuɛl]

Distinctions contextuelles entre [u] et [w]:

boueux [buø] ~ bouée [bwe]
couarde [kuard] (pas soumis à l'enquête) ~ quartz [kwarts] (pas soumis à l'enquête)
nouure [nuyr] ~ noir [nwar] (pas soumis à l'enquête)
touareg [tuareg] ~ toilette [twalet]
hindouisme [ĕduism] ~ sandwich [sădwi(t)]]
tabouiser [tabuize] (Le Petit Robert 1982) ~ (vous) enfouissez [afwise] (pas soumis à l'enquête)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Il importe de noter que les exemples sont généralement tirés du questionnaire de Martinet et Walter ayant servi à l'élaboration de leur dictionnaire. Les auteurs préoccupés exclusivement par les formes qui connaissent plus d'une prononciation, n'ont soumis à leurs informateurs que des formes dont la prononciation posait problème. Les formes dont la prononcation est quasi unanime n'ont pas été soumises à l'enquête et nous avons cru bon de l'indiquer à la suite de ces formes. Finalement, certaines formes ne font pas partie de la nomenclature du questionnaire de Martinet et Walter; nous avons, dans ces cas, indiqué notre source à la suite du mot.

Remarque 1 : Comme nous le mentionnions, l'enquête de MW ne permet pas de mettre en évidence la variabilité des formes. Ainsi tel locuteur qui dit bouée [bue] dans la conversation normale pourra dire [bwe] dans des registres plus rapides (peut-être plus facilement après voyelle, comme dans la bouée [labwe] qu'après une consonne, comme dans une bouée [ynbue]). Cette variation est fréquente lorsque « la variante voyelle [de la glissante] existe, dans les conditions combinatoires qui lui sont propres, en particulier en fin de mot, dans d'autres formes du mot ou dans des mots de la même famille », précise Gougenheim (1933 : 27) qui donne de nombreux exemples de telles formes variables, dont scier [sje] ou [sie] (en fait très souvent [sije]), la dernière de ces formes d'après il scie, en face de siècle [sjɛkl] invariable. Pour certains locuteurs, cette variation est plus fréquente dans la flexion verbale que dans la dérivation ; ainsi ils produiront plus souvent la variante scier [sije] que la variante [sijyr] de sciure [sjyr]. La variation semble aussi plus fréquente lorsque la voyelle haute apparaît dans la syllabe initiale d'un mot; ainsi la variante [nije] de nier [nie] est certainement possible, alors que la variante \*[manije] de manier [manje] est rare, sinon impossible pour de nombreux locuteurs parisiens. (Les variations stylistiques observées entre la prose et la poésie requièrent probablement un autre type d'explication.)

Remarque 2: La « pré-enquête n'avait révélé aucun cas de tendance à la confusion de /j/ et /i/ en syllabe finale » (H. Walter 1976 : 376). On note cependant que quelques rares témoins ont eu tendance à rendre par [i] le [j] de l'anglais devant consonne dans des mots comme boycotter [boikote, boiköte], boy-scout [boiskut].

Remarque 3: Malgré le souci d'exhaustivité de l'auteur, son étude ne fait pas ressortir que dans les emprunts (la plupart à l'anglais) [w] peut aussi apparaître devant consonne, comme dans les mots *outlaw* [awtlo] (8 témoins), *outsider* [awtsajdær, awtsajdær, awtsidær] (13 témoins) ou *round* [rawnd]. Cette distribution devrait permettre les mêmes types de distinctions phonologiques qu'avec yod dans le même contexte. En fait, on en trouve peu, car les suites de deux voyelles sont relativement rares dans le vocabulaire héréditaire. On observe marginalement la paire suivante :

août [aut] (un seul témoin de l'enquête MW) ~ out [awt] (Le Petit Robert 1982)

La potentialité d'opposition est cependant réelle, comme on peut voir aussi des oppositions dans les mêmes contextes immédiats suivants :

```
caoutchouc [kautʃu] ~ outlaw [awtlo]
ma(h)ous [maus] ~ club-house [klœbaws]
```

Remarque 4: L'analyse de H. Walter (1976) ne tient pas compte des formes fléchies qui permettent de faire apparaître de véritables paires minimales — comme l'avait noté antérieurement Gougenheim (1935 : 29) — en particulier la paire (il) troua [trua] ~ trois [trwa]. H. Walter justifie l'exclusion de ces données en faisant remarquer qu'on « ne peut pas légitimement comparer des éléments phoniques se trouvant à la suture de deux monèmes (nous lions, troua) avec des éléments situés à l'intérieur d'un monème (lion, trois) » (p. 341). Notons que cette exclusion constitue un choix théorique. Les sutures et les jonctures dans les modèles fonctionnels — ou les frontières dans les modèles génératifs — font en effet partie intégrante du contexte phonologique. Mais ce n'est pas le cas dans d'autres modèles plus concrets, comme la phonologie générative naturelle ou la phonologie naturelle; pour ces modèles, les distinctions lexicales suivantes établissent une distinction phonologique:

```
(il) troua [trua] ~ trois [trwa]
(vous) clouâtes [kluat] ~ cloître [klwat(r)]
(un) bouclier [buklije]/*[buklje] ~ (vous) boucliez [buklije]/[buklje] (cf. Dell 1972)
(un) sanglier [sãglije]/*[sãglje] ~ (vous) sangliez [sãglije]/[sãglje]
```

Remarque 5: H. Walter (1976) ignore pour les mêmes raisons la distinction archiâtre [arkjutr, arkjutr] ~ archiépiscopal [arʃiepiskopal] (pour le dernier « la segmentation en

monèmes est particulièrement évidente », p. 384) ou la distinction *amiable* [amjabl, amjabl] ~ *antiaérien* [ɑ̃tiaerjɛ̃] (p. 385, sans discussion).

Il faut noter qu'en règle générale, les glissantes post-consonantiques sont absentes, à la fin d'un préfixe ou du premier membre d'un mot composé, devant une frontière, comme on peut le voir dans les exemples suivants (souvent tirés du dictionnaire Martinet et Walter (1973) – ci-après MW, cf. aussi le tableau des pp. 385-386 chez H. Walter, voir aussi Morin 1972):

antialcoolique [ɑ̃tialkolik, ɑ̃tialkolik]
antihalo [ɑ̃tialo]
bioxyde [biɔksid] (pas soumis à l'enquête)
dioxyde [dijɔksid] (Le Petit Robert 1982)
mi-avril [miavril] (Morin 1972)
à mi-hauteur [a miotœr] (Morin 1972)
polyandre [pɔliɑ̃dr, pɔlijɑ̃dr, pɔliūdr]
périarthrite [periartrit] (pas soumis à l'enquête)
périhélie [perieli] (pas soumis à l'enquête)
semi-automatique [səmiətəmatik, səmiətəmatik, səmiətəmatik]
triatomique [triatəmik, trijatəmik, trijatəmik, trijatəmik, triatomik]
saisie-arrêt [seziarɛ, sɛziare]
tissu-éponge [tisyepõʒ] (Warnant 1987)

La seule exception notable est le composé suivant, pour lequel 40% des témoins ont fourni la forme [dəmjær] :

demi-heure [dəmiœr, dəmjær, dəmijær]

Ni le contexte phonologique, ni la présence de joncture ne peut rendre compte des différences interindividuelles des différentes formes de ce dernier mot.

Il est phonologiquement pertinent que pour la grande majorité des témoins, le [i] final des préfixes et des premiers membres de ces composés n'est pas suivi d'un [j], par exemple *antiaérien* [ɑ̃tiaerjɛ̃], alors qu'en général un [j] (dit de transition) apparaît entre le [i] d'un radical et un suffixe commençant par une voyelle, comme dans (il) scie [si] ~ scier [sje, sije] ou industrie [ɛ̃dystri] ~ industriel [ɛ̃dystrijɛl].

Remarque 6 : L'analyse de H. Walter (1976) ne fait pas assez ressortir qu'un petit nombre de distinctions semblables s'observent dans les contextes similaires, sans qu'interviennent de jonctures morphologiques comme on l'observe dans la paire suivante dont les formes sont tirées de Warnant (1987) :

bihoreau [bioro] ~ biorythme [bjoritm]

Remarque 7: L'enquête de MW fait insuffisamment ressortir que dans certains mots et devant certains suffixes les alternances attendues sont suspendues. La totalité des témoins de l'enquête MW prononce [u] dans hindouisme [ɛ̃duism], les deux tiers [y] dans revuiste [rəvyist] et près du tiers [i] dans joliesse [ʒɔliɛs] (cf. tableau des pages 386-7 chez H. Walter; les mêmes observations auraient probablement pu être observées pour joliet [ʒɔliɛ] et joliette [ʒɔliɛt] si ces mots avaient été soumis à l'enquête), d'où des oppositions dans les mêmes contextes immédiats. Les formes qui suivent sont tirées de l'enquête de MW et de Warnant (1987):

joliesse [30lies] ~ hardiesse[ardjes]
revuiste [rəvyist] ~ ubiquiste [ybikqist], linguiste [lɛ̃gqist], casuiste [kazqist]
hindouisme [ɛ̃duism] ~ sandwich [sɑ̃dwitʃ, sɑ̃dwitʃ]

En particulier, on notera que la présence de joncture ne peut donc rendre compte des alternances  $[i] \sim [j]$  et  $[\eta] \sim [y]$  ci-dessus, car les voyelles hautes et les glissantes correspondantes sont suivies des mêmes suffixes -esse et -iste.

Des observations de ce type avaient été faites par Morin (1971 : § 7.4 [1979 : 72]) et précisées par Plénat (1996 à paraître) pour les suffixes -isme, -iste, -esque auxquels on peut rajouter le suffixe -is(er). En particulier, on observe le plus souvent la voyelle haute devant -esque lorsque le dérivé est associé à une forme ayant une voyelle haute, ainsi Ubu [yby] et ubuesque [ybyesk], mais Gargantua [gargatqa] et gargantuesque [gargatqesk] (à moins que le locuteur ne dise Gargantua [gargatya] et gargantuesque [gargatyesk]) ou simiesque [simjesk] d'où des oppositions dans les mêmes contextes immédiats telles que :

```
E.T.-esque [itiesk] ~ simiesque [simjesk]

ubuesque [ybyesk] ~ gargantuesque [gargā tyesk]

tiffouesque [tifuesk] ~ serfouette [serfwet], ouest [west] (cf. Plénat 1996 : 593, note

4)

tabouiser [tabuize] ~ (vous) enfouissez [āfwise]
```

Remarque 8 : Enfin l'analyse de H. Walter (1976) ne tient pas compte des noms propres. Il est intéressant de noter que la plupart des analyses phonologiques évitent d'utiliser les noms propres, alors que c'est justement dans ces noms que se manifeste le plus clairement la capacité distinctive des unités phonologiques puisqu'ils peuvent être utilisés seuls :

Marie-Anne [marian, marian] ~ Marianne [marjan, marjan] joliette [30liet] ~ Joliette [30ljet]

Plouaret [pluare] ~ (il) ploierait [plware], Clouâtre [kluatr] ~ cloître [klwatr]

Notons aussi les distinctions dans les mêmes contextes immédiats, telles que :

bihari [biari] ~ Biarritz [bjarits] Guihéneuc [gienœk] ~ biennal [bjenal, bijenal] Caillouette, Cayouette [kajuɛt] ~ bouilloire [bujwar] Drouin [druɛ̃] ~ groin [grwɛ̃]

Il est d'ailleurs relativement facile de forger de nouveaux noms propres permettant de faire apparaître de vraies paires minimales pour la plupart des formes pour lesquelles on invoque souvent l'influence des jonctures ou possible, l'influence d'un contexte éloigné. Ainsi les règles de correspondance grapho-phonémiques intériorisées par de nombreux locuteurs font que l'hypothétique nom propre *Droin* est normalement prononcé [drwɛ̃] et est minimalement distinct de *Drouin* [druɛ̃], ce qui indique bien que ces locuteurs possèdent une distinction phonologique active entre [u] et [w] après les suites obstruante+liquide et devant la voyelle [ɛ̃], par exemple.

#### 1.2 Analyses fonctionnelles

#### 1.2.1 Analyse de Martinet (1933)

L'analyse phonologique des glissantes que propose Martinet en 1933 dans un tout petit article va avoir une influence considérable sur les recherches ultérieures sur

ce sujet. Le problème est réglé en moins de trois pages (198-201) — peu encombrées de données, comme il n'était pas rare de faire à cette époque.

Notons d'abord que pour pouvoir comparer les différentes analyses phonologiques entre elles, nous utiliserons des symboles phonologiques différents de ceux que propose Martinet. Le tableau suivant met en évidence les correspondances.

SYMBOLES UTILISÉS ICI	SYMBOLES DE MARTINET	RÉALISATIONS PHONÉTIQUES
/i/	/i/	[i]
/ <b>j</b> /	/j/	[j]
/I/	/i/ - /j/	[i] ~ [j]
/Y/	/y/	[y] ~ [q]
/U/	/u/	[u] ~ [w]
. 34		

Tableau 1.2 Correspondance des symboles phonologiques avec ceux de Martinet

Martinet utilise le symbole /i/ aussi bien pour noter le [i] de *haï* [ai] (qui est phonologiquement distinct du [j] de *ail* [aj]) que le [i] de *pis* [pi] et le yod [j] de *pied* [pie]. De la même manière, Martinet utilise le symbole /j/ aussi bien pour noter le [j] de *ail* [aj] (qui est phonologiquement distinct du [i] de *haï* [ai]) que le [j] de *crayon* [krajõ]. Dans notre présentation nous remplacerons le /i/ et le /j/ de Martinet par /I/ lorsqu'ils apparaissent dans des contextes de neutralisation de l'opposition /i/ ~/j/; il s'agit donc d'un archiphonème – un concept que l'auteur développera plus tard. Les

symboles /Y/ et /W/ sont ici de simples transpositions de /y/ et /u/ et ne correspondent pas à des archiphonèmes dans l'analyse de Martinet.

Dans l'analyse de Martinet [u] et [w] sont toujours des allophones des voyelles hautes correspondantes. Le yod [j] cependant n'est un allophone de [i] que lorsqu'il est initial de mot comme dans yeux [jø] /Iø/ ou précédé d'une consonne dans le même mot, comme dans pied [pje] /pIe/ ou dans yatagan /Iatagā/ (le /i/ dans ce dernier mot est "précédé de cette fiction qu'on nomme 'h aspiré' " bloquant la liaison et l'élision). En finale de syllabe, l'auteur distingue deux phonèmes /i/ et /j/ comme dans pays [pei] /pei/ distinct de paye [pej] /pej/ et (dans H. Walter 1976 : 341) caïman [kaimã] /kaimã/ distinct de caillement [kajmã] /kajmã/. L'opposition entre /i/ et /j/ étant neutralisée après consonne à l'intérieur d'un mot, Martinet choisit de voir dans le [j] post-consonantique une réalisation du phonème /I/ (celui qui peut aussi se réaliser [i]) plutôt que du phonème /j/). Enfin, en position intervocalique, où l'opposition entre /i/ et /j/ est aussi neutralisée<sup>5</sup>, c'est au phonème /j/ cette fois que le chercheur rattache le yod phonétique, comme dans payer [peje] /peje/ et paillasse [pajas] /pajas/.

Les justifications pour cette analyse sont essentiellement phonétiques, fonctionnelles et distributionnelles. La proximité phonétique relative des voyelles

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> L'auteur ne mentionne que des exemples relativement simples, et non pas, par exemple, des formes comme *cuillère* [kYijɛr].

[i, y, u] et des glissantes correspondantes [j, ų, w] incite à les considérer comme des variantes allophoniques bien que l'on "ne peut toutefois (...) écarter *a priori* la possibilité d'une distinction phonologique entre les unes et les autres". Martinet mentionne à plusieurs reprises des régularités distributionnelles qui justifieraient son analyse, qu'il est cependant difficile d'évaluer et même parfois de comprendre. En particulier son analyse des yods phonétiques intervocaliques, comme dans *payer* [peje] /peje/ serait motivée par l'absence de suites [ji] en début de mot (malgré l'emprunt *yiddish* /jidiʃ/) et par l'absence de [ų] et de [w] après voyelle (malgré des emprunts comme *caoua* [kawa], *round* [rawnd], *cacahuète* [kakayet] ou [kakawet]). Ce sont surtout des considérations fonctionnelles qui semblent justifier l'analyse:

En effet le Français ne pourrait distinguer fonctionnellement entre les exemples monosyllabiques ci-dessus [pied, pois et puis] et les dissyllabes hypothétiques pi-é, pou-a, pu-i, c'est-à-dire que si quelqu'un s'avisait de prononcer par exemple pi-é personne n'hésiterait à comprendre pied. En un mot, les groupes i, u, ou ü + voyelle quelconque sont instables et se résolvent naturellement en j, w ou ÿ + voyelle. Il est des gens qui disent pwa et pÿi, mais qui font de bouée et de muer des dissyllabes; comme toutefois l'emploi de u ou w d'une part, de ü ou ÿ d'autre part, dépend chez eux de la voyelle qui suit, ils ne peuvent pas plus que les autres Français, utiliser fonctionnellement dans ce cas la distinction entre la voyelle et la semi-voyelle.

Ce serait donc essentiellement l'absence de paires minimales qui fonde l'analyse, car il n'existe pas véritablement de distribution contextuelle naturelle des

"allomorphes" [i, y, u] ou [j, ų, w]. (cf. les travaux de Pierre Martin 1992a, 1992b, 1994, 1996). On a fini par découvrir quelques rares paires minimales valables pour un nombre plus ou moins important de locuteurs de la région parisienne : (il) troua [trua] mais trois [trwa], (il) roua [rua] mais roi [rwa], (il) loua [lua] mais loi [lwa], Plouaret [pluare] mais (il) ploierait [plware], ou presque minimales statuesque [(sta)tyesk] mais gargantuesque [(gargã)tyesk], truisme [tryism] mais altruisme [altruism], incongruité [ĕkõgryite] mais ébruiter [ebruite], hindouisme [ĕduism] mais sandwich [sādwitʃ]. Pas assez, cependant, pour qu'on ne puisse pas conserver l'hypothèse de Martinet, surtout dans un modèle relativement abstrait comme celui de la phonologie fonctionnelle où l'on s'autorise des jonctures internes arbitraires (notées graphiquement par des traits d'union), comme dans l'allemand Theater /te-atr/ (cf. Martinet 1967 : 66) qu'il suffit de postuler à bon escient, ainsi Plouaret pourrait être /plU-are/ phonologiquement distinct de (il) ploierait /plUare/.

Bien que le problème des alternances morphologiques n'intervienne jamais ouvertement dans cette d'analyse, il n'est pas certain qu'il n'ait pas contribué à la prise de certaines décisions : parlant du son [j] de paye et paille d'une part et de payer et paillasse d'autre part, Martinet précise qu'il "ne peut être question de dissocier phonologiquement le j de ces deux groupes de mot " (un résultat qui serait cependant justifié par les distributions). Bien qu'il ne le dise pas explicitement, c'est certainement pour éviter les alternances /Iõ/  $\sim$  /jõ/, /Ie/  $\sim$  /je/ et /Iẽ/  $\sim$  /jē/ pour les

affixes -ions de 1p, -iez de 2p, -ier et -ien, comme dans (vous) lisiez [lizje] ~ (vous) tuiez [tyje] que provoquerait l'analyse distributionnelle de Martinet (pour qui les représentations phonologiques devraient être /lIzIe/ et /tUje/) que Gougenheim (1935 : 25) propose une forme unique /iõ/, /ie/ et /iẽ/ pour ces suffixes. 6

### 1.2.2 Analyse de Henriette Walter (1976)

Comme nous avons vu lors de l'analyse distributionnelle (§ 1.1.3), Henriette Walter conclut que l'opposition entre glissantes [u, w] et voyelles hautes [y, u] n'est pas distinctive; elle considère donc que ces semi-voyelles sont des allophones des voyelles hautes correspondantes et postule un phonème qu'elle écrit /y/ (transcrit ici /Y/) pour la paire [y, u] et un phonème qu'elle écrit /u/ (transcrit ici /U/) pour la paire [u, w]. La syllabicité des réalisations phonétiques de ces phonèmes dépend du contexte et, pour de nombreux contextes, du locuteur. Voici la représentation schématique des phonèmes /Y / et /U/ chez Walter:

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> L'analyse de Gougenheim est très voisine de celle Martinet (malgré l'impression que pourrait donner H. Walter (1976 : 340n2, 341n1), mais beaucoup plus détaillée).

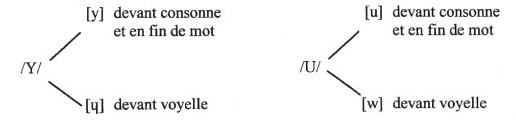
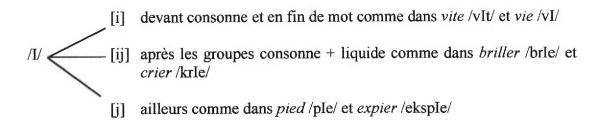


Tableau 1.3 Distribution et réalisations de /Y/ et /U/ chez Walter

Par contre, après voyelle et en finale de mot ou devant consonne, où il est alors possible d'opposer [j] à la voyelle haute correspondante [i], Walter propose de distinguer deux phonèmes /i/ et /j/. Dans les autres contextes, où comme nous l'avons vu précédemment, l'auteur n'observe aucune opposition phonologiquement valable (dans sa perspective théorique), elle propose que l'articulation [j] soit aussi le plus souvent un allophone de [i]. En précisant l'analyse de Martinet, Walter semble postuler un archiphonème dans les contextes de neutralisation. Elle utilise toutefois le symbole /i/ pour noter cet archiphonème, auquel nous substituerons /I/ comme nous avons fait précédemment. Dans sa solution, certaines suites [ij], précisément les suites [ij] après les groupes *consonne* + *liquide*, sont la réalisation phonétique du même archiphonème /I/. Finalement, elle discute spécifiquement des suites /II/, qui dans son analyse se réalisent aussi [ij] devant voyelle (leur réalisation devant consonne est implicitement [ii]). Les réalisations possibles de l'archiphonème /I/ selon les contextes sont schématiquement les suivantes:



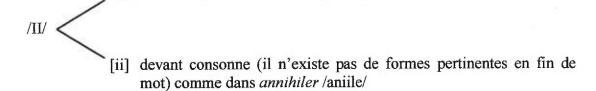


Tableau 1.4 Distribution et réalisations de /I/ et de /II/ chez Walter

[ii] devant voyelle comme dans piller /pIIe/

(Les réalisations phonétiques de /II/ pourraient s'exprimer directement à partir des réalisations phonétiques des /I/ simples, moyennant quelques conventions d'ordonnancement de règles — jamais discutées dans ce cadre théorique. En l'absence de telles règles, il faudrait peut-être aussi prévoir les réalisations de /III/ dans des mots comme Milly(-la-Forêt) [miji], de /II/ après les voyelles hautes, comme dans *fouillis* [fuji], sans compter les formes verbales avec prononciation hyper-précise comme (vous) cueilliez [kœjje] pour lesquelles toutes les conjectures sont ouvertes.)

L'analyse de Walter est une des plus précises qui ait été écrite dans le cadre théorique de la phonologie fonctionnelle. On y voit une organisation presque systématique des réalisations selon les contextes (p. 384-385). Il n'y a cependant aucune discussion sur le rôle des jonctures morphologiques qui ont permis à l'auteur

de dire que les paires du type trois [trwa] ~ (il) troua [trua] n'établissaient pas de distinction phonologique entre [u] et [w] (sans parler des paires (vous) sangliez [sãglije] ~ (un) sanglier [sãglije] pour une possible distinction entre [i] et [j] après consonne + liquide). L'auteur ne discute pas non plus du traitement des formes « exceptionnelles » comme bihoreau [bioro] (mentionnée dans le dictionnaire MW) ou Plouaret [pluare] (non mentionnée), pour lesquelles il faudrait peut-être faire intervenir des pauses virtuelles non morphologiques, disponibles dans son cadre théorique.

Les analyses génératives que nous examinons maintenant ont au contraire essayé de préciser jusqu'au moindre détail l'organisation des réalisations phonétiques sans cependant toujours tenir compte de la richesse des distributions que fait apparaître le travail de Walter.

## 1.3 Analyses génératives

Nous avons vu que les analyses fonctionnelles se fondent essentiellement sur les distributions (entendues parfois dans un sens très large) pour déterminer le statut phonologique des voyelles et des glissantes. Si le [i] de *pays* [pɛi] est phonologiquement distinct du [j] de *paye* [pɛj], c'est qu'après voyelle, on a établi que [i] et [j] sont distinctifs; si le [i] de *pis* [pi] et le [j] de *pied* [pje] sont les réalisations du même archiphonème /I/ (sans spécification de "vocalité"), c'est qu'après consonne (on considère que) la différence entre [i] et [j] n'est pas distinctive; si les

voyelles [y] et [u] et les glissantes correspondantes [ų] et [w] sont les réalisations du même phonème, respectivement /Y/ et /U/ (aussi sans spécification de "vocalité"), c'est que la différence entre les voyelles [y] et [u] et leurs glissantes [ų] et [w] n'est jamais distinctive.

À partir d'une problématique apparemment différente, les analyses génératives des glissantes en français poursuivent souvent les mêmes objectifs. L'observation des alternances, cependant, leur fournit souvent un indice précieux pour choisir entre différentes analyses possibles. Les toutes premières analyses (Bibeau 1975, Dell 1972, 1973, Morin 1971, 1976, Schane 1968, Valdman 1976) ainsi que d'autres plus récentes (Hannahs 1991, 1995, Johnson 1987, Noske 1982, 1988) adoptent en général une analyse inspirée de celle de Martinet (1933). Les glissantes sont normalement dérivées de voyelles hautes sous-jacentes, à l'exception de certains [i]: (1) ceux qui peuvent s'interpréter comme les glissantes de transition qui sont alors considérés comme des éléments épenthétiques sans valeur (ni représentation) phonologique, comme dans crier [krije] (analysé /krie/) et (2) ceux qui apparaissent en fin de syllabe, comme dans (il) grille [grij] (analysé /grij/) et dans les dérivés des mots qui contiennent de tels /j/, comme dans griller [grije] (analysé /grije/). Ces analyses cherchent à décrire précisément les règles de réalisation des phonèmes dans les différents contextes, en précisant le rôle des jointures. Certaines des analyses suivantes abandonnèrent une partie de cette problématique en considérant que certains [j] post-consonantiques étaient aussi des /j/ sous-jacents, en particulier dans les suffixes verbaux -ions et -iez (Gaatone 1976, Kok et Spa 1978, 1980, Lyche 1979).

Le développement des analyses multilinéaires amena de nouvelles réponses au même problème (Kaye 1984, Durand 1993, Tranel 1987). Nous examinerons ici celle de Tranel, bien représentative de cette démarche.

## 1.3.1 Les segments sous-jacents

Les analyses multilinéaires se sont peu préoccupées des [j] en finale de syllabe, comme dans rouille [ruj] parce que leur traitement apparaît relativement trivial. Les autres glissantes (phonétiques) peuvent avoir deux statuts phonologiques distincts d'une part parce que certaines glissantes ne se comportent pas de la même manière vis-à-vis de la liaison et de l'élision et d'autre part parce qu'elles apparaissent dans des contextes où elles sont exclues par l'analyse. On distingue donc: (1) des segments sans spécification syllabique apparaissant en attaque de syllabe, comme dans véti [jeti], vod [jod], whisky [wiski], lier [lje], suer [sye], nouer [nwe], que nous noterons par les symboles /I, Y, U/, (2) des segments non syllabiques apparaissant dans le novau vocalique, comme dans iode [jod], huitre [uîtr], oiseau [wazo], trois [trwa], truie [trui], qui seront notés /j, u, w/. Il n'est pas toujours très clair comment ces informations phonologiques apparaissent dans les représentations lexicales (où l'on omet généralement les informations syllabiques, qui sont le plus souvent redondantes, cf. Laks 1996). Ainsi pour les exemples précédents, les représentations (phonologiques) lexicales seraient les suivantes :

```
whisky [wiski] /Uiski/
                /lIe/
lier
        [lje]
                /sYe/
        [sye]
suer
nouer
       [nwe] /nUe/
iode
                /jod/
        [jod]
       [qitr]
                /qïtr/
huître
oiseau [wazo] /wazo/
```

[trwa]

[trui]

/trwa/

/truï/

trois

truie

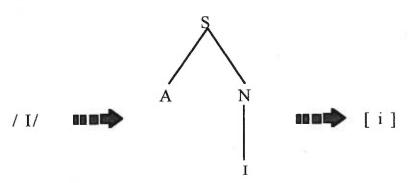
Les segments /j, q, w/ appartenant à un noyau syllabique sont automatiquement réalisés comme des glissantes lorsqu'ils sont suivis d'une voyelle. Ceci assure donc que /qitr/, /wazo/, /trwa/, /trqi/ seront toujours réalisés [qitr], [wazo], [trwa], [trqi]. Les segments /I, Y, U/ pour lesquels aucune information syllabique n'est précisée dans le lexique se réalisent normalement comme des voyelles [i, y, u] à moins que des règles de syllabification (dites règles de formation des glissantes — « gliding » dans la terminologie de Tranel) ne viennent les placer en position d'attaque de syllabe, leur faisant ainsi perdre leur syllabicité.

Remarque 1 : Les détails et les justifications de ces analyses varient beaucoup d'un auteur à l'autre. Il serait trop long de les présenter ici; nous développerons cependant un modèle particulier de ce type dans le chapitre 4 où nous discuterons du modèle de la diffusion lexicale proposée par Kiparsky (1995).

Notons que dans les modèles multilinéaires, les informations syllabiques sont ajoutées aux représentations (phonologiques) lexicales à l'aide de lignes d'association qui relient différents paliers de représentation. Ainsi dire que le segment (phonologique) lexical /I/ se réalise comme la voyelle [i] signifie que /I/ a été associé à un élément N (Noyau syllabique)

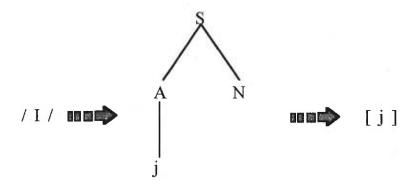
d'un des paliers syllabiques (et qu'il n'y a pas d'autre segment à droite de /I/ associé au même élément N), comme le montre le schéma A.

## Schéma A



Le schéma B, représente le résultat obtenu après les règles de formation des glissantes, où le segment (phonologique) lexical /I/ a été associé à un élément A (Attaque) d'un des paliers syllabiques. Les détails de ces associations peuvent varier selon les modèles multilinéaires envisagés.

## Schéma B



Remarque 2: Les analyses multilinéaires distinguent donc dans les représentations (phonologiques) lexicales deux catégories de segments : (1) /I, Y, U/ qui selon les contextes se réaliseront [i, y, u] ou [j, q, w] et (2) /j, q, w/ qui se réaliseront toujours [j, q, w]. Ceci est

relativement équivalent aux représentations (phonologiques) lexicales non linéaires dans lesquelles il y aurait les deux catégories suivantes de segments : (1) /I, Y, U/ (trois segments non spécifiés pour la syllabicité, équivalent à /I, Y, U/ de l'analyse de H. Walter) et (2) /j, q, w/.

Pour le segment final de *rouille* [ruj], correspondant au phonème /j/, qui peut être en coda comme dans ce mot, mais en attaque dans un dérivé comme *rouillé* [ruje], les mêmes analyses multilinéaires retiendraient certainement comme propriété lexicale le fait qu'il est toujours non syllabique et proposeraient certainement une représentation (phonologique) lexicale /j/.

#### 1.3.2 Formation des glissantes

#### 1.3.2.1 Formulation générale

Tranel (1987) postule une règle simple de formation de glissante qui peut se paraphraser ainsi : les segments /I, Y, U/ suivis d'une voyelle sont syllabifiés dans l'attaque de la syllabe construite sur la voyelle suivante (et sont donc réalisés comme des glissantes). Cette règle s'applique à des domaines spécifiques, elle est soumise à des contraintes syllabiques et enfin elle est relativement variable. Nous examinerons successivement ces trois points.

### 1.3.2.2 Domaines spécifiques

Notons d'abord que dans sa présentation l'auteur discute beaucoup plus des alternances qui résultent de cette analyse que des distributions entre les voyelles hautes et les glissantes correspondantes. L'auteur fait observer en particulier que la formation des semi-voyelles a lieu devant un suffixe à initiale vocalique, alors que le même radical se termine par une voyelle haute dans d'autres contextes. On observe

l'alternance créée par la formation de glissantes dans les exemples de flexion verbale des formes suivantes, à l'infinitif et à l'imparfait :

#### Infinitif

# scie [si] ~ scier [sje] tue [ty] ~ tuer [tye] loue [lu] ~ louer [lwe]<sup>7</sup>

### **Imparfait**

apprécie [apresi] ~ appréciais [apresjɛ] salue [saly] ~ saluais [salyɛ] roue [ru] ~ rouais [rwɛ]

La règle s'applique aussi dans la dérivation déverbale et nominale, ainsi par exemple :

#### Dénomimaux

amiable [amjabl]
ruelle [ryɛl]
individuel [ɛ̃dividyɛl]

#### Déverbaux

appréciable [apresjabl] tuable [tyabl] rouage [rwa3]

La règle de formation des glissantes ne s'applique cependant pas entre les mots dans la phrase (à l'exception du pronom clitique y) et est limitée à certains sous-domaines à l'intérieur du mot qui excluent les frontières de préfixe et les frontières de mot dans les mots composés. Bien que Tranel ne le mentionne pas, il semble bien que les frontières de certains suffixes posent des problèmes semblables dans certains cas.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Il s'agit du verbe *louer* utilisé pour *louange* <u>et</u> pour *location*.

## 1.3.2.2.1 Dans la phrase

Lorsque, dans une phrase, un mot qui se termine par une voyelle haute est suivi d'un mot à initiale vocalique, la formation des semi-voyelles est bloquée (à l'exception du pronom clitique y)<sup>8</sup>.

Lucie utilisera [son parapluie] \*[lysjytilizəra] [lysiytilizəra]

Il a bu et [mangé] \*[ilabye] [ilabye]

Il le loue à [Julie] \*[illwa] [illua]

## 1.3.2.2.2 Préfixes

La formation de glissantes est aussi bloquée entre un préfixe et une voyelle suivante. Dans ce cas, la voyelle haute des préfixes (généralement -i) se maintient (sans l'apparition de glissante de transition, dont nous discuterons plus loin) dans des formes comme les suivantes :

ci-haut [sio] \*[sjo]/\*[sijo]
mi-août [miu] \*[mju]/\*[miju]
anti-atomique [ɑ̃tiatɔmik] \*[ɑ̃tjatɔmik]/\*[ɑ̃tijatɔmik]

## 1.3.2.2.3 Mots composés

Enfin l'auteur note aussi que la règle ne s'applique à la suture des noms composés :

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> D'autres variétés de français connaissent le même phénomène pour les pronoms clitiques il [i] ~ [j] et qui [ki] ~ [kj].

Marie-Antoinette scie-égoïne

[mari@twanet]

[siegoin]

\*[marj@twanEt]

\*[sjegoin]

## 1.3.2.2.4 Suffixes résistants

Dans la présentation de Tranel, la formation des glissantes devrait s'observer devant tous les suffixes, comme on le voit par exemple dans :

assidu [asidy] ~ assiduité [asiduite]

Il est important de noter ici que la règle ne semble pas toujours aussi systématique dans les dérivés. Elle s'applique normalement lors de la suffixation de -ité, -able, -iel, etc. Cependant, d'autres suffixes, comme -iste, -isme et -esque, ne semblent pas se comporter aussi régulièrement.

revue[revy]revuiste[revyist]\*[revqist]hindou $[\tilde{\epsilon}du]$ hindouisme $[\tilde{\epsilon}duism]$ \*[ $\tilde{\epsilon}dwism$ ]

Notons aussi que l'on peut avoir *simiesque* [simjɛsk] à côté de *E.T.esque* [itiɛsk] (cf. § 1.1.3), ce qui fait penser que le problème n'est pas un simple problème de domaine. (Nous ne chercherons pas à résoudre ce problème ici.)

### 1.3.2.3 Contraintes syllabiques

## 1.3.2.3.1 Après un groupe Consonne + Liquide

On note généralement qu'il n'y a pas de formation de semi-voyelles lorsqu'un radical se termine par /i/, /y/ ou /u/ après un groupe CL (Consonne + Liquide). Ces segments ont une réalisation vocalique [i, y, u] dans ce contexte, et un yod de transition (voir plus bas, cf. § 1.3.3 - Glissantes de transition) apparaît après le [i]:

plier	[plije]	*[plje]
engluer	[ɑ̃glye]	*[ɑ̃glye]
trouer	[true]	*[trwe]

Dans l'analyse de Tranel, ce blocage est le résultat d'une contrainte syllabique qui interdit les suites CLG dans l'attaque d'une syllabe. Il faut se rappeler que la formation des glissantes a pour effet de placer les segments /I, Y, U/ dans l'attaque syllabique, si bien que si ce processus s'appliquait dans les mots *plier* et *trouer*, par exemple, leurs attaques initiales seraient les formes impossibles \*[plj-] et \*[trw-].

La situation se présente différemment pour les mots comme *pluie* et *trois* dont les représentations lexicales (phonologiques) sont /plui/ et /trwa/. En effet, les glissantes de ce type de formes sont syllabifiées dans le noyau, comme nous l'avons vu plus tôt, permettant ainsi les attaques (OL) suivantes [pl-] et [tr-]. Comme le fait remarquer Tranel, la contrainte qui interdit les suites [CLGV] n'est pas une contrainte

phonétique, mais une contrainte sur l'organisation abstraite de la syllabe (p. 118), ce qui peut en laisser certains perplexes.

Il faut rajouter quelques précisions aux processus impliqués qui n'apparaissent pas dans l'analyse de Tranel. En effet, les contraintes syllabiques n'interdiraient pas, par exemple, les formes suivantes : *ouvrier* \*[uv.rje] ou *(vous) aimeriez* \*[ɛm.rje] dans laquelle la consonne initiale des suites [CLGV] est syllabifiée avec la voyelle précédente, permettant ainsi une attaque légitime [LG]. Sous cet aspect du moins, la nouvelle analyse syllabique semble moins correcte que l'analyse linéaire plus ancienne qui disait que les suites [CLG] sont prohibées (sauf peut-être les suites [rlG]).

# 1.3.2.3.2 Après une autre glissante

De la même manière, on observe que la formation des glissantes est bloquée après une autre glissante (Tranel ne donne cependant pas d'exemples mettant ce blocage en évidence). Dans ce cas aussi, les segments /I, Y, U/ ont une réalisation vocalique [i, y, u] avec un yod de transition après le [i]:

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Tranel (1987:66, exemple 83) note correctement que si le chva de *aimerions* n'est pas utilisé, alors la forme obtenue est [ɛmrijo] et non \*[ɛm.rjo] comme ce serait possible si la contrainte était syllabique; dans le même ouvrage (p. 65), cependant, il présuppose déjà que la contrainte porte sur l'attaque des syllabes.

interviewer

[ɛ̃tɛrvjue]

\*[ɛ̃tɛrvjwe]

essuyer

[esqije]

\*[ɛsqje]

Zimbabwien

[zimbabwijɛ̃]

\*[zimbabwjɛ̃]

(forme attestée lors de la

création du Zimbabwe)

Wyandotte

[wi(j)adət]

\*[wjadot]

(forme attestée pour deux témoins de l'enquête MW)

Les représentations sous-jacentes contiennent deux segments consécutifs parmi /I, Y, U/, ce qui peut poser des problèmes de choix de syllabification : si l'on postule la forme lexicale phonologique /tYIo/ pour *tuyau* par exemple, il existe deux syllabifications possibles [tyjo] ou [tųijo]. Dans ce cas, certains locuteurs semblent préférer l'une ou l'autre. Souvent, des facteurs morphologiques forcent les choix, ainsi (vous) essuyez est toujours [ɛsqije], alors que (vous) continuiez est toujours [kõtinyje] et jamais \*[kõtinyje].

L'analyse de Tranel semble permettre la présence de deux glissantes consécutives en début de syllabe, à condition que la première appartienne à l'attaque (il est important de noter que le phonème sous-jacent n'est pas /I/ mais bien le /j/ que l'on retrouve dans la coda de (qu'il) bouille /buj/ [buj] ou dans l'attaque de (il bouillait) [buje]) et la seconde au noyau vocalique, comme on peut décider que ce soit le cas dans bouilloire [bujwar] en postulant, par exemple, une forme lexicale (phonologique) /bujwar/. Dans des noms comme Caillouette [kajuet], on postulera au contraire la forme lexicale /kajUet/ où le processus de formation des glissantes est

bloqué, car il a pour effet de placer /U/ dans l'attaque, ce qu'interdit la contrainte examinée ici si, au préalable, /j/ a été interprété comme une attaque.

#### 1.3.2.4 Variabilité

Tranel souligne l'extrême variation qu'il peut y avoir dans l'application de la règle de formation des glissantes. Elle est souvent obligatoire lorsque /I, Y, U/ et la voyelle suivante appartiennent au même morphème comme dans Riom [rjo] — et l'on pourrait facilement ajouter de nombreux autres exemples, comme lion [ljo] (tous les témoins de l'enquête MW, sauf Martinet) ou scion [sjo] ('jeune branche droite et flexible') — mais plus ou moins facultative dans les formes verbales (nous) rions et de la même manière (nous) lions, (nous) scions. La nature de la consonne précédente pourrait être responsable des différences de variabilité : la formation des glissantes est rare dans (nous) rions, beaucoup plus fréquente dans (nous) lions, et quasiment obligatoire dans (nous) scions. Même le segment en soi est un autre facteur, et Tranel suggère que la formation des glissantes pourrait s'observer plus souvent avec /I/ qu'avec /U/ et avec /U/ qu'avec /Y/. Des facteurs prosodiques pourraient aussi intervenir dont l'auteur ne discute pas, en particulier le nombre de syllabes dans le mot : ainsi la variante avec glissante est certainement moins fréquente avec nier qu'avec manier, comme nous l'avons vu.

L'origine géographique du locuteur a aussi une grande importance (ce que ne souligne pas assez l'étude de Tranel, qui se doit d'offrir aux étudiants un usage relativement uniforme). Ainsi dans la zone de substrat francoprovençal (comprenant

le Lyonnais et la Savoie, par exemple), les variantes avec glissante [j] sont moins fréquentes que dans la région parisienne; scion et (nous) scions y seront donc plus souvent [si(j)õ].

Tous ces facteurs étant exclus, il reste néanmoins bien des cas particuliers que des conditionnements phonologiques ou morphologiques ne sauraient expliquer : comment se fait-il que pour un locuteur donné la glissante n'est pas observée dans bihari [biari], mais qu'elle l'est dans Biarritz [bjarits]? On peut certes invoquer la différence de familiarité entre les deux mots; mais comment cette différence de familiarité s'inscrit-elle dans la grammaire intériorisée du locuteur?

#### 1.3.3 Glissantes de transition

L'auteur note que lorsque /I/ devant voyelle n'est pas sujet au processus de formation de glissante (pour quelque raison que ce soit, et en particulier parce qu'une attaque CL ou une glissante précède) un yod est inséré entre les deux voyelles. Nous en avons vu de nombreux exemples, auxquels nous pouvons ajouter les suivants :

oublier	[ublije]	crier	[krije]
sablier	[sablije]	tablier	[tablije]
crieur	[krijœr]		

L'auteur rapproche ce phénomène d'un autre cas qu'il interprète aussi comme une forme d'insertion de yod. Dans son analyse, le même processus introduirait un

yod après un radical se terminant par  $[\epsilon]$  ou par [wa] devant une voyelle, par exemple :

balayer

[baleje]

joyeux

[jwajø]

#### 1.3.4 Les suffixes -ions, -iez

Tranel fait une excellente présentation des propriétés spécifiques des terminaisons verbales -ions et -iez (cf. § 1.1.2.1) et rappelle en particulier que dans certaines variétés du français standard elles peuvent se prononcer [-jo] et [-je] après une suite consonne+[I], comme dans (vous) boucliez [buklje], et parfois aussi après une suite consonne+[r], comme dans (vous) encriez [ɑ̃krje]. Ces dialectes interdisent cependant les mêmes prononciations pour les noms dont la terminaison est -ier dans les mêmes contextes, comme dans (un) bouclier et (un) encrier qui ne peuvent se prononcer que [buklije] et [ɑ̃krije]. Ces mêmes dialectes interdisent la formation de glissante lorsque des radicaux se terminant par /i/ se trouvent devant un préfixe à initiale vocalique, comme dans (vous) oubliez prononcé [ublije] et non \*[ublje].

Il ne précise cependant pas l'analyse phonologique de ces terminaisons pour ces parlers; mais on peut penser qu'elles pourraient avoir les formes lexicales /Iő/ et /Ie/ ou /jő/ et /je/ (mais non les deux, au moins dans les dialectes où [jő] et [je] ne sont permis qu'après les suites consonne+[l]). Dans un cas comme dans l'autre il faudrait prévoir des processus supplémentaires qui auraient pour effet de placer /I/ dans un

noyau syllabique et non dans l'attaque (comme le fait la règle de formation des glissantes normalement) ou de placer /j/ et la voyelle suivante /õ/ ou /e/ dans deux noyaux syllabiques distincts (ce qui encore ne se produit pas ailleurs). On pourrait favoriser l'analyse /jō/ et /je/ pour éviter de faire intervenir la morphologie pour déterminer leur réalisation phonétique après les radicaux verbaux se terminant par une voyelle haute, comme dans (vous) sciiez /slje/, (vous) tuiez /tYje/, (vous) jouiez /ʒUje/, si cette réalisation était bien [sije, tuje, ʒuje] comme il est dit dans les manuels normatifs de prononciation. Cependant le problème est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît et nous ne l'aborderons pas ici.

#### 1.3.5 Indétermination

Il faut noter que l'analyse de Tranel ne permet pas de décider quelle est la forme sous-jacente dans les cas où une glissante post-consonantique n'alterne pas avec la voyelle haute correspondante : ainsi dans ravioli [ravjoli], gratuit [gratui], éventuel [evatuel], foi [fwa], fouet [fwe], les glissantes peuvent être analysées, soit comme des /I, Y, U/, soit comme des /J, q, w /. Il n'y a que dans des contextes précis que l'on peut décider, à savoir après les attaques CL, pour [ui] et [wa], comme dans pluie /plui/ (par opposition à fluide /flYid/) et (il) broie /brwa/ (par opposition à brouhaha /brUaa/) et à l'initiale de mot, où l'on postulera /I, Y, U/ s'il n'y a pas de liaison et d'élision, comme dans yatagan, huissier/huiler (dans certains dialectes) et whisky, et

/j, ų, w/ s'il y en a, comme dans *iambe*, *hièble*, *iode*, *ion*, *ouie*, *ouest*, *huile*.

Comme il apparaît dans l'analyse de Martinet, le mécanisme utilisé pour rendre compte du phénomène de « h » aspiré pourrait servir ici aussi pour noter la différence sans faire appel à la distinction.

#### 1.3.6 Conclusion

1. /j, **q**, w/

a. ces segments sont placés dans la coda lorsqu'ils apparaissent en fin de mot ou devant consonne (comme pour *rouille, boycotter, out*).

b. les /j, q, w/ intervocaliques sont placés dans l'attaque de la syllabe construite sur la voyelle suivante (comme dans *rouillé* et possiblement dans *cacahuète* et *kiwi*).

c. enfin, les autres /j, q, w/ sont placés dans le noyau de la syllabe construite sur la voyelle suivante (comme pour *pied*, *truite*, *trois* — si on décide d'analyser *pied* /pje/ plutôt que /ple/).

## 2. /I, Y, U/

a. ces segments sont placés dans le noyau syllabique lorsqu'ils apparaissent dans des domaines qui excluent la règle de formation des glissantes : fin de mot (comme pour mari, rue, joue), fin de préfixe (anti-atomique), devant certains suffixes spécifiques (revuiste) ou devant consonne (comme pour, vite, vitesse, butte, butter, lourd, bouger).

b. sinon, ils sont placés dans l'attaque de la syllabe construite sur la voyelle suivante (comme pour *marier*, *insinuer*, *jouer*), à moins que ce ne soit interdit par les contraintes syllabiques (comme pour *crier*, *truelle*, *brouette*) ou que les conditions morphologiques permettent de suspendre optionnellement cette opération au moins dans un débit lent (comme peut-être pour *lier*, *ruer*, *louer*). Lorsque /I/ est réalisé [i] devant une voyelle, il est alors suivi d'un yod de transition (comme pour *crier* [krije] et *lier* [lije]).

Ces règles qui semblent sous-tendre la plupart des analyses multilinéaires sont cependant insuffisantes. La condition concernant la suspension optionnelle de la formation des glissantes dans certains contextes morphologiques est trop imprécise (nous n'examinerons cependant pas ce point en particulier). Surtout, il est des mots, où indépendamment des conditions morphologiques, la formation des glissantes n'a pas lieu, comme dans bihoreau, bihari, Guihéneuc, duo et (pour certains) couard. Même si ces formes ne sont pas fréquentes, elles montrent que les locuteurs qui les utilisent sont capables de faire une triple distinction plutôt que la double distinction évoquée ci-dessus. Nous verrons que cette triple distinction a longtemps existé dans l'histoire du français et qu'elle s'est graduellement rétrécie pour atteindre la situation moderne. Nous reconnaîtrons donc la triple distinction suivante :

- 1. /j, u, w/ (segments spécifiés comme non syllabiques)
- 2. /I, Y, U/ (segments non spécifiés pour la syllabicité)
- 3. /i, y, u/ (segments spécifiés comme syllabiques) pour des mots comme bihoreau, bihari, Guihéneuc, duo et couard.

L'ajout de cette nouvelle catégorie /i, y, u/ ne change en rien l'analyse précédente précisément si l'on adopte le modèle de règles de défaut défendu entre autres par Kiparsky (1995). En effet, dans ce modèle, les règles phonologiques *ordinaires* ne peuvent que compléter les informations lexicales, et non les modifier. Ainsi les règles de formation de glissantes ne s'appliqueront pas aux mots *bihoreau*, *bihari*, *Guihéneuc*, *duo* et *couard*, puisqu'elles auraient pour effet de changer la syllabicité présente dans leur représentation lexicale (phonologique). Grossièrement parlant, on peut dire que ce modèle permet d'avoir une règle générale (la formation des

glissantes), tout en précisant que certains segments peuvent être des exceptions à cette règle.

# Chapitre 2.

# Évolution des glissantes

Le système qui sous-tend la réduction ou le maintien des hiatus est encore très complexe à l'heure actuelle. Quelles sont les étapes historiques de leur réduction et les facteurs qui les maintiennent dissyllabiques? Nous tenterons de voir dans ce qui suit quelles sont les analyses de trois auteurs : Fouché (1961), Lote (1955) et Pope (1952). Nous verrons que l'analogie, l'accentuation et, dans une moindre proportion, l'environnement ont contribué à modifier les suites vocaliques.

## 2.1 Réduction des hiatus

#### 2.1.1 Cas général

Pope (1952 : § 240-1 et § 265-7) observe que dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la réduction des hiatus a généralement lieu lorsqu'une voyelle contre-tonique ou inaccentuée est placée en hiatus avec une voyelle accentuée plus basse. Il est important de noter ici que Pope distingue la voyelle contre-tonique de la voyelle atone (ou intertonique). Elle précise en effet que la voyelle contre-tonique reçoit l'accent secondaire et est toujours en syllabe initiale; la voyelle intertonique, ou atone, est inaccentuée et se trouve en syllabe non initiale. Bien que ces réductions de la valeur syllabique aient

commencé au XIII<sup>e</sup> siècle, l'auteur précise qu'elles se sont poursuivies tout au long des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Sur les voyelles contre-toniques, elle écrit : « Consonantisation (...) of countertonic i, u, ü standing in hiatus with a lower tonic vowel was very general, although fluctuations in the syllabic value of this syllable continued in Modern French. ». (Pope 1952 : § 241) Ainsi les grammairiens attestent que les mots qui suivent ont réduit leur hiatus au XVI<sup>e</sup> siècle : *diable, diantre, fiacre*. Il semble que l'accentuation soit, pour Pope, déterminante pour les réductions syllabiques : « In the later thirteenth century and Middle French Period the weaker countertonic vowels were very generally reduced (...) and all type of vowels juxtaposed to the tonic vowel tended to lose syllabic value.» (Pope 1952 : § 236).

Malgré les raisons étymologiques qui devraient maintenir les hiatus, Lote (1955) admet que 'c'est un fait général que la prononciation courante a tendance à pratiquer la synérèse'. Ainsi, « Quand (...) i, u et u (ou) se trouvent en hiatus, ces sons se consonnifient sous la forme des semi-voyelles y, y, w: adopti-on > adoption, du-el > dyel, fou-et > fwet. » (Lote 1955 : 117) Lote ne date pas explicitement les réductions de hiatus. Au mieux il dira :

« (...) les voyelles en hiatus intérieur, au cours du XVIe siècle, s'agglomèrent de plus en plus de manière à ne former qu'une seule syllabe, c'est-à-dire que la première passe à l'état de semi-consonne. Cette évolution, qui s'annonce bien avant 1500, peut être considérée comme entièrement accomplie vers 1650 dans le langage courant (...) » (Lote 1991 : 226)

ce qui ne nous informe pas sur la période d'amorce des réductions.

Pour Fouché (1961) : « Lorsque i, u, et  $\ddot{u}$  postconsonantiques se trouvaient en hiatus, ils ont passé à la semi-voyelle correspondante. Cette fermeture a ainsi amené la création de groupes consonne + y, w,  $\ddot{w}$ . » « Ainsi dans lier, douer, juif, etc., marier, avouer, 'ecuelle, etc., qui sont devenus [lje], [dwe],  $[\Breve{Z}\Breve{We}]$ , etc., [marje], [avwe],  $[ek\,\Breve{We}]$ , etc. »  $^{10}$  (Fouché 1961 : 750). La réduction des suites -i + voyelle est notée dès le XIV esiècle alors que la consonantisation des voyelles hautes y et u est encore à ce moment très limitée. Fouché écrit à ce sujet : « Bien que la consonantisation (de y et u) paraisse ici de date plus tardive, elle est en tout cas assez fréquente dans les textes d'allure plus ou moins populaire de la fin du XV e ou du début du XVI es (Fouché 1961 : 750). Il observe de plus que : « Elle (la consonantisation) était sans doute générale dans le parler vulgaire des environs de 1500. » (Fouché 1961 : 750) sans toutefois préciser le degré d'hésitation ou de flottement de la valeur syllabique à cette époque.

On note que les trois auteurs observent la réduction syllabique des voyelles hautes placées en hiatus. Cependant Fouché fait une distinction entre la réduction du -i- qu'il donne comme étant 'très ancienne' et celle de -u- et de -ou- qui a été plus tardive alors que pour Pope et Lote la réduction des trois voyelles hautes semble avoir eu lieu en même temps.

<sup>10</sup> On lit en fait  $[z \, wif]$  qui est manifestement une coquille.

Les trois auteurs remarquent aussi que ces réductions sont incomplètes sans toutefois donner la raison de cette fluctuation. Puisque ces réductions sont fragmentaires, il peut être intéressant de voir dans quels contextes la réduction n'a pas eu lieu. Pour la voyelle contre-tonique, Pope (§ 238) fait remarquer que la réduction n'a pas eu lieu pour les dérivés verbaux et nominaux : crieur, lueur, sueur, boueux, noueux, bluet, fluet, flouet, rouet, jouet, fouet, Noël, criard, douaire ainsi que dans les formes verbales : fier, lier, prier, ouïr, vouer, jouer, ruer, suer, tuer. Quant à la voyelle atone, ce même auteur observe qu'elle s'est réduite partout sauf dans les dérivés verbaux dont le radical se termine par -i-, et elle cite en exemple oublier, magnefier. Pope semble admettre que les voyelles hautes inaccentuées résistent mieux à la réduction. En effet, elle date la réduction de ces voyelles atones à la fin du XIIIe siècle alors que les voyelles hautes dans la syllabe initiale auraient commencé à se réduire 'au cours' de ce même siècle. Il semble qu'ultimement, la position dans le mot n'ait pas eu d'effet majeur. Selon elle, c'est l'analogie qui explique l'absence de réductions. Pour cette auteur, l'influence analogique des formes apparentées accentuées ont souvent permis de maintenir le hiatus dans les formes inaccentuées : « Under the influence of preservative analogy (...) syllabic value was often maintained in derivative words, e.g. in the weak radical of the verbs in ier, etc. (...) » (Pope 1952: § 267).

Lote cite les mêmes exemples que Pope pour illustrer le maintien du hiatus dans lu-eur, su-eur, tu-eur (tu-er dans le cas de Pope) sans toutefois faire de commentaire

spécifique. Lote note que vers le XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle, les dérivés en –ieur ont réduit leur hiatus sauf les formes rieur et crieur. De plus, Lote précise que les formes savantes n'ont pas réduit leur hiatus dans des formes comme dru-ide, superflu-ité, perpetu-ité et vacu-ité.

L'analogie préservatrice a le même effet que la frontière de morphème dans les explications structurales ultérieures : /sy+œr/, /ty+œr/, /sypɛrfly+ité/ et /pɛrpety-ité/. Dans le cas de *vacuité* les deux types d'explication font des prédictions différentes : il n'y a pas d'analogie possible dans ce cas (et on doit faire appel au caractère 'savant' de ce mot), alors qu'on peut faire valoir qu'il y a bien une frontière de morphème /vaky+ite/ même en l'absence d'un radical libre \*/vaky/.

#### 2.1.2 Suite graphique <oe>

Les hiatus avec l'orthographe <oe> comme dans les mots moelle et poète pouvaient très bien commencer par la voyelle haute [u]. Ils devraient donc se réduire comme les autres hiatus [uV]. Comme le fait remarquer Fouché (1961): « Il faut d'ailleurs remarquer que dans ce mot (poëte) l'o représentait ordinairement un [u] ou un [w] au XVIe et au XVIIe siècle (...) » (Fouché 1961: 751). Pope confirme la réduction des hiatus dans poète et moelle (§ 241) qui était selon elle variable au XVIe siècle. Lote donne poëte de deux syllabes seulement. On doit admettre que la réduction syllabique dans poète a subi une régression alors qu'une prononciation savante restituait une prononciation [ɔ] à l'initiale: [pɔɛt(ə)]; ceci excluait donc ce

mot du domaine de la règle de formation des glissantes qui ne vaut que pour les voyelles hautes.

#### 2.1.3 Influence des groupes consonne + liquide

Fouché observe qu'il n'y a pas de réduction des hiatus lorsque ces derniers sont précédés d'un groupe obstruante + liquide. De façon plus précise, Fouché indique qu'il n'y a aucune réduction des suites en hiatus dans ce contexte; la voyelle haute garde donc sa valeur syllabique, par exemple : *brouet* [brue], *clouer* [klue] et *crier* [krie].

Lote semble faire des observations semblables à Fouché, au moins pour l'absence de réduction du [u] en hiatus dans les formes suivantes: rou-elle, prou-esse, escrou-elles, girou-ette, berou-ette ou brou-ette. Selon l'auteur, il y a maintien du hiatus lorsque la suite est précédée de deux consonnes. Il ne formule pas vraiment d'hypothèse pour le maintien du [u] dans les autres formes. Ces exemples rou-elle, girou-ette, berou-ette suggèrent que la consonantisation aurait pu être bloquée après un r. Bien que ces mots se terminent par les suffixes -elle, -esse, -ette, il ne peut s'agir d'un conditionnement valable puisqu'il existe d'autres dérivés avec ces suffixes, par exemple chouette, alouette, qui auraient alors dû être mentionnés – sans parler des masculins jouet, fouet.

#### 2.1.4 Variation

Pope affirme que, sauf dans les cas d'analogie, les hiatus se sont réduits pendant la période allant du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, et qu'à cette dernière époque cette réduction

n'était pas complète pour certains mots dont la voyelle haute était contre-tonique (en syllabe initiale) et qu'il y avait alors une certaine fluctuation selon les auteurs. Ainsi au XVI<sup>e</sup> siècle la synérèse aurait été acquise pour *diable* mais facultative pour *lien* et *moelle*. Elle mentionne très allusivement que cette variabilité s'observerait toujours en français moderne (§ 241). Selon Fouché (1961 : 751) la consonantisation est générale dans la langue actuelle et il précise que le flottement a lieu dans la langue soutenue et la poésie. On est tenté de croire en lisant Lote que tous les hiatus se sont réduits beaucoup plus tôt dans l'usage que dans la poésie. Malgré ceci il reconnaît que l'usage n'a pas réduit tous les hiatus partout à la fois :

« (...) l'usage courant? Mais justement il varie et, si l'on consulte Thurot, on voit qu'au XVIe siècle il a été flottant, qu'à Paris même, (...) il a manifesté des hésitations, qu'enfin de nombreuses provinces restaient fidèles à la manière d'articuler primitive – elles le sont encore aujourd'hui (...) » (Lote 1991 : 231).

Les variations peuvent aussi être d'ordre géographique. En effet, selon Lote, les réductions ont d'abord eu lieu en anglo-normand, puis en Picardie, en Wallonie, au Nord et finalement au Sud. Il ajoute de plus : « Toutes les diphtongues qui étymologiquement étaient soumises à la diérèse n'ont pas opéré en même temps leur réduction (...); en certaines provinces elles n'ont même subi aucun changement jusqu'à nos jours. » (Lote 1955 : 133).

#### 2.2 Réduction des suites -i +'iV

#### 2.2.1 Formes savantes

Il semble que les trois auteurs consultés s'accordent pour dire que les hiatus dans les emprunts savants se sont conservés plus longtemps que dans les formes populaires. Cependant, certaines suites formées d'un -i + iV, le premier -i- étant inaccentué, se sont réduites relativement tôt et ce, même dans les mots savants.

Étant donné que pour Pope (1952) la réduction des hiatus dépend en partie de l'accentuation, on croit comprendre que, malgré la stabilité des hiatus dans les emprunts savants, la faiblesse de la voyelle atone juxtaposée à la voyelle tonique a permis la réduction. Pope (1952) illustre cette réduction ainsi : anciien [ãtsijɛ̃] > [ãsjɛ̃].

Selon Lote (1955), le suffixe dissyllabique -i-anum > -ien que l'on retrouve dans les emprunts savants a servi à former de nombreux adjectifs et substantifs qui ont assez tôt réduit leur hiatus, par exemple : physicien, historien, terrien et que « (la) synérèse, provoquée par l'analogie de rien, bien, (s'est propagée) à beaucoup d'autres mots (...) » (Lote 1955 : 124). Il semble bien que la terminaison des formes savantes ancien et chrestien ait aussi été réduite assez tôt.

Fouché (1961 : 750) ne fait pas de distinction entre formes savantes et populaires et propose la réduction du hiatus dans des formes comme : mansion, succession, crestiens, sénefiance, juif, escuelle, fouetz, cordouennier, persuadé, diminués.

On peut proposer une analyse différente afin de rendre compte de la réduction des formes savantes *ancien* et *chrestien*. En effet, la terminaison -*ien* issue de la diphtongaison de Bartsch du 'a accentué de -*i*- 'anum jumelé à un radical terminé en -*i*- a donné lieu à des suites du type -*i* + '*i*V. Il pourrait donc ici s'agir d'une fusion du -*i*- inaccentué au reste de la suite plutôt que d'une réduction de hiatus.

#### 2.2.2 Terminaisons verbales

Tout comme certaines formes savantes (§ 2.2.1), les terminaisons verbales ont parfois été formées par des suites de type -i + iV qui se sont réduites assez tôt. Pour les trois auteurs cette réduction est presque achevée au XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle.

Pope observe, en effet, qu'il y a eu consonantisation de la voyelle *i* dans les première et deuxième personnes du pluriel à l'imparfait ainsi qu'au conditionnel. Selon l'auteur, cette réduction a eu lieu au XIII<sup>e</sup> siècle et s'est produite plus tôt dans les régions du Nord.

Lote reconnaît, comme plusieurs, une seule syllabe dans la terminaison du subjonctif présent des première et deuxième personnes du pluriel (-iens > -ions, -iez), cependant les terminaisons verbales de ces mêmes personnes sont de deux syllabes au conditionnel ainsi qu'à l'imparfait. L'analogie a eu pour effet de réduire les terminaisons du conditionnel et de l'imparfait sur le modèle des terminaisons du subjonctif présent. Selon lui, cette réduction est fréquente à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant.

Pour Fouché, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, la réduction des terminaisons verbales est presque complète bien qu'elle ait été dialectale au début (XII<sup>e</sup> siècle) «À partir du XIVe, -ions, -iez comptés pour deux syllabes ne sont plus que des artifices poétiques » (Fouché 1961 : 750). L'auteur ne donne aucune autre précision dans cet ouvrage.

Sauf Lote, les auteurs ne sont pas très explicites quant à la réduction des hiatus dans les formes verbales. D'une part, le subjonctif doit sa terminaison monosyllabique à la diphtongaison de Bartsch du 'a accentué. D'autre part, les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes du pluriel de l'imparfait sont généralement les seules à avoir une désinence accentuée (P. Skårup 1994 : 156). Ces désinences se développent en -iens et -iets par la diphtongaison de Bartsch. En conséquence, la marque de l'imparfait, qui se réalise en -i- lorsqu'elle est inaccentuée, se groupe pour former une suite -i + 'iens ou -i + 'iets', le suffixe de l'imparfait -i- se trouve alors en hiatus avec la terminaison. Il semble alors qu'il y ait eu une 'fusion' du -i- suffixal avec la terminaison (-i-iens > -iens, -i-iets > -iets) plutôt qu'une réduction. On peut faire les mêmes commentaires en ce qui concerne la formation du conditionnel qui se forme par l'infinitif auquel on ajoute les terminaisons de l'imparfait.

#### 2.2.3 Radicaux terminés en -i

Historiquement, la loi de Bartsch a peut-être créé des suites -i + ie pour les terminaisons de l'infinitif et de la  $2^e$  du pluriel au présent de l'indicatif dans des formes savantes comme *variier*, (vous) *variiez* mais (nous) *varions*. Dans certains cas

des analogies ont pu avoir le même résultat comme dans *niier*, (vous) *niiez* mais (nous) *nions*. Il est difficile de faire la part des analogies qui ont pu jouer à partir de là. La régularisation a pu être *niier* > *nier*, (comme nous *nions*) ou (nous) *nions* > *nous niions*. Les formes comme *oubliier* et *oubliions* [ublijõ] ont aussi pu être formées par épenthèse du yod dans un hiatus (comme le suggère Pope § 267). Ces yods survivent peut-être sous la forme des yods de transition modernes, comme dans *crier* [krije]. Quoi qu'il en soit, les terminaisons -*i*V ont pu également fusionner avec la voyelle -*i*- du radical, comme dans les cas examinés dans les sections précédentes mais beaucoup plus tard apparemment. Ce problème n'est pas vraiment abordé par nos trois auteurs si ce n'est que les verbes dont le radical se termine par -*i*- n'ont pas réduit le hiatus selon Pope (cf. § 2.1.1 - Cas général) au XVI<sup>e</sup> siècle. Lote fait remarquer qu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les verbes qui ont un radical en -*i*- faisaient la synérèse devant voyelle:

« (...) la diérèse traditionnelle l'a emporté, ainsi que dans la première personne du pluriel de l'indicatif présent des verbes en -ier (mendier, envier, sacrifier, etc.), où les poètes scandent toujours i-ons, sans tenir compte du langage courant (...) » (Lote 1991 : 223).

# 2.3 Évolution des diphtongues anciennes

On a pu voir jusqu'à maintenant que la réduction des hiatus a toujours été plus ou moins hésitante. L'évolution des diphtongues anciennes a été, quant à elle, beaucoup plus stable; on observe peu la diérèse. Sauf un changement de timbre dont il sera question plus bas et quelques exceptions dans certains contextes pour lesquels on

observe la diérèse, nous verrons que souvent les résultats des changements qui persistent encore aujourd'hui ont été favorisés par des facteurs bien précis.

Nous verrons d'abord que les anciennes diphtongues ont pu elles aussi se réduire. En effet, comme le rapporte Fouché, les diphtongues ie, oi et ui ont parfois perdu leur premier élément. Ainsi, toujours selon Fouché, il n'est pas rare de voir la diphtongue [wɛ] accentuée ou non passer à  $e^{11}$  sans conditionnement précis. Il s'agirait pour la plupart de formes empruntées au peuple qui a réduit cette diphtongue partout par analogie ou par 'besoin de différenciation'. La réduction est si peu systématique que l'on observe des évolutions parallèles auxquelles nous devons des doublets tels que harnais ~ harnois, raide ~ roide etc. Il est cependant beaucoup plus vraisemblable que les formes en -ai- remontent directement aux anciennes diphtongues ej qui n'ont pas été différenciées (cf. Schogt, 1960).

Fouché observe le même phénomène de réduction pour la diphtongue -ie > -e après une consonne palatale, par exemple, *achieve* > *acheve*, *touchier* > *toucher*. Bien que le conditionnement soit phonétique : « Dans les infinitifs en -ier (...) l'action de la palatale a pu être favorisée par l'analogie des infinitifs en -er (...) de beaucoup plus nombreux » (Fouché 1961 : 735). La réduction a été plus tardive dans

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Une étude de Schogt (1960) démontre que la réduction vers  $[\varepsilon]$  de la diphtongue <0i>, provenant du o tonique sur lequel agit l'influence d'un yod, par exemple : accessorius > accessoire, potsione > poison, n'est jamais observée. Il semble donc difficile de voir quel serait le conditionnement de cette réduction lorsque la diphtongue provient d'un e accentué en syllabe ouverte.

les noms et les adjectifs. Les réductions du type (il) lieve > (il) leve sont aussi analogiques.

Finalement la réduction de la diphtongue [qi] inaccentuée vers [i] a eu lieu lorsque cette dernière se trouvait précédée d'un groupe consonantique (cf. § 2.1.3 - Influence des groupes consonne + liquide) ou d'une consonne labiale, par exemple buignet > bignet et vuidier > vider puis vuide > vide. La diphtongue [qi] a aussi pu être réduite à [y]. Selon cet auteur, ces formes auraient conservé la diphtongue inaccentuée par analogie avec une forme accentuée; ce n'est qu'ensuite qu'elles auraient réduit leur hiatus à [y] par l'assimilation du -i au [q]: charcuitier > charcutier, buise > busard. La forme lutte serait issue de lutter < luite plutôt que directement de luite.

Il ressort une certaine variation quant à la réduction de la diphtongue [qi]. En effet, selon les relations analogiques [qi] peut devenir [i] ou [y] en position non accentuée, ou parfois même en position accentuée.

#### 2.3.1 Changement de timbre

Voyons d'abord un changement de timbre de la diphtongue [qi] propre à la région du Nord. Les formes que nous verrons ci-dessous se sont conservées jusqu'à maintenant dans certaines régions du Nord et du Nord-est alors qu'elles ont repris la diphtongue initiale dans la majorité des régions.

Fouché (1961 : 405) fait observer que dès le XIII<sup>e</sup> siècle, il y a eu une vélarisation du premier élément de la diphtongue [qi] qui passe à [wi]. Entre autres exemples, Fouché cite *cuir* > *couir*, *huile* > *ouile*, *uit* > *ouit*, *buis* > *bouis* (selon Fouché *buis* vient de *bŭxeu* — la forme *bois* dans des parlers lorrain, bourguignon, francoprovençal et provençal par contre aurait *bŭxu* comme étymon).

## 2.3.2 Séparation des éléments de diphtongue

Un autre changement est observé par les trois auteurs. Il s'agit de la séparation des élément de la diphtongue ie dans des formes du type miel > mi-el, et fiel > fi-el. Fouché l'attribue à l'analogie sur le modèle des formes dont le hiatus provient de deux voyelles juxtaposées, conséquence de la chute d'une consonne intervocalique. Selon Pope, la diphtongue ie a séparé ses éléments d'abord dans les monosyllabes : fi-er, hi-er, mi-el sans autre explication, alors que Lote qualifie ce changement de 'diérèses indues'. Les trois auteurs situent ce phénomène plus ou moins vers le XVI<sup>e</sup> siècle. Nous verrons plus loin que cette diphtongue a aussi séparé ses éléments lorsqu'elle se trouvait après certains groupes consonantiques et que dans cette condition la diérèse s'est maintenue jusqu'à nos jours. Ajoutons que cette diérèse ne s'est pas conservée dans la langue actuelle à l'exception de hi-er qui a, pour la majorité des locuteurs, maintenu les deux syllabes sauf dans la forme avant-hier où il n'a qu'une seule syllabe.

## 2.3.3 Influence des groupes obstruante + liquide

Comme nous l'avons vu précédemment, la langue a tendance à réduire les hiatus par synérèse. Cette synérèse, cependant, a été bloquée après les suites obstruante + liquide.

Ce contexte a aussi influencé l'évolution des anciennes diphtongues. Celles-ci ont fini par se modifier lorsqu'elles étaient précédées d'une obstruante suivie d'une liquide. En effet, les terminaisons en -ier précédées d'un groupe consonantique (obstruante + liquide) se prononçaient en une seule syllabe pendant le Moyen Âge, selon Fouché et Pope. Selon Fouché (1961: 733-734), les suites obstruante + liquide + yod ont commencé très tôt à présenter des difficultés et ont tendance à faire disparaître le yod, comme dans criembre > crembre (aujourd'hui craindre), brief > bref, hébrieu > hébreu. Cependant, les suites ont pu se maintenir dans la langue du palais (par conservatisme) et pour les suffixes -ier comme dans étrier, ouvrier par analogie avec ces mêmes suffixes apparaissant dans d'autres contextes (soulier, charcutier) ainsi que dans les terminaisons verbales -ions, -iez (pour les mêmes raisons). Ces formes qui avaient survécu au premier essai de simplification vont néanmoins finir par se réduire, soit par diérèse [ie] > [ie] soit par épenthèse [OLi] > [OaLi] (ouvrier > ouverier). On voit, selon Fouché (1961 : 740), des traces de ces deux procédés dès le XVI<sup>e</sup> siècle (dans les poésies de Jodelle et de Reigner). Ce n'est toutefois que dans la seconde moitié du XVIIe siècle que la diérèse s'imposera définitivement. Cette prononciation est aujourd'hui établie. Il est important aussi de noter que la diphtongue est restée stable lorsque la première consonne du groupe n'était pas une obstruante, par exemple : perlière [perljer], (que vous) parliez [parlje].

Selon Fouché (1961 : 273-275), la diphtongue [wɛ] issue de *oi* aurait eu aussi tendance à se simplifier en [ɛ] après les groupes OL, mais seulement dans un groupe social particulier : celui de la bourgeoisie. En effet, selon lui, dans les milieux populaires la réduction de [wɛ] à [ɛ] se ferait après n'importe quelle consonne (comme nous avons vu plus tôt), tandis que les savants auraient conservé [wɛ] dans tous les contextes. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, il est plus vraisemblable que dans tous les cas, les formes [ɛ] que Fouché analyse comme des formes réduites de [wɛ] sont très probablement directement issues de la diphtongue *ei* (sans passage par la forme dissimilée *oi*), comme le montre bien Schogt (1960).

La réduction de la diphtongue [qi] se fait aussi lorsque cette dernière est inaccentuée; elle se réduit alors à -i très tôt (±XII<sup>e</sup> siècle) par exemple : desfruichier > desfrichier, esfruitier > esfritier et semble n'en rien devoir au contexte OL.

#### 2.4 Conclusion

On voit que les semi-voyelles du français ont deux sources principales : la réduction des voyelles hautes en hiatus et les anciennes diphtongues oi [we, we, wa], ui [yi, yī] et ie [je, je], dont les distributions ont eu tendance à se ressembler. En

particulier la semi-voyelle [j], provenant de l'une ou l'autre des deux sources, est exclue après les suites OL. Cependant pour les semi-voyelles [w] et [ų], il reste une différence importante : les [w] et [ų] issus des hiatus sont normalement exclus après les groupes consonantiques OL (trouer, cruel), mais non ceux qui proviennent des diphtongues (trois, bruit).

La chronologie des changements se laisse difficilement reconnaître. Pour Pope, la réduction des hiatus aurait commencé plus tôt pour les voyelles hautes dans la syllabe initiale suivies d'une voyelle accentuée, diable, fouet, fuir, tout en restant très variable. Par contre pour les voyelles hautes dans une syllabe non initiale suivie d'une voyelle accentuée (anciien, nous chantions (imparfait), circuit), elle aurait commencé plus tard, pour se stabiliser plus vite. Fouché ne retient pas cette dimension (syllabe initiale ou non); pour lui la réduction aurait commencé plus tôt pour la voyelle [i] que pour [y] et [u]. Tous les auteurs s'accordent pour dire que la réduction est ralentie pour les [i, y, u] prévocaliques qui alternent avec des [i, y, u] toniques : fouet, suaire se réduisent avant vouer et suer. Les chronologies, cependant, sont relativement vagues.

Lote suggère que la réduction aurait pu s'accomplir plus tôt lorsque le résultat était semblable à une diphtongue historique (*musicien* comme dans *bien*) mais les preuves apportées ne sont pas très concluantes.

# Chapitre 3.

# Le témoignage de Lanoue

Nous tenterons de voir, dans ce qui suit, l'état de la réduction des hiatus au XVI<sup>e</sup> siècle d'après des données de cette époque. On ne peut en effet étudier la formation des glissantes qu'à la lumière des données qui nous ont été laissées par les grammairiens. C'est le témoignage de Lanoue dans son dictionnaire de rimes (1596) que nous avons choisi pour notre étude et c'est sur l'observation des données qui se trouvent dans ce dictionnaire que nous appuierons nos hypothèses. Le témoignage de Lanoue est probablement le reflet d'une prononciation conservatrice : « Il semble que dans l'ensemble, la prononciation de la poésie était celle de la conversation relativement formelle à la Cour. » (Morin 1993 : 117) et il est raisonnable de croire que les modifications dont il sera question étaient vraisemblablement passées dans l'usage depuis un certain temps.

# 3.1 Description générale

D'après les observations faites par Fouché, Lote et Pope (cf. § 2. - Évolution des glissantes), les voyelles hautes se sont généralement consonantisées à partir du XIII<sup>e</sup> siècle et cette évolution s'est achevée plus ou moins au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous tenterons,

à la lumière du témoignage laissé par Lanoue, de voir où en était cette formation dans un usage particulier au XVI<sup>e</sup> siècle. Notons cependant que par définition un dictionnaire de rimes ne nous fournit que la finale de mots. Il nous sera donc impossible de voir l'état de la formation des glissantes pour les positions prétoniques. Ainsi, nous n'aurons aucune information pour la syllabe initiale des formes de type *violent*, qui ne sont notées que pour leur terminaison. Nous ne serons pas non plus en mesure d'évaluer si la syllabe qui reçoit l'accent secondaire se modifie plus rapidement comme le prévoit la thèse de Pope. Le dictionnaire de Lanoue se révèle cependant d'une grande richesse pour notre analyse, l'auteur ayant pris soin d'annoter la syllabicité de nombreuses terminaisons.

Dans un premier temps, nous nous proposons de présenter, de façon générale, les formes pour lesquelles aucune formation de glissante n'a été observée. Dans un deuxième temps, nous ferons l'analyse des formes ayant réduit leur hiatus.

Beaucoup de formes n'avaient pas réduit le hiatus à l'époque de Lanoue et nous en ferons ici une liste plus ou moins exhaustive qui nous permettra de voir de façon plus précise le conditionnement de ces réductions.

De nombreuses formes dérivées n'ont pas réduit le hiatus et afin de permettre l'observation d'un plus grand nombre d'exemples sans toutefois alourdir le texte, nous avons choisi de présenter ces formes sous forme de tableaux selon les terminaisons; les terminaisons moins nombreuses seront simplement énumérées. Notons que nous reprenons la graphie des formes telle qu'elle apparaît dans le

dictionnaire de Lanoue et que bien que l'auteur nous a semblé connaître l'accentuation, l'application de celle-ci paraît aléatoire.

### • Les suffixes -iel et -uel

SUFFIXE -I.EL	SUFFIXE -U.EL		
artificiel	duel		
superficiel	manuel		
pestilentiel	annuel		
materiel	cruel		

Tableau 3.1 Suffixes -iel et -uel

Nous devons noter ici que la terminaison en -iel des formes apparaissant dans le tableau est explicitement donnée comme dissyllabique par l'auteur: « Ores que les suivantz (articificiel, superficiel...) ayent la terminaizon dissyllabe que les trois precedentz (fiel, miel, ciel) ont monosyllabe (...) » (Lanoue 1596 : 158). L'absence d'indication sur la syllabicité de la terminaison -uel ne nous permet cependant pas d'affirmer avec autant d'assurance que ce type de formes aient été, elles aussi, de deux syllabes. Néanmoins, le fait que les formes dont la terminaison dissyllabique en -iel se soient trouvées dans la même liste que celles dont la terminaison est en -uel nous a permis de conclure que cette dernière terminaison était vraisemblablement de deux syllabes dans la langue de Lanoue.

• Les suffixes en -ueus

SUFFIXE -U.EUS			
tumultueus vertueus tempestueus impetueus tortueus défectueus fluctueus	fructueus respectueus incestueus somptueus prezomptueus monstrueus		

Tableau 3.2 Suffixes en -ueus

L'auteur ne donne que deux exemples de formes en -oueus sans en indiquer la syllabicité mais qui ont vraisemblablement maintenu le hiatus : boueus et noueus. Seules quelques formes en -ieus ont réduit le hiatus et feront l'objet d'un point ultérieur (cf. § 3.2.2.2 - Variation).

 Toutes les formes savantes en -ion (trop nombreuses) relevées par Lanoue ne figurent pas au tableau mais nous y retrouvons l'essentiel :

FORMES SAVANTES EN -I.ON					
lion tabellion opinion réunion union pion passion	compassion concession succession profession permission pension reprehension	aprobation verification certification liquidation fondation recommandation alegation	derogation divination speculation obstination admiration respiration evaporation	imitation proposition distraction deception reflexion fixion concluzion	

Tableau 3.3 Formes savantes en -ion

• Pratiquement toutes les formes verbales infinitives en -ier, -uer et -ouer.

INFINITIFS EN -I.ER	INFINITIFS EN -U.ER	INFINITIFS EN -OU.ER		
aprécier	contribuer	secouër		
beneficier	huer	douër		
confier	saluer	bafouër		
fier	refluer	louër		
justicier	dénuer	clouër		
lier	continuer	enclouër		
oublier	suer	nouër		
officier	tuer	trouër		
nier	situer	vouër		

Tableau 3.4 Formes verbales

Deux verbes ont réduit le hiatus et nous les traiterons plus bas (cf. § 3.2.2 – Formation des glissantes)

Il faut remarquer aussi que la formation de glissantes ne s'observe pas devant le suffixe -eur des dérivés verbaux scieur, lieur, crieur et prieur.

On remarque que les formes simples (sans affixe), souvent des emprunts savants, n'ont pas réduit leur hiatus, par exemple : escient, expedient, ingredient, client, orient, patient, fortuit et gratuit. Notons finalement que l'auteur n'a pas spécifié la syllabicité des formes en -ial et -ual pour lesquelles nous ne pouvons donc rien conclure.

### 3.2 Analyse des données

Nous tenterons de mettre en évidence les oppositions, les formes réduites ainsi que celles qui varient afin de dégager la distribution des voyelles hautes et des glissantes. La réduction des hiatus ne paraît pas très avancée à l'époque de Lanoue et rien ne semble se faire de façon systématique. En y regardant de plus près, il pourra être pertinent de voir ce qu'ont en commun les formes qui se sont modifiées et il pourra aussi être intéressant de mettre en parallèle les études de Fouché, Lote et Pope afin de voir le conditionnement qui a pu prévaloir parmi ceux qui apparaissent dans les hypothèses proposées par ces auteurs. Nous verrons que malgré le manque de système, la réduction se fait selon un schéma qui, bien que difficile à définir, correspond à des tendances précises.

### 3.2.1 Les oppositions

On observe dans les formes recensées chez Lanoue quelques oppositions, bien que la distribution des voyelles hautes et des glissantes du français ne permet pas de les faire ressortir facilement. En effet, il semble qu'à cette époque, les glissantes soient presque inexistantes lorsqu'elles ne font pas partie de diphtongues anciennes.

Les seules oppositions que l'on puisse observer se font entre [i] et [j]. De l'observation des données de Lanoue ressortent les oppositions suivantes entre les verbes et les noms (ou adjectifs):

- bénéficier (verbe) [benefisier] : bénéficier (nom) [benefisjer]
- officier (verbe) [ofisier] : officier (nom) [ofisjer]
- justicier (verbe) [3ystisier] : justicier (nom) [3ystisjer]
- mercier (verbe) [mɛrsier] : mercier (nom) [mɛrsjer]
- fier (verbe) [fier] : fier (adjectif) [fjer]
- premier (verbe) [premier] : premier (nom) [premjer]

Ces paires minimales, même peu nombreuses, montrent qu'il existe une véritable opposition entre le yod de la diphtongue  $-i\hat{e}$  et le -i du hiatus. De la même manière, l'opposition entre pi.eus (adjectif) : pieus (nom) nous permet d'affirmer encore une fois l'existence d'une opposition entre un phonème non syllabique [j] faisant partie de la diphtongue vocalique  $-i\hat{e}$  et un phonème syllabique [i].

Il est de plus possible de trouver, dans le dictionnaire de Lanoue, quelques paires tout aussi convaincantes bien que non minimales, pour opposer la voyelle [y] à la glissante [y], par exemple : circu.ir : cuir, gratu.it : instruit. Nous supposerons aussi que les verbes en -ouer n'ayant pas réduit le hiatus de leur terminaison permettent, par exemple, une opposition entre le [u] syllabique du verbe louer, conjugué à l'imparfait (tu) louais, et le [w] non syllabique d'une forme comme lois.

### 3.2.2 Formation des glissantes

D'après les formes relevées dans le *Dictionnaire des rimes*, on voit très bien que la réduction des hiatus est peu avancée dans la langue du XVI<sup>e</sup> siècle, et qu'il est

difficile de cerner la direction de ce changement. Notons que les formes savantes en -ien ont pratiquement toutes acquis la glissante suite à une fusion du -i- inaccentué (cf. § 2.2.1 – Formes savantes), notamment : ancien, chrestien et parroissien. Trois mots formés du suffixe semi-savant -ien, avaient, à l'époque de Lanoue, une terminaison de deux syllabes : gramairien, historien et terrien. Tous les autres mots formés de ce suffixe, par exemple : mathematicien, rhetoricien, dialecticien, theologien avaient une terminaison monosyllabique. Notons aussi la forme lien restée dissylabique probablement dû au sentiment d'une dérivation du verbe lier. On peut alors suggérer que les liquides l et r ne favorisaient pas la diphtongue.

Fouché, Pope et Lote avaient noté que les formes savantes du type -*i* + *i*V se sont apparemment réduites tôt (cf. § 2.2.1 – Formes savantes). On voit ici que la fusion du -*i*- au reste de la diphtongue était déjà presque complet dans la langue de Lanoue. On ne peut proposer ici que la faiblesse du premier -*i*- inaccentué conditionne la réduction du hiatus comme le voudrait la thèse de Pope puisque à ce moment-ci ces mêmes -*i*- atones n'ont pas été réduits dans les formes verbales (cf. § 3.2.2.1 – Formes verbales).

#### 3.2.2.1 Formes verbales

On sait que la terminaison des première et deuxième personnes du pluriel au subjonctif des verbes en général est monosyllabique puisqu'elle provient de la diphtongaison de Bartsch (cf. § 2.2.2. - Terminaisons verbales) et que la réduction s'est faite très tôt pour l'imparfait et le conditionnel. Il semble que les terminaisons

verbales chez Lanoue suivent parfaitement bien cette description: (nous) donnions, (que nous) donnions, (vous) donniez, (que vous) donniez. On observe aussi que les terminaisons des deux premières personnes du pluriel au conditionnel sont aussi prononcées en une seule syllabe: (nous) donnerions, (vous) donneriés. Comme nous l'avons déjà mentionné, la terminaison des verbes dont le radical se termine par -i- a parfois créé des suites de types -i + 'iV où le -i- du radical était atone. Bien que ces terminaisons se soient réduites assez tôt dans les noms, ceci ne s'est produit que partiellement dans les formes verbales à l'époque de Lanoue.

Alors que pratiquement tous les verbes terminés par -i.e(r) énumérés dans le dictionnaire de Lanoue ont maintenu le hiatus tant dans leurs formes conjuguées qu'à l'infinitif, l'auteur distingue spécifiquement les verbes estudier et crucifier pour lesquels il note partout la réduction sauf à l'imparfait et au subjonctif: «les verbes de la terminaizon en ier dissyllabe (...) les changeant en iiés (...). Item les verbes estudier et crucifier, qui font le mesme, quoy que leur termin(aison) infinitive soit monosyllabe (...)» (Lanoue 1596 : 235.3)<sup>12</sup>. En effet, la formation des glissantes a eu lieu pour les personnes du pluriel au présent, pour les personnes du singulier au passé simple, ainsi que pour les participes présents et passés; la frontière de mot dans ce cas-ci ne semble pas avoir empêché la réduction du hiatus :

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Chaque page du dictionnaire de Lanoue étant divisée en trois colonnes, nous avons indiqué le numéro qui renvoie à la colonne où nous avons pris nos exemples à la suite du numéro de page.

- (vous) estudies [estydjes] (p.235.2)
- (vous) crucifies [krysifjes] (p.235.2)
- (il) estudia [estydja] (p.3.1)
- (il) crucifia [krysifja] (p.3.1)

Les participes passés (masculins et féminins) et présents de ces mêmes verbes n'ont pas échappé à cette réduction :

- estudié [estydje] (p.15.2)
- crucifié [krysifje] (p.15.2)
- estudiée [estydjeə] (p.35.3)
- crucifiée [crysifjeə] (p.35.3)
- estudiant [estydjãt] (p.300.1)
- crucifiant [krysifjat] (p.300.1)

Pour les verbes dont la terminaison est -ui, on doit ici distinguer 1) les nombreuses formes dont la terminaison est formée d'une diphtongue ancienne -ui, par exemple : introduire, destruire, instruire et qui conservent évidemment des terminaisons monosyllabiques et 2) les formes disyllabiques qui sont beaucoup moins nombreuses : puir, enfuir, refuir. Nous incluons aussi fuir et circuir dont l'infinitif a deux prononciations, une (ancienne) en deux syllabes et l'autre (récente) avec la diphtongue [qi]. La synérèse dans ces formes peut avoir été favorisée par des analogies intra et interparadigmatiques : en effet, le paradigme original de fuir a toujours eu des formes monosyllabiques aux trois personnes du singulier du présent et à l'imparfait; quant à circuir (que Lanoue écrit une fois circuire dans son texte) c'est une forme savante attestée anciennement dont on connaît mal l'histoire.

Vu la quantité de verbes dont la terminaison infinitive est en -uire avec la diphtongue ancienne -ui accentuée, par exemple cuire, construire, introduire, on est tenté de croire qu'un effet analogique a pu agir sur le peu de formes dont la terminaison est une suite -u.ir en hiatus. On admettra aussi que la 'faiblesse' de la voyelle haute atone des formes en hiatus a pu favoriser la formation de la semi-voyelle comme le propose d'ailleurs Pope.

Quant à la terminaison -ouir, elle s'est réduite seulement dans le verbe fouïr et ses dérivés enfouïr et refouïr. On observera que la formation de glissante n'a eu lieu que pour ces formes et ce, au présent, au passé simple et au participe passé. En effet, ouïr, jouïr, esblouïr, espanouïr, et esvanouïr, sont toujours dissyllabiques. On notera toutefois une exception : ouïr qui fait la 1<sup>re</sup> personne singulier au passé simple en ouy monosyllabique. Le fait que seul le verbe fouïr et ses dérivés, parmi la série de verbes en -ouir, aient subi la réduction du hiatus, nous incite à croire que ces formes se sont alignées sur le verbe fuir. En effet, le paradigme de fuir a longtemps compris des formes identiques à celles du paradigme de fouïr (que l'on observe encore à l'époque de Lanoue).

### 3.2.2.2 Variation

Comme on l'a vu jusqu'à maintenant la réduction des hiatus n'est pas très avancée et il est difficile de dégager les conditions qui la favorisent. Elle s'observe invariablement dans certaines formes alors que pour d'autres formes la glissante alterne avec la voyelle haute. On observe cette variation entre autres dans l'infinitif

des verbes *fuir* et ses dérivés *enfuir* et *refuir* alors que — comme il a été dit plus haut la terminaison est toujours monosyllabique au présent et au participe passé.

Lanoue observe aussi une variation dans la prononciation des formes savantes facétieus, malitieus, seditieus et religieus. Dans la série des mots se terminant par -ieus, seules ces quatre formes peuvent avoir, à côté du hiatus général, une variante monosyllabique. On peut penser que la réduction du hiatus s'est faite sur le modèle des formes qui contiennent une diphtongue historique -ieus. La présence d'une fricative [s, 3] précédant la voyelle haute peut aussi avoir favorisé la réduction, mais il faut cependant noter que près de la moitié des terminaisons dissyllabiques -i.eus (27 sur 56) se trouvent dans ce contexte et qu'elles ont gardé le hiatus.

Finalement, nous avons remarqué que Lanoue mentionne fouin dans la liste des formes en -ouin pour lequel il précise : « cestuy-cy se prononce plus volontiers monosyllabe ». Cette remarque de l'auteur laisse supposer que seule cette forme, contrairement à babouïn, sagouïn, et marsouïn, est normalement prononcée en une syllabe. La présence dans la langue d'une diphtongue [wɛ/wɛ̃/wa] ainsi que la présence d'une fricative précédant a pu avoir pour effet de favoriser la réduction.

### 3.2.3 Modification des diphtongues anciennes

Comme on peut le constater en examinant l'histoire du français, il semble que les diphtongues de l'ancien français soient demeurées plus stables que les hiatus. On notera cependant que ces diphtongues ont, elles aussi, subi des modifications.

Comme nous le verrons plus bas, certains de ces changements n'ont pas été répandus dans tous les usages et ont fini par disparaître de la norme.

#### 3.2.3.1 Vocalisation

Deux formes attirent notre attention: *janvier* et *hier* avec diérèse de la diphtongue historique. Aucun conditionnement phonologique ne semble cependant apparent. Seul *hier* a conservé cette prononciation dans la norme.

## 3.2.3.2 Contexte consonne + liquide

Un autre groupe de mots connaît déjà la diérèse qui se généralisera dans la norme après un groupe obstruante + liquide. La diérèse est obligatoire pour *calendrier*, feuvrier et vitrier et facultative pour manouvrier, levrier, encombrier et ouvrier.

On voit ici l'amorce du changement qui s'imposera au XVII<sup>e</sup> siècle. À cette époque, la diphtongue -ie est encore très fréquente après les groupes obstruante + liquide comme dans les mots cendrier, poudrier, vinaigrier, estrier 'étrier', chèvrier, poivrier, etc.

#### 3.3 Conclusion

L'examen des données de Lanoue ne nous permet pas de définir avec précision le conditionnement phonologique de la réduction des hiatus. L'insuffisance des données ne nous permet que de circonscrire les groupes où la réduction est susceptible d'avoir lieu et les groupes où elle est presque totalement exclue. Il est important de bien comprendre ici qu'il ne s'agit pas d'un changement de type néo-grammairien où

toutes les formes possédant la 'configuration' phonologique nécessaire à l'acquisition de la glissante devraient subir la réduction.

L'analyse du dictionnaire de Lanoue fait d'abord ressortir que la réduction du hiatus ne se produit généralement pas pour les formes savantes se terminant en -iel, -ion, -uel, et -ueus. Elle n'a pas lieu non plus pour des formes simples mais savantes (orient, fortuit). Il semble évident que l'aspect savant des formes retarde la réduction des hiatus.

Signalons que les emprunts ainsi que les formations récentes ne paraissent pas favoriser la formation des glissantes. En effet, comme on l'a vu, les formes sagouïn, marsouïn et babouïn ont maintenu leur hiatus contrairement à fouin qui l'a réduit.

Les formes verbales en -ier, -uer et -ouer maintiennent leur hiatus à l'exception des verbes estudier et crucifier; il en va de même pour les formes qui ont un suffixe inchoatif (-i-/-is-) comme jouir, espanouir ou esvanouir ainsi que pour les infinitifs en -ir comme fuir, puir et circuir(e). Certains dérivés verbaux (scieur, lieur) ont aussi conservé le hiatus. Il nous est clairement apparu qu'une frontière de morphème ralentissait l'acquisition de la glissante. En effet, des formes comme muet, jouet, rouet, dont la composition morphologique est transparente, ont maintenu leur hiatus.

Par ailleurs, malgré le peu d'exemples, certains environnements privilégient la formation des glissantes. Des mots de formation populaire tels que *fouet* et *couette*, que l'auteur écrit aussi *foit* et *coitte*, ont déjà acquis la glissante à cette époque. On peut faire la même observation pour *fouin* (aussi *foin*) bien qu'il soit variable selon

les annotations de l'auteur. Les formes semi-savantes diable et poëte ainsi que toutes les formes dont la terminaison est en -ien (astrologien, logicien) ont subi la réduction.

Finalement, comme nous l'avons déjà dit, le fait qu'il existe dans la langue des diphtongues dont le phonétisme est semblable à certaines suites vocaliques nous a parfois semblé être un facteur motivant la réduction. Bien que les formes savantes aient tendance à maintenir le hiatus, on aura cependant remarqué que Lanoue souligne que la synérèse est facultative pour quatre exceptions dans la série de formes en -ieus: malicieus, seditieus et religieus en plus de facétieus. L'existence dans la langue d'une diphtongue ayant un phonétisme semblable à cette suite vocalique se trouvant tant dans les monosyllabes (cieus, lieus) que dans les polysyllabes (essieus, escurieus) peut avoir eu une influence réelle sur la réduction de la suite dissyllabique -i.eu. Partant d'une telle observation, il serait donc possible que l'absence d'une diphtongue \*-uel, ou \*-ueu dans la langue ait empêché la réduction des formes de type duel, annuel ou tumultueus, tortueus ainsi que de toutes les autres dont Lanoue fait état dans son dictionnaire. Par le même raisonnement, on pourrait expliquer que si des formes comme artificiel ne se sont pas réduites c'est peut-être que la terminaison -iel ne se trouve pas dans les mots polysyllabiques bien que l'on puisse la trouver dans les monosyllabes (ciel, miel). On pourrait donc postuler que la diphtongue -ieu possède un statut de quasi-suffixe que les autres n'ont pas encore acquis. Ce genre de remarque ne vaut cependant pas pour les formes en -ui comme fortuit et gratuit qui ont conservé une terminaison dissyllabique. Nous aurions pourtant pu invoquer l'existence d'une diphtongue -ui comme on en trouve dans des formes comme traduit ou construit sur laquelle la réduction des formes savantes mentionnées plus haut aurait pu s'aligner. L'observation de données plus récentes nous fournirait les indications nécessaires quant à l'évolution de la syllabicité de ces formes. Nos conclusions restent donc pour le moment très hypothétiques.

# Chapitre 4.

# La diffusion lexicale et les glissantes du français

Il est maintenant admis que l'on doit reconnaître au moins deux grands types de changements phonétiques que l'on appelle respectivement (1) les changements de type néo-grammairien et (2) la diffusion lexicale. Alors que dans le premier cas les changements sont 'graduels et inconscients' et affectent simultanément l'ensemble du lexique, la diffusion lexicale implique un changement lent qui n'affecte qu'une partie du lexique et dont le résultat ultime est semblable à un changement de type néo-grammairien.

Dans un article récent, Kiparsky (1995) a cherché à donner un statut spécifique à la notion de diffusion lexicale en linguistique dans le cadre de la théorie lexicale. Il propose de montrer que la diffusion lexicale est un processus de type analogique dans lequel des éléments lexicaux adoptent progressivement une configuration phonologique existant déjà dans la langue. En effet, la diffusion lexicale tend à réduire les exceptions par une régularisation des formes dont le point de départ semble être la similarité phonologique.

Ce modèle théorique, qui trouve son origine dans la phonologie générative classique, s'appuie sur une organisation de la grammaire basée sur la sous-

spécification radicale. L'aménagement du lexique en strates à l'intérieur desquelles s'appliquent de façon cyclique des règles phonologiques lexicales, permet d'abandonner les contraintes souvent morphologiques des analyses antérieures.

### 4.1 Le traitement des glissantes du français dans un modèle lexical

La formation des glissantes en français semble relever d'un processus de diffusion lexicale au cours duquel les voyelles hautes suivies d'une autre voyelle sont progressivement devenues des glissantes dans de nombreux environnements à l'intérieur d'un mot. C'est pour rendre compte de ce genre d'évolution historique que Kiparsky (1995) a proposé un modèle formel dans le cadre de la phonologie lexicale et de la sous-spécification stricte. Nous allons examiner ici comment ce modèle permet de comprendre l'évolution des glissantes du français.

Mais avant, il est essentiel de présenter le cadre théorique de Kiparsky, ce qui nous permettra aussi de nous familiariser avec ses concepts de phonologie lexicale et de sous-spécification radicale. Nous illustrerons ce cadre avec des exemples simples de la phonologie du français qui sont directement pertinents pour notre analyse. Dans cette présentation, cependant, nous simplifierons les données. Nous les reprendrons ensuite pour faire ressortir les difficultés.

### 4.1.1 Les principes de la sous-spécification radicale

Tous les modèles formels de phonologie recourent à diverses formes de sousspécification. Les traits phonétiques et les traits de classification inopérants dans une langue sont toujours non spécifiés dans les représentations phonologiques lexicales. Les autres traits prévisibles par des règles — plus ou moins morphologisées — sont aussi souvent omis des représentations lexicales (cf. Chomsky & Halle 1968 : 380-389).

La sous-spécification radicale, cependant, va beaucoup plus loin en autorisant des représentations dont on a omis, non seulement les traits redondants, mais aussi les traits non marqués. Ainsi dans le cas qui nous intéresse, le trait de syllabification [syll] n'est pas redondant dans la représentation du [w] de (il) boit [bwa], puisque dans un contexte presque identique, on aurait pu avoir [u], comme dans le nom bouée [bue]. Cependant, si l'on détermine que dans ce contexte, c'est [w] qui correspond au cas non marqué, on omettra le trait [syll] de sa représentation (ce qui donnera une matrice sous-spécifiée, que nous écrivons /U/). La phonologie de la langue comprendra donc une règle du type (1) qui fait en sorte que /bUa/ se réalise [bwa]:

# (1) $[+haut] \rightarrow [-syll] / -- [+syll]$

Cette règle, cependant, ne doit pas s'appliquer à la forme lexicale /bue/ de bouée. En effet, dans la conception classique de la phonologie générative (comme dans Chomsky & Halle 1968), bien que /u/ est spécifié comme [+syll], la règle (1) aurait pour effet de changer le trait [+syll] en [-syll], prédisant ainsi qu'il ne peut pas exister l'opposition que l'on connaît entre (il) boit et bouée. C'est pourquoi la sous-spécification stricte fait appel à un mécanisme d'application de règle différent de

celui de la phonologie générative classique. La sous-spécification stricte postule que les règles ajoutant des spécifications sont «préservatrices de structure», c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas modifier des informations déjà contenues dans la représentation. Ainsi, la règle (1) peut s'appliquer au /U/ de /bUa/ car ce segment ne contient aucune information pour le trait [syll]; elle ne s'appliquera pas au /u/ de /bue/ car il est spécifié [+syll].

Kiparsky (1995) montre que la préservation de structure n'est pas une modalité indépendante, mais résulte d'un principe plus large de blocage du général par le particulier (aussi connu sous le nom d'ordre disjonctif ou de principe «ailleurs», angl. «elsewhere principle»). Notons aussi que le modèle de Kiparsky n'interdit pas totalement la modification des structures. En effet les règles explicites d'effacement et, peut-être, d'épenthèse ne sont pas soumises à cette contrainte. Seuls les effacements implicites sont soumis à cette contrainte. Dans le modèle de SPE, une règle comme (1) s'appliquant à un segment [+syll, +haut, -rond] avait deux effets: (i) un effacement implicite du trait [+syll] et (ii) l'ajout explicite du trait [-syll]. Les règles explicites de changement de structure (effacement et épenthèse) ont donc des propriétés formelles différentes dont Kiparsky s'autorise pour justifier la distribution qu'il fait.

### 4.1.2 La sous-spécification radicale

### 4.1.2.1 Sons isolés

Nous allons proposer dans cette section quelques règles de base pour illustrer le fonctionnement de la sous-spécification radicale. Ces règles comprendront des règles relativement universelles inspirées de celles que Kiparsky (1995) a proposées dans son analyse du voisement pour les obstruantes et les sonantes (nous ne reprendrons cependant pas ces dernières, car elles ne sont pas pertinentes ici), puis des règles qui sont plus spécifiques à la phonologie du français.

Les premières règles, potentiellement universelles, sont celles qui déterminent les classes majeures de sons, pour lesquelles nous adopterons le système de traits de Chomsky et Halle (1968):

SYLLABIQUE	CONSONANTIQUE	SONANT	CLASSES	EXEMPLES	
_	+	_	obstruantes (occlusives fricatives)	p, t, g, b f, 3, \( \int, s, \)	
_	+	+	nasales liquides	m, n, ŋ l, r	
+		4	nasale et liquide syllabiques	m, ŗ	
	+		glissantes (I) <sup>13</sup>	h, ?	
+	-	+	voyelles	a, i, o	
	_	+	glissantes (II)	j, ų, w	

(Les sons dans les cases en grisé ne sont pas utilisés en français)

Tableau 4.1 Classes majeures selon Chomsky et Halle (1968)

Cette classification fait intervenir le trait [syll], qui joue un grand rôle dans la phonologie des glissantes. Il est certain qu'une analyse multilinéaire avec un palier spécifique pour le squelette segmental et un ou plusieurs paliers pour la structure syllabique, comme il est proposé dans les analyses récentes de la syllabification du français que nous avons mentionné précédemment (cf. Remarque 1 – § 1.3.1.1), permettrait une analyse plus simple, en particulier en faisant l'économie du trait [syll] (un segment [+syll] n'étant que le résultat du rattachement de ce segment à un nœud «noyau syllabique» d'un des paliers syllabiques). On considérera ici que l'usage du trait [syll] est une abréviation commode pour des configurations

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Chomsky (1968 : 354) regroupe les glottales (occlusive /?/ et fricative /h/) avec les glissantes /j/ et /w/. Par souci de clarté et afin d'isoler les phonèmes du français dans les pages suivantes, nous avons divisé cette classe en deux classes de glissantes (glissantes (I) et glissantes (II)).

particulières de représentations multilinéaires dont l'analyse détaillée ne semble pas requise ici.

Les principes qui nous ont guidée pour établir ces règles sont que les segments les moins marqués sont les voyelles et qu'elles ne recevront donc, dans les cas simples, aucune spécification pour les traits spécifiant les classes majeures. Il en résulte que les obstruantes seront typiquement des sons [—son], et les sonantes non vocaliques non glissantes (c'est-à-dire les liquides et les nasales) des sons [+cons]. Les traits retenus pour les classes majeures dans les représentations lexicales (sous-spécifiées) pour le français sont donc celles qui apparaissent dans le tableau 4.2.

SYLLABIQUE	CONSONANTIQUE	SONANT	CLASSES	EXEMPLES
		_	obstruantes (occlusives fricatives)	
	+		nasales liquides	m, n, l, r
(+)			voyelles	a, i, o
(-)			glissantes	j, ų, w

Tableau 4.2 Classes majeures du français: représentation lexicale

Nous avons indiqué dans le tableau 4.2 le trait syllabique entre parenthèses, pour rappeler qu'en règle générale les voyelles et les glissantes ne sont pas spécifiées pour ce trait (ils auront donc la même représentation) et ce n'est que dans certains cas spécifiques qu'il faudra peut-être préciser qu'un segment non spécifié pour les traits [cons] et [son] doit être [±syll].

Si nous généralisons les propositions de Kiparsky (1995), il semble que les règles qui préciseront la valeur des traits non spécifiés des classes majeures auraient donc la forme suivante; il devrait, en principe s'agir de règles universelles valables dans les cas non marqués :

La règle par défaut (2a) indique que tout ce qui n'est pas spécifié pour un trait [son] est [+son]. Elle s'appliquera donc aux segments qui apparaissent dans le tableau 4.2, c'est-à-dire les voyelles, les glissantes, les consonnes nasales et les liquides. La règle (2a) ne s'applique cependant pas aux obstruantes qui sont déjà spécifiées [-son]. De la même manière, la règle (2b) assigne le trait [-cons] aux voyelles et aux glissantes qui ne sont pas spécifiées pour ce trait. Cette dernière règle ne s'applique pas aux nasales et aux liquides qui sont déjà spécifiées [+cons]. La règle ne s'applique pas non plus aux obstruantes. En effet, même si celles-ci ne sont pas spécifiées pour le trait [cons], elles le sont pour le trait [-son] et reçoivent automatiquement le trait [+cons] par la règle (2d). Il est cependant impératif que la règle (2d) s'applique pour bloquer l'application de la règle (2b). Cet ordre n'a pas besoin d'être spécifié: c'est un cas de blocage du général par le particulier: les règles

spécifiques (2d) et (2e) s'appliquent toujours avant que les règles générales (2a), (2b) ou (2c) ne soient invoquées.

La règle (2c) ajoute le trait [+syll] à tous les segments qui ne sont pas spécifiés pour les traits [-son] ou [+cons] (ces deux traits entraînent l'ajout du trait [-syll] par l'application des règles spécifiques (2d) puis (2e), ce qui bloque l'application de (2c)). Si la grammaire ne contenait que les règles (2), toutes les suites de deux segments non spécifiés pour les traits de classes majeures [ ] [ ] se réaliseraient comme une suite de deux voyelles et jamais comme une suite glissante + voyelle. Nous verrons plus bas quelles règles doivent être ajoutées à la grammaire pour rendre compte de la distribution des glissantes en français.

Finalement, comme nous y avons déjà fait allusion, la règle (2d) s'applique aux obstruantes et leur attribue le trait [+cons], tandis que la règle (2e) s'applique alors aux obstruantes et aux liquides et leur attribue le trait [-syll].

Avant d'examiner les règles spécifiques nécessaires pour rendre compte de la distribution des glissantes, nous devons préciser les représentations formelles sous-spécifiées utilisées dans ce travail pour les voyelles et les glissantes que nous utiliserons dans la discussion. La forme générale du système vocalique sous-spécifié du français (relativement conventionnelle) apparaît dans le tableau 4.3 (nous ignorons le trait de [tension] qui pourrait servir à distinguer les deux séries de voyelles moyennes).

SYLL	CONS	SON	HAUT	BAS	ARR	ROND	SEGMENT
			+				I
+			+				i
-			+				j
			+			+	Y
+			+			+	у
-			+			+	Ч
			+		+		U
+		ľ.	+		+		u
_			+		+		W
							e, ε
				+			a
				G.		+	ø, œ, ə
					+		0, 0
				+	+		a

Tableau 4.3 Système vocalique du français: représentation lexicale

Les règles générales permettant de compléter les valeurs du tableau 4.3 seraient les suivantes:

(3) a [] 
$$\rightarrow$$
 [-haut] b []  $\rightarrow$  [-arr] c []  $\rightarrow$  [-rond] d []  $\rightarrow$  [-bas] e [+arr]  $\rightarrow$  [+rond] f [+arr, +bas]  $\rightarrow$  [-rond]

Le détail de ces règles n'est pas directement pertinent pour notre étude. Ce qui est important de noter ici, c'est que nous utiliserons les symboles /I, U, Y/ pour les segments hauts non spécifiés pour les traits de classes majeures (ce qui correspond au

cas le plus général dans les représentations lexicales), /i, u, y/ dans les cas exceptionnels où ils doivent être spécifiquement marqués comme [+syll] et /j, q, w/ dans les cas exceptionnels où ils doivent être spécifiquement marqués comme [-syll]. Il n'est pas nécessaire de distinguer ces valeurs du trait de syllabicité pour les autres voyelles. Cependant, pour indiquer dans une dérivation que la règle (2c), ou une règle ayant le même effet, s'est appliquée aux autres segments, nous ajouterons le signe + en indice supérieur pour marquer concrètement le résultat de l'addition du trait [+syll], par exemple: a<sup>+</sup>. Il va de soi que cet indice n'apparaît pas après les segments /i, y, u/ qui par définition notent une matrice contenant le trait [+syll].

## 4.1.2.2 Suites de deux segments non spécifiés

Nous venons de voir que l'application des règles (2) à une suite de deux segments non spécifiés pour les traits de classes majeures leur attribuera à tous les deux la valeur [+syll]. Ce résultat est attendu lorsque ces deux segments sont [-haut]. Dans le cas contraire cependant, les langues ont souvent tendance à attribuer la valeur [-syll] au segment [+haut] (ou à un des segments lorsque les deux sont [+haut]). Ainsi /Ia/ et /aI/ ont tendance à se réaliser [ja<sup>+</sup>] et [a<sup>+</sup>j]. En français moderne, ce type de syllabification ne s'observe que lorsque le premier segment est [+haut], dans les autres cas, les deux segments apparaissent comme des voyelles. On proposera donc dans ce modèle formel les règles de syllabification (4) pour les suites de deux voyelles.

La règle (4a) précise que dans une suite de deux segments non spécifiés pour les traits de classes majeures, le deuxième est réalisé comme une voyelle. La règle (4b) n'est autre que la règle (1) mentionnée précédemment, qui attribue le trait [-syll] aux segments [+haut] qui sont non spécifiés pour les traits de classes majeures. (Le blocage intervient pour interdire l'application des règles (4) aux segments spécifiés pour les traits [+cons] ou [-son], dans les mêmes conditions que pour le blocage de la règle (2c)).

Ainsi, les formes lexicales sous-jacentes de *pied*, *nuit*, *bois* seraient les suivantes : pied /pIe/, *nuit* /nYI/ et *bois* /bUa/. L'application des règles (4) donne les résultats suivants. D'abord application de (4a) qui a pour effet d'attribuer la valeur [+syll] aux segments /e, I, a/ des formes lexicales de *pied*, *nuit*, et *bois*, ainsi : /pIe/  $\rightarrow$  pIe<sup>+</sup>, /nUI/  $\rightarrow$  nUi et /bUa/  $\rightarrow$  bUa<sup>+</sup>. La règle (4b) assignera ensuite la valeur [-syll] aux segments hauts précédents: pIe<sup>+</sup>  $\rightarrow$  pje<sup>+</sup>, nUi  $\rightarrow$  nui et bUa<sup>+</sup>  $\rightarrow$  bwa<sup>+</sup>.

Les réalisations syllabiques [i, y, u] des formes sous-jacentes /I, Y, U/ sont obtenues par la règle universelle de défaut (2c) lorsque ces segments ne sont pas suivis d'une voyelle, c'est-à-dire en finale de mot ou devant une consonne. C'est le cas entre autres de formes telles que: pis /pI/, pire /pIr/, nue /nU/ et boule /bUl/ qui deviennent /pi/, /pir/, /ny/ et /bul/.

Ainsi donc, lorsque deux segments consécutifs /I, Y, U/ se suivent, l'analyse précédente prévoit que le premier se réalise comme une glissante et le second comme une voyelle, comme dans *nuit* /nYI/> [nqi], *oui* /UI/> [wi], *sioux* /sIU/ [sju], et l'on peut probablement étendre cette analyse aux rares emprunts où les deux segments sont identiques, comme *yiddish* /IIdIʃ/> [jidiʃ], *woolite* /UUlIt/> [wulit] (les cas exceptionnels comme *anihiler* [aniiler] seront représentés comme /aniIle/, cf. § 4.1.2.4).

Finalement, notons que rien dans le modèle de Kiparsky n'interdirait que des glissantes initiales aient plusieurs analyses, comme on le propose souvent dans les analyses génératives pour rendre compte des différents types de liaison et d'élision que l'on observe devant celles-ci. Ainsi l'initiale de *iode* [jod] qui permet l'élision, comme dans *l'iode*, pourrait être /I/, alors que celle de *yod*, qui ne le permet pas, comme on voit dans *le yod*, pourrait être /j/. Nous n'examinerons pas ici le problème des glissantes initiales, qui ne se pose que relativement récemment dans l'histoire du français.

### 4.1.2.3 Suites de trois segments non spécifiés

### 4.1.2.3.1 Sans yod de transition

L'analyse des mots contenant trois segments non spécifiés ne pose de problème que lorsque les deux premiers ont le trait [+haut], comme par exemple dans la forme /sIUa/ que l'on pourrait proposer pour le mot *Siouah* qui reçoit deux prononciations:

[sjua] (prononciation donnée par Warnant (1987) dans son *Dictionnaire de la prononciation française*) ou [siwa] (prononciation étymologique). Dans les autres cas, par exemple /aIœl/ pour *aïeul*, /kaIU/ pour *caillou*, ou encore /faII/ pour *failli*, les règles précédentes donnent les résultats attendus: [a<sup>+</sup>jœ<sup>+</sup>l], [ka<sup>+</sup>ju] et [fa<sup>+</sup>ji].

Lorsque les deux premiers segments ont le trait [+haut], comme dans /sIUa/, la règle (4a) pourrait s'appliquer indifféremment à la suite /IU/ ou à la suite /Ua/ de la représentation lexicale, donnant les deux résultats (1) sIua et (2) sIUa<sup>+</sup>. Le premier résultat conduit nécessairement à [sjua<sup>+</sup>]. Pour le second résultat, la règle (4a) s'applique de nouveau à la suite /IU/, ce qui donne sIua<sup>+</sup>, d'où encore la prononciation [sjua<sup>+</sup>]. Dans les deux cas, on obtient donc la prononciation [sjua]. Pour obtenir la prononciation étymologique, le modèle de représentation adopté exige une autre représentation lexicale, qui serait ici /sIwa/ avec une glissante /w/ spécifiquement marquée comme telle.

Ces résultats s'étendent aux noms comme *kiwi* [kiwi], *Sioui* [siwi], pour lesquels la glissante doit être lexicale: /kIwI/, /sIwI/. Pour le verbe *interviewer* [ĕtervjue], au contraire, la seule représentation serait /ĕtervIue/ (mais ce mot est dérivé, et l'effet de cycle que nous examinerons plus tard en § 4.1.3 pourrait intervenir ici).

Le cas des mots tuyau, tuyère, cuillère, bruyère, gruyère pour lesquels l'usage est partagé entre les prononciations du type [CqijV(C)] et [CyjV(C)], par exemple [tqijo] ~ [tyjo] pour tuyau, soulève un autre problème qui est intimement relié à

celui des yods «de transition», que nous allons examiner, avant de revenir à ce problème.

### 4.1.2.3.2 Yod de transition

L'existence d'un processus phonologique ajoutant un yod de transition dans les environnements dérivés est assez claire et l'on peut certainement postuler une règle (5) qui a pour effet d'ajouter un yod entre une voyelle *i* (spécifiée pour le trait de syllabicité) et une voyelle suivante.

(5) 
$$\emptyset \rightarrow j /i - [+syll]$$

Cette règle s'applique dans des formes dérivées telles que *crier* [krije] dont la forme lexicale est du type [[krI]e]<sub>V</sub> (les crochets gras indiquent les constituants morphologiques; nous reviendrons plus en détail sur ces notations) avec un radical [krI] suivi du suffixe infinitif [... e]<sub>V</sub>. Au cours de la dérivation /I/ est spécifié pour la syllabicité. Dans le cycle pertinent, la règle (5) peut alors s'appliquer pour donner [krije].

La règle (5) telle qu'elle est écrite n'est pas préservatrice de structure 14. Elle ne

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Elle pourrait possiblement l'être dans un modèle syllabique qui exige que toutes les syllabes aient une attaque possiblement vide, permettant d'écrire, au lieu de (5), une règle ajoutant des informations à une attaque vide.

peut alors pas s'appliquer dans un environnement non dérivé<sup>15</sup>. Cela expliquerait pourquoi elle ne s'appliquerait pas aux formes lexicales de *annihiler* /aniIle/ > [aniile] ou *bihari* /biari/ > [biari] (cf. § 4.1.2.4 pour la justification de ces formes).

Ceci implique que les yods apparaissant après les [i] dans des environnements non dérivés, comme *billet* [bijɛ], *fiancé* [fijãse]<sup>16</sup> ou *Milly* [miji], sont nécessairement lexicaux (ces mots auraient alors les représentations lexicales /bljɛ/, /fljɑ̃se/ et /mljl/)<sup>17</sup>.

## 4.1.2.3.3 Tuyau, bruyère et les autres

Pour les mots *tuyau*, *tuyère*, *cuillère*, *bruyère*, *gruyère*, les prononciations du type [CyjV(C)] ne posent aucun problème d'analyse et leur représentation lexicale est régulièrement /CYjV(C)/ (ainsi /tYjo/ pour la prononciation [tyjo] de *tuyau*). Pour les prononciations du type [CųijV(C)], on pourrait peut-être proposer les représentations /CYIV(C)/ (ainsi /tYlo/ pour la prononciation [tųijo] de *tuyau*). L'application de la règle (4a) aurait pour effet d'ajouter à /I/ le trait de syllabicité /tYlo/ > /tYio<sup>+</sup>/; puis (4b) s'applique à /Y/ pour donner [tųio<sup>+</sup>]; enfin la règle (5) ajoute un yod de transition, conduisant à la forme recherchée [tųijo<sup>+</sup>]. La question théorique est de

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Il n'est pas sûr, cependant, que ce résultat résulte automatiquement du modèle de sous-spécification stricte comme le voudrait Kiparsky (1995).

<sup>16</sup> La prononciation [fíase] fiancé est aussi très répandue. Elle ne nous intéresse pas ici.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Si on devait décider que (5) peut s'appliquer dans les environnements non dérivés, les mot *billet* et *Milly* auraient les représentations /biɛ/ et /mil/, la première s'opposant à *biais* /blɛ/ > [bjɛ].

savoir si l'application de la règle (4a) est suffisante pour permettre l'application d'une règle modificatrice de structure dans un environnement dérivé (comme c'était le cas dans les premiers modèles de blocage proposés par Kiparsky). Dans le cas contraire, on devrait adopter une analyse avec une glissante sous-jacente, ainsi /tYIjo] pour tuyau [tujjo].

Nous laisserons les problèmes théoriques relatifs au yod de transition en suspens, car de toutes façons l'évolution des yods de transition ne se laisse pas facilement observer dans l'histoire du français et que nous n'avons rien à dire à ce sujet.

### 4.1.2.4 Distributions irrégulières

Revenons maintenant au problème de l'irrégularité des distributions. La distribution des voyelles hautes et des glissantes correspondantes serait idéalement simple si les glissantes n'apparaissaient que devant voyelle et réciproquement s'il n'y avait pas de voyelle haute devant voyelle.

Mais nous savons que la glissante [j] se trouve par exemple, en fin de mot comme dans *paille* [paj] ou devant consonne comme dans *pailleté* [pajte] où elle est, dans ce dernier cas, toujours précédée d'une voyelle. Il est difficile, sinon impossible, de la considérer comme une variante distributionnelle de [i], puisque l'on peut aussi observer cette voyelle dans ces mêmes contextes, par exemple dans *haï* [ai] et *Haïti* [aiti]. La solution fonctionnaliste était de dire que /i/ et /j/ étaient phonologiquement distincts et que la distinction était neutralisée devant voyelle. Le problème n'est pas moindre pour les glissantes [w] et [y], car même si elles s'observent le plus souvent

devant voyelle, il existe des irrégularités réelles à cette distribution idéale dans les onomatopées et, pour certains locuteurs, dans des emprunts à l'anglais, dont il faut de toutes façons préciser le statut phonologique (un point que les analyses fonctionnalistes n'abordent pas).

Dans le modèle de la sous-spécification radicale, il suffira de préciser que les glissantes qui ne sont pas suivies de voyelle (elles sont donc en finale de mot ou devant consonne) sont des glissantes lexicales, c'est-à-dire que leur représentation lexicale contient le trait [-syll], par exemple : paille /paj/ et paillet /pajte/. Dans ces cas particuliers, le trait [-syll] est lexicalement pertinent, comme c'est le cas aussi pour certaines glissantes intervocaliques. C'est pour rendre compte de cet usage relativement spécifique des glissantes que nous avons mis dans le tableau 4.2 l'indication «(+)» pour la syllabicité des glissantes, car en général, ces segments ne sont pas spécifiés pour ce trait, comme dans les mots pied [pje] ou cahier [kaje] (ainsi que potentiellement à l'initiale, comme dans iode [jod] ou yogout [jogur]). Les voyelles [i] apparaissant dans les mêmes contextes que [j], comme dans hai [ai] et Haiti [aiti], auront les représentations lexicales avec le segment sous-spécifié /I/, comme ici /aI/ et /aItI/, soumis aux règles (4a) et (2c) : /aI/  $\rightarrow$  [a<sup>+</sup>i] et /aItI/  $\rightarrow$  [a<sup>+</sup>iti].

Inversement, certaines voyelles hautes s'observent devant des voyelles dans des contextes où ceci n'est pas attendu. Ainsi, dans un mot relativement rare comme *Bihari* (anciens habitants du Bihar, région de l'Inde, ayant fait les manchettes récemment), les annonceurs prononçaient régulièrement [biari], alors que l'on se

serait attendu à [bjari] d'où une opposition avec *Biarritz* [bjarits]. Une opposition moins exotique s'observe dans la paire *bouée* [bue] ~ (il) boit [bwa]. Dans le modèle de la sous-spécification radicale, il suffira de préciser que les seconds segments de *Bihari* /biarl/ ou de *bouée* /bue/ reçoivent comme seule spécification pour les traits de classe majeure le trait [+syll], ce qui bloquera la règle (4b), tandis que *Biarritz* et (il) boit seraient /blarlts/ et /bUa/. On pourra probablement invoquer le même mécanisme pour de nombreuses autres voyelles hautes suivies de voyelles (au moins pour les locuteurs pour lesquels ceci est vrai, car la variation individuelle est grande), comme dans *lueur* [lyør], *buanderie* [byãdri] et *nuage* [nyaʒ], qui satisfont à la description structurale de la règle (4a).

### 4.1.2.5 Après sonante en attaque

Comme nous l'avons déjà vu, la formation des glissantes n'a pas lieu lorsque cela créerait deux sonantes dans l'attaque d'une même syllabe. La plupart des analyses génératives que nous avons examinées dans le premier chapitre (cf. § 1.3 – Analyses génératives) proposent sous une forme ou une autre, une contrainte dérivationnelle interdisant l'application de règles dont le résultat serait syllabiquement insatisfaisant. Le modèle de Kiparsky ne permet pas d'avoir recours à ce genre de contraintes et il faudra traiter différemment le «blocage» des suites GG (Glissante+Glissante) en attaque et le «blocage» de suites LG (Liquide+Glissante) en attaque.

En fait, le blocage des suites GG (Glissante+Glissante) en attaque ne se pose pas dans ce modèle d'analyse, comme nous avons vu précédemment en discutant du cas

de Siouah (§ 4.1.2.3.1). La prononciation non attestée \*[sjwa], qui résulterait d'une synérèse de la suite [ua] dans [sjua] que cherchait à éviter les analyses antérieures, ne peut pas être obtenue, car le segment qui deviendrait la seconde glissante de la suite GG reçoit le trait [+syll] avant que la règle (4b) puisse agir et bloque ainsi son application.

Pour le second cas, il faudrait postuler une règle (de syllabification) du type (6).

(6) 
$$[] \rightarrow [+ \text{syll}] / ([- \text{syll}]) = [+ \text{cons}]$$

La règle (6) précise que le trait de syllabicité par défaut après une sonante consonantique (liquide ou nasale)<sup>18</sup> en attaque est [+syll]. Le principe ordonnant le spécifique avant le général fait en sorte que cette règle s'applique avant la règle (2c) et avant la règle (4b). Examinons en effet l'exemple *brouette* /brUɛt/. Les règles générales (2a) et (2b) s'appliquent aux deux segments initiaux, lexicalement spécifiés pour les traits [-son] pour le premier et [+cons] pour le second, car il n'y a aucun blocage de ces règles pour les segments ayant ces traits lexicaux. Cela veut dire que le /b/ est bien identifié comme [-syll] et le /r/ comme [+son]. La règle (6) s'appliquera donc au segment /U/ qui suit /br/ pour lui attribuer le trait [+syll]. Ceci,

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> La règle (5) englobe aussi l'absence des suites NG (Nasale+Glissante) en attaque. Nous passons sous silence ces cas qui impliquent aussi le traitement des chvas, comme dans *(vous) apparteniez* [apartonje] ~ \*[apartnje], et qui sont très complexes.

à son tour, bloquera l'application de la règle (4b) qui en aurait fait une glissante.

Enfin, le segment /ɛ/ reçoit le trait [+syll] par application de (4a) qui est plus spécifique que (2c) (mais le résultat aurait été le même avec (2c)). Ainsi donc /brUet/> [brue+t] et non \*[brwe+t].

Il existe, cependant, des glissantes [ų] et [w] après une liquide en attaque, comme dans cloître [klwatr] ou pluie [plųi], qui s'opposent d'ailleurs à des voyelles hautes dans des contextes très semblables, comme dans Clouâtre [kluatr] et fluide [flyid]. La solution ici consiste encore à les traiter comme des glissantes lexicales dont le trait [-syll] bloque l'application de la règle (6); ainsi les deux mots cloître et pluie auraient les représentations /klwatr/ et /plųI/ avec des glissantes distinctes des segments sous-spécifiés correspondants de Clouâtre /klUatr/ et fluide /flYId/.

Notons, cependant que dans cette règle (6), la précision 'début de syllabe' (indiquée ici par l'abréviation '\$') est peut-être problématique, car elle présuppose une syllabification partielle des suites segmentales — que nous n'avons pas examinées dans ce travail<sup>19</sup>.

D'autre part, la formulation (6) ignore les configurations [rl]G, comme dans perluette [perlyet] ou perlier [perlye] (s'opposant à bourrelier [burəlye] et non \*[burlye] dans la langue moderne) que nous n'avons pas prises en compte dans cette présentation relativement sommaire.

### 4.1.3 Le cycle et la formation des glissantes

Pour mettre en évidence comment fonctionnent les strates et l'application cyclique dans le modèle de Kiparsky, nous allons examiner trois cas de figure que nous intégrerons ensuite pour faire un bilan possible pour le français moderne. Dans le premier cas de figure, nous supposerons que la formation de glissantes (règle 4b) ne s'applique que dans des environnements non dérivés, dans le second qu'elles apparaissent dans les environnements dérivés par suffixation; le troisième élargira le second en conservant la formation des glissantes dans les environnements dérivés par suffixation, mais en l'excluant dans ceux qui sont obtenus par préfixation ou par composition. (Pour simplifier la présentation, nous ignorerons toujours les yods de transition).

### 4.1.3.1 Glissantes seulement dans les environnements non dérivés

Le modèle lexical de Kiparsky fait appel à une structure stratifiée dans laquelle les règles phonologiques s'appliquent à l'intérieur de cycles définis par les structures morphologiques internes des mots, que l'on comprendra plus facilement en comparant le traitement des mots *nouer* et *noix*.

La structure morphologique de ces deux mots est noix  $[nUA]_N$  (sans structure interne) et nouer  $[[nU]E]_V$ . On note ici les crochets de constituants en gras ce qui permet de les distinguer des crochets en maigre entourant les valeurs phonétiques. Le contenu des crochets en gras est soit une représentation phonologique lexicale (dans

la ligne supérieure d'une dérivation), soit une représentation phonologique intermédiaire.

Il n'y aura donc qu'un cycle pour le premier [nUA]<sub>N</sub> et l'ensemble des règles phonologiques pertinentes s'appliqueront pendant ce cycle. La formulation concernant l'application des règles phonologiques sera précisée plus tard lorsque nous verrons comment interviennent les strates. Il y aura deux cycles pour le second, un premier cycle où ces mêmes règles s'appliquent d'abord au constituant interne le plus enchâssé, ici [nU], à la fin duquel les crochets de ce constituant sont effacés; le second cycle s'appliquera alors au constituant supérieur [nue]<sub>v</sub>. Voici graphiquement ce que cela représente (on présuppose pour le moment qu'il n'y a qu'une seule strate):

# 1<sup>er</sup> cas de figure

Entrées lexicales :	[nUa] <sub>N</sub>	[[nU]e] <sub>V</sub>
Cycle 1		[nU]
Règle (4a)	[nUa <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>	
Règle (4b)	[nwa <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>	
Règle (2c)		[nu]
Effacement des parenthèses internes		nu
Fin du cycle 1	$[nwa^+]_N$	nu

Cycle 2	[nue] <sub>V</sub>
Règle (4a)	
Règle (4b)	
Règle (2c)	[nue <sup>+</sup> ] <sub>V</sub>
Effacement des parenthèses internes	
Fin du cycle 2	[nue <sup>+</sup> ] <sub>V</sub>

#### Fin de la dérivation

On voit bien l'effet du cycle sur la dérivation de la forme dérivée [[nU]e]<sub>V</sub>. Au premier cycle portant sur le constituant [nU], le /U/ n'est pas suivi de voyelle, la règle (2c) n'est pas bloquée et lui attribue le trait [+syll]. Lorsque le segment résultant *u* apparaît suivi d'un segment non spécifié pour les traits de catégories majeures au second cycle, la règle (4b), qui s'était appliquée dans la forme non dérivée [nUa]<sub>N</sub> est maintenant bloquée à cause de la préservation de structure, puisqu'elle aurait l'effet de transformer le trait [+syll] en [-syll].

Ce sont donc la structure interne et l'algorithme cyclique d'application qui sont seuls responsables du fait que les segments hauts /I, Y, U/ ne deviennent pas des glissantes devant un segment qui se réalise comme une voyelle dans les environnements dérivés.

#### 4.1.3.2 Glissantes dans les environnements dérivés : suffixation

Pour obtenir le résultat du français moderne où la formation des glissantes s'observe dans (certains) environnements dérivés, il est évident que l'analyse précédente doit être modifiée. C'est là qu'intervient l'existence de strates. Dans le modèle de la phonologie lexicale, le lexique est divisé en strates associées aux diverses opérations morphologiques de formation de mots. À une strate précise est associé un ensemble d'opérations morphologiques spécifiques. Chacune des règles phonologiques s'applique à une strate particulière ou, parfois, à plusieurs d'entre elles.

Pour que la formation des glissantes (4b) s'applique à la forme dérivée [[nU]e]<sub>V</sub>, il faut d'une part que sa structure interne ait été simplifiée dans la strate où s'applique la règle (4b) et d'autre part que la règle (2c) n'ait pas pu s'appliquer à une strate antérieure où elle avait conservé sa structure interne. On admettra qu'il existe (au moins) deux strates dans la phonologie du français et que la règle (2c) s'applique seulement à la seconde de ces strates. Voyons concrètement ce que tout ceci implique, en prenant les mêmes exemples que précédemment et en ajoutant la forme (il) noue, qui permet de mettre en évidence les effets de la strate 2 :

# 2<sup>e</sup> cas de figure

Strate 1:

Opérations morphologiques: (la plupart des) suffixations

Opérations phonologiques: les règles examinées dans ce chapitre, sauf la règle (2c)

Entrées lexicales :	[nUa] <sub>N</sub>	[[nU]e] <sub>v</sub>	[nU] <sub>V</sub>
Cycle 1		[nU]	
Règle (4a)	[nUa <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>		=:
Règle (4b)	[nwa <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>		
Effacement des parenthèses internes		nU	
Fin du cycle 1	[nwa <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>	nU	[nU] <sub>V</sub>

Cycle 2	[nUe] <sub>V</sub>	
Règle (4a)	[nUe <sup>+</sup> ] <sub>V</sub>	
Règle (4b)	[nwe <sup>+</sup> ] <sub>V</sub>	
Effacement des parenthèses internes		
Fin du cycle 2	[nwe <sup>+</sup> ] <sub>V</sub>	

Strate 2:

Opérations morphologiques: aucune opération morphologique pertinente ici

Opérations phonologiques: la règle (2c)

Entrées lexicales :	[nwa <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>	[nwe <sup>+</sup> ] <sub>v</sub>	$[nU]_{V}$
Cycle 1			
Règle (2c)			[nu] <sub>V</sub>
Effacement des parenthèses internes			
Fin du cycle 1	[nwa <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>	[nwe <sup>+</sup> ] <sub>v</sub>	[nu] <sub>V</sub>

#### Fin de la dérivation

Dans cet exemple, les opérations de la strate 1 sont semblables à celles que nous avons vues précédemment, avec une exception importante: les segments /U/ de [[nU]e]V 'nouer' et de [nU]V '(il) noue' ne reçoivent pas de marque de syllabification, puisque la règle (2c) est maintenant assignée à la strate 2. Cela a des conséquences importantes pour le deuxième cycle de la strate 1, car la forme issue de [[nU]e]<sub>V</sub> est maintenant [nUe]<sub>V</sub> dont la forme segmentale est la même que celle de [nUa]<sub>N</sub>. Comme le deuxième cycle répète toutes les opérations phonologiques du premier, [nUe]<sub>V</sub> va subir le même traitement que [nUa]<sub>N</sub> avait subi au premier, et donc devenir [nwe<sup>+</sup>]<sub>V</sub>.

La règle (2c) apparaît maintenant à la strate 2, pour compléter l'assignation du trait [+syll] aux segments sous-spécifiés qui n'ont pas reçu d'affectation pour le trait [syll] à la première strate, comme dans le cas de [nU]<sub>V</sub> '(il) noue'.

## 4.1.3.3 Glissantes dans les environnements dérivés : préfixation et composition

Dans le dernier cas de figure examiné ici, la formation des glissantes doit continuer à s'appliquer aux formes dérivées par suffixation, mais non aux formes obtenues par préfixation ou composition. Le traitement lexical est immédiat: nous devons faire en sorte que ces dernières aient conservé leur structure de constituant au moment où la règle (2c) s'applique (comme *nouer* dans le 1<sup>er</sup> cas de figure examiné dans le chapitre 4.1.3.1). Il faut donc que les opérations morphologiques de préfixation et de composition appartiennent à la même strate que la règle phonologique (2c). Examinons concrètement la dérivation de la forme *mi-ouvert* [[mI][Uver]]<sub>A</sub> résultant de l'application d'un procédé de préfixation (le résultat aurait été le même si nous avions décidé d'y voir une opération de composition).

La seule modification à apporter à la grammaire précédente est l'assignation des opérations morphologiques de préfixation et de composition à la strate 2. La forme *mi-ouvert* [[mI][Uver]]<sub>A</sub> est formée à la strate 2, elle n'existe tout simplement pas à la strate 1, et aucune des opérations de cette strate n'aura donc d'effet sur celle-ci. La dérivation à la strate 2 prend la forme suivante (nous avons répété les dérivations de [nUa]<sub>N</sub> et [[nU]e]<sub>V</sub> de l'étude de cas précédente pour faire ressortir les différences):

# 3<sup>e</sup> cas de figure :

Strate 1: (comme précédemment)

Voir le cycle 1 du 2<sup>e</sup> cas de figure.

Strate 2:

Opérations morphologiques: opérations de préfixation et de composition

Opérations phonologiques: les règles (2) et (3)

Entrées lexicales :	$[nwa^+]_N$	[nwe <sup>+</sup> ] <sub>V</sub>	[[mI] [	Uver]] <sub>A</sub>
Cycle 1			[mI]	[Uver]
Règle (2c)			[mi]	[uve <sup>+</sup> r]
Effacement des parenthèses internes			mi	uvε <sup>+</sup> r
Fin du cycle 1	[nwa <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>	[nwe <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>	mi	uvε <sup>+</sup> r

Cycle 2	[miuve <sup>+</sup> r] <sub>A</sub>
Règle (2c)	
Effacement des parenthèses internes	
Fin du cycle 2	[miuve+r] <sub>A</sub>

Fin de la dérivation

La formation des glissantes ne s'applique pas au /I/ de [[mI] [Uver]]A, parce qu'au premier cycle de la strate 2, la règle (2c) s'applique aux deux constituants [mI] et [Uver] isolément et ajoutent le trait [+syll] au segment /I/, qui le conservera dans le deuxième cycle à cause de la préservation de structure.<sup>20</sup>

### 4.1.3.4 Bilan pour le français moderne

Le français moderne présente en quelque sorte une situation intermédiaire entre l'absence de formation des glissantes dans les environnements dérivés (cas § 4.1.3.1) et le dernier cas examiné (cas § 4.1.3.3). La situation est en fait très variable et dépend beaucoup des locuteurs. Si l'on en croit Watbled (1991), l'authentique français de Marseille ne connaîtrait pas la formation de glissantes dans les environnements dérivés et correspondrait précisément au cas § 4.1.3.1. C'est aussi la situation qui prévalait dans la norme des lexicographes jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Pour beaucoup de locuteurs, cependant, la formation des glissantes est plus ou moins variable dans les formes obtenues par suffixation, sauf devant certains suffixes comme -isme, -iste, -esque où elle ne se produit pas. Pour ces formes en -isme, -iste, -esque, il suffit de préciser qu'elles sont produites dans la strate 2. Pour la variabilité

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> On notera ce qui peut apparaître un «truc» dans cette analyse. Des parenthèses notant les constituants entourent le préfixe [mI], forçant ainsi l'application d'un cycle sur le préfixe. Nous n'avions pas indiqué de parenthèses de constituants autour des suffixes, conformément à l'usage de la phonologie lexicale. En fait, les résultats n'auraient pas été modifiés si nous avions indiqué la structure pour les formes suffixées, par exemple [[nU][e]]<sub>V</sub> pour *nouer*, forçant un cycle sur le constituant [e] qui aurait alors été du ressort de la règle (2c) dans la section § 4.1.3.1).

associée aux autres suffixes, il suffira de permettre l'application facultative de la règle (2c) à la strate 1 et la rendre obligatoire à la strate 2 où comme on l'a vu ont lieu les formations de formes préfixées et composées. Pour voir les effets de ces modifications, réexaminons les dérivations de noix  $[nUa]_N$  et de nouer  $[[nU]e]_V$ .

Strate 1:

Opérations morphologiques: les suffixations, sauf celles en -isme, -iste, -esque.

Opérations phonologiques: règles (2c) avec application variable.

Entrées lexicales :	[nUa]N	[[nU]e] <sub>V</sub>	
Cycle 1			
Règle (4a)	[nUa <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>		
Règle (4b)	[nwa <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>		
Règle (2c) variable		[nu]	[nU]
Effacement des parenthèses internes		nu	nU
Fin du cycle 1	[nwa <sup>+</sup> ] <sub>N</sub>	nu	nU

Cycle 2	[nue]V	[nUe]V
Règle (4a)		[nUe <sup>+</sup> ]V
Règle (4b)		[nwe <sup>+</sup> ] <sub>V</sub>
Règle (2c) variable	[nue( <sup>+</sup> )] <sub>V</sub>	
Effacement des parenthèses internes		
Fin du cycle 2	[nue( <sup>+</sup> )]V	[nwe <sup>+</sup> ] <sub>V</sub>

### Strate 2:

Opérations morphologiques: préfixation, composition, suffixation de -isme, -iste, -esque.

Opérations phonologiques: au moins les règles (2) — dont (2c) obligatoire — et (3).

#### Fin de la dérivation

La règle (2c) étant facultative à la strate 1, cela veut dire que l'on pourra l'appliquer ou non. En conséquence, il y aura deux résultats possibles correspondant aux deux cas de figures examinés en § 4.1.3.1 et § 4.1.3.3: pas de formation de glissantes (lorsque (2c) s'applique) et formation de glissantes (lorsque (2c) ne s'applique pas). Notons qu'à la fin de la première strate le [... e]<sub>V</sub> de *nouer* pourra ou non recevoir le trait [+syll] puisque la règle (2c) est facultative. S'il ne l'a pas reçu à la strate 1, il le recevra à la strate 2 où l'application de la règle (2c) est obligatoire.

### 4.2 Évolution des glissantes dans le modèle lexical

#### 4.2.1 Dans les environnements dérivés

L'organisation générale de la formation des glissantes dont nous venons de donner les grandes lignes permet de rendre compte relativement bien de la généralisation de la formation des glissantes aux environnements dérivés. En effet, nous avons vu que la formation des glissantes s'est d'abord produite progressivement dans les environnements non dérivés, comme dans les mots viande ou académicien, et que ce n'est que plus tard, dans une deuxième étape, qu'elle s'est étendue aux environnements obtenus par suffixation, comme dans dénouer, où elle s'applique plus ou moins variablement selon les locuteurs. Le modèle formel que nous avons présenté permet de décrire la deuxième étape en disant que le changement a consisté à déplacer la règle par défaut (2c) (une règle qui assigne le trait [+syll] aux segments non spécifiés pour le trait de syllabicité) de la strate 1 à la strate 2 de la grammaire. Il permet aussi de décrire la transition progressive observée lors de la deuxième étape: le transfert la règle (2c) de la strate 1 à la strate 2 n'a pas besoin de s'accomplir brutalement; il peut exister une période intermédiaire pendant laquelle la règle (2c) peut encore s'appliquer variablement à la strate 1 — apparemment de moins en moins —, ce qui explique les deux prononciations possibles [denue] (registre formel) et [denwe] (registre plus normal).

Ce modèle semble avoir plus de difficulté à décrire l'extension plus rapide de la formation des glissantes lorsque l'ancienne voyelle haute n'était pas dans la syllabe initiale du mot, par exemple, plus rapide dans dénouer que dans nouer, car il fait dépendre la formation des glissantes de l'application d'une règle d'assignation de traits par défaut, qui ne fait pas intervenir la position des segments /I, Y, U/ dans le mot.

Ce modèle, cependant, n'offre aucune explication sur ce qui a pu déclencher le changement historique. Pourquoi une règle d'assignation de trait par défaut, la règle (2c), a-t-elle changé de strate? La phonologie lexicale utilise souvent une métaphore historique pour justifier la division du lexique en strates, en disant que les strates inférieures sont celles qui ont conservé les traces des changements historiques les plus anciens et qui sont devenus relativement figés, tandis que les changements nouveaux forment les bases des règles phonologiques les plus actives des strates supérieures. Cette métaphore, cependant, ne convient pas pour les règles par défaut, surtout lorsqu'il s'agit d'une règle universelle, comme c'est le cas ici. Il apparaît difficile de dire s'il est « normal » que de telles règles passent dans les strates supérieures; si cela était le cas, cela pourrait peut-être expliquer le sens de l'évolution historique observée ici.

Finalement, le modèle prédit, correctement il semble, que la deuxième étape pendant laquelle la formation des glissantes s'est étendue à certains domaines dérivés n'est pas un mécanisme de diffusion lexicale. Si le changement consiste à une redistribution des règles dans la grammaire, tous les mots qui sont du ressort de ces règles doivent être affectés à la même période. C'est bien ce que la documentation

disponible semble confirmer. La diffusion lexicale que nous avons relevée dans le chapitre précédent semble strictement limitée aux environnements non dérivés.

#### 4.2.2 Dans les environnements non dérivés

### 4.2.2.1 Modèle théorique de la diffusion lexicale

Dans son analyse phonologique de la diffusion lexicale, Kiparsky (1995) retient deux éléments: (1) l'existence d'un noyau initial de formes ayant une certaine propriété phonologique représentée dans la grammaire synchronique par une règle phonologique, et (2) une généralisation des contextes d'application de cette règle, qui s'applique progressivement aux nouveaux mots qui sont du ressort de cette généralisation. C'est un processus impliquant la perte des traits spécifiés dans les représentations lexicales qui est responsable de l'application graduelle de la généralisation.

Un exemple hypothétique permettra de comprendre le mécanisme proposé. Supposons qu'au cours de son histoire le français n'ait connu de formation de glissantes que pour le segment /I/ devant /e, ẽ, ɛ, ẽ/ et que celle-ci ait été totalement régulière. Les règles phonologiques auraient été les mêmes que précédemment, à l'exception de la règle (4b) qui aurait eu la forme (7)

(7) 
$$\left[ + \text{haut} \right] \rightarrow \left[ -\text{syll} \right] / \left[ -\frac{\text{bas}}{-\text{arr}} \right] \left[ -\frac{\text{haut}}{-\text{bas}} \right]$$
 -  $\frac{\text{haut}}{-\text{bas}}$  -  $\frac{\text{arr}}{-\text{rond}}$ 

Les représentations lexicales /vIēt/, /vIãdə/, /IIõ/ et /fUɛt/ (de (il) vient, viande, lion et fouet pour rendre le scénario plus concret) auraient automatiquement pour réalisation phonétique [vjēt] (avec synérèse), [liõ], [viãdə] et [fuɛt] (les trois derniers avec diérèse). Plus généralement, le même segment /I/ se réaliserait [j] devant /e, ẽ, ɛ, ẽ/ et [i] partout ailleurs, tandis que /U/ se réaliserait toujours [u]. Ceci constitue l'état initial, et les mots qui, comme (il) vient, sont du ressort de la règle (7) forment le noyau initial.

Une généralisation possible de (7) serait la perte des traits [-arr, -rond] du segment initial dans la description structurale de (7), c'est-à-dire formation de glissantes pour tous les segments hauts /I, Y, U/ suivis de /e, ẽ, ε, ẽ/. Dans notre exemple la synérèse affecterait alors *fouet*, qui devient alors [fwet], ainsi que *tous les mots* dont les représentations lexicales contiennent un /U/ suivi de /e, ẽ, ε, ẽ/. Une autre généralisation possible serait la perte du trait [-bas] du dernier segment de la description structurale de (7), ce qui étendrait la formation des glissantes aux /I/ suivis de /a, ã/, comme dans le mot *viande*, ainsi que dans *tous les mots* contenant /Ia, Iã/ dans leur représentation, mais non à la suite /Iõ/ dans le mot *lion* par contre. Ce qui est problématique dans ce mécanisme, c'est que la généralisation vaut

immédiatement pour tous les mots qui satisfont la généralisation, cependant ce que l'on observe c'est que cette diffusion lexicale se fait mot à mot. Si l'on n'a pas une généralisation brutale à tous les mots du lexique, c'est que, en même temps que se fait la généralisation de la règle, se produit une réanalyse des formes du lexique dans laquelle tous les segments qui seraient du domaine de la généralisation reçoivent les traits qui bloqueront l'application de cette nouvelle règle et permettront le statu quo, malgré la généralisation de la règle<sup>21</sup>. Ainsi, dans le cas de la seconde généralisation que nous avons imaginée, non seulement la règle (7) perdrait le trait [-bas] du dernier segment de la description structurale, mais tous les mots dont les représentation contiennent /Ia, Iã/, comme viande /vIãdə/, collégial /kɔleʒIal/, diable /dIablə/, diacre /dIakrə/, hiatus /Iatys/, liard /IIar/, etc. adopteraient des représentations où /Ia/ a été remplacé par /ia/: /viãdə/, /kɔleʒial/, /diablə/, /diakrə/, /iatys/, /liar/, etc., ce qui les exclut automatiquement du domaine d'application de la nouvelle règle. Les segments /i/ de ces nouvelles représentations lexicales, cependant, sont marqués, puisqu'ils contiennent le trait [+syll] que les langues ont tendance à ne pas indiquer dans le lexique, et augmentent ainsi la complexité de la grammaire. Ils auront progressivement tendance à reprendre la valeur non marquée /I/ entraînant alors l'application de cette généralisation à la règle (7), c'est-à-dire la

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Kiparsky (1995) passe sous silence le processus de réanalyse. C'est Goldsmith (1995:16), dans sa présentation de l'article de Kiparsky, qui fait ressortir la nécessité d'une telle réanalyse en soulignant qu'elle lui semble très surprenante: car au moment où elle se produit, elle complexifie dramatiquement le lexique.

synérèse dans la prononciation. Ce processus de simplification des traits marqués est graduel, et s'appliquera — par exemple — d'abord à *viande* puis plus tard à *diable*, puis encore plus tard à *liard*, etc., ce qui est bien le processus de diffusion lexicale que le modèle cherche à rendre.

### 4.2.2.2 Interprétation du changement historique

### 4.2.2.2.1 État initial

Dans les exemples de diffusion lexicale examinés par Kiparsky, l'état initial résultait d'un changement historique de type néo-grammairien dans un contexte relativement limité, qui se généralisait ensuite. La formation des glissantes en français doit sa source à une situation toute différente. En effet, celles-ci ont deux sources historiques: (1) les diphtongaisons anciennes [îe, îe, ûe/ûa, ûê, ŷî, ŷî] auxquelles est venue s'ajouter très tôt la diphtongue [îo] par un processus d'analogie complexe et (2) plus tard la synérèse. C'est probablement les diphtongaisons anciennes qui ont constitué le noyau initial. Cependant, celles-ci résultent non pas d'un changement de type néo-grammairien, mais de plusieurs changements de ce types, à l'origine relativement indépendants les uns des autres et qui ont pu se produire à des époques très différentes. Il n'existe pas de règle simple du type (7) qui engendrerait les glissantes des diphtongues anciennes et seulement celles-ci. La seule règle simple qui puisse le faire est justement la règle (4b), mais elle s'applique aux segments /I, Y, U/ devant une voyelle quelconque, pas spécifiquement à /I/ devant /e, ê/, à /Y/ devant /i, î/ et à /U/ devant /ɛ (a), ê/.

#### 4.2.2.2.2 Généralisation des contextes

Si l'on accepte la logique du modèle de diffusion lexicale de Kiparsky et l'analyse moderne que nous avons proposée ici, il aurait existé à un moment donné dans l'histoire du français une situation dans laquelle les anciennes diphtongues avaient des représentations lexicales du type /Ie, Iĕ, Iŏ, Yi, Yi, Uɛ (Ua), Uĕ/ et étaient sujettes à la règle (4b). Cela implique que les représentations lexicales des voyelles hautes suivies de voyelles dans les chaînes phonétiques devaient être au contraire les segments /i, y, u/ spécifiés pour le trait [+syll], ainsi viande /viādə/, diable /diablə/, viole /viɔlə/, oui /uI/, fouet /fuɛt/, écuelle /ekyɛlə/, ruine /ryInə/, etc. (en supposant que ces formes existaient à cette époque). La simplification des traits marqués proposée par Kiparsky dans son modèle de diffusion lexicale peut donc s'appliquer aux segments /i, y, u/, qui deviennent progressivement /I, Y, U/, un mot à la fois, avec synérèse concomitante.

La règle originale étant déjà maximalement générale, il ne devrait pas y avoir de généralisation dans des contextes particuliers — contrairement aux cas examinés par Kiparsky. Il ne semble pas, effectivement, qu'il y ait eu de préférence marquée pour la synérèse des suites vocaliques /ie, ie, io, yi, yi, ue (ua), ue/ qui donneraient des suites identiques aux anciennes diphtongues historiques, comme certaines descriptions historiques du français le laissent entendre. Les données recueillies ne sont pas abondantes, mais il semble bien que dès les premiers cas de synérèse, ceux-ci s'observent aussi bien dans des mots tels que diable, oui, enfouir, écuelle où les

anciennes suites vocaliques ne se sont confondues avec les anciennes diphtongues que dans les mots fouet, fouin, ancien ou chrétien.

Notons cependant, que la même analyse formelle prédit que les yods en coda, issus des anciens [ʎ] palataux devraient, au contraire, avoir tendance à devenir dissyllabiques. En effet, nous avons vu que leur représentation lexicale devait avoir un /j/ spécifié pour la non-syllabicité: paille /paj/ et pailleté /pajte/. Selon la même logique, ils devraient avoir tendance à perdre les traits marqués pour devenir /pal/ et /palte/ qui donneraient les prononciations \*[pai] et \*[paite]. Il faudrait probablement revoir notre analyse synchronique et proposer au contraire que ce sont les segments [i] de haï ou de Haïti qui sont marqués lexicalement: /ai/ et /aitl/, et que les yods phonétiques de paille et pailleté au contraire sont non marqués: /pal/ /palte/ (et revoir la règle (4a) en conséquence). En effet, les anciens hiatus voyelle+voyelle haute ont eu tendance dans l'histoire du français à devenir des diphtongues décroissantes; ainsi, Lanoue mentionne les prononciations monosyllabiques [hɛj] et [-bɛj] des terminaisons de haï et obéi et d'autres mots semblables.

### 4.2.3 Les contraintes après les liquides en attaque

Le dernier point que nous examinerons dans cette section concerne l'évolution des glissantes et des voyelles hautes en hiatus après les liquides en attaque, pour lesquelles nous avons postulé la règle synchronique (6).

Initialement il n'y avait aucune contrainte sur la distribution des diphtongues [je, jẽ, jõ, ųi, ųī, wɛ (wa), wɛ̃]. Les diphtongues qui commençaient par les

glissantes [q, w] comme dans *bruit, pluie, croix* ou *groin* ont conservé leur monosyllabisme dans la langue moderne après des liquides en attaque. Le mot *groin,* seul représentant de [wɛ̃] après une liquide en attaque, a cependant connu une prononciation dissyllabique jusqu'au XIXe siècle. Seules les diphtongues [je, je, jõ] ont fini par devenir [i(j)e, i(j)e, i(j)õ] dans ces contextes, avec quelques exceptions, en particulier dans les terminaisons verbales (comme nous avons vu dans le chapitre 1). Si nous ignorons ces cas exceptionnels, nous pouvons dire qu'il s'est développé une contrainte (presque) absolue dans l'histoire du français, qui a la forme de la règle (6), mais limitée aux segments non arrondis, que nous pouvons représenter comme (8).

(8) [-rond] 
$$\rightarrow$$
 [+syll] /  $([-syll])$   $\begin{bmatrix} +\cos \\ +\sin \end{bmatrix}$  ---

Cette règle s'est introduite dans la langue au moins pendant le XVIe siècle et s'est imposée dans la norme pendant le même siècle. Cette règle s'applique à des mots tels que *grief, étrier, bouclier, peuplier, (pie-)grièche* dont les représentations lexicales étaient alors du type /grIef (grief), etrIer, buclIer, pøplIer, grIef (grIef)/ avec un /I/ non spécifié pour la syllabicité, avant et après l'introduction de la règle (8) dans la grammaire de la langue. Avant l'apparition de la règle, le /I/ se réalisait [j], après il se réalise [i]. Nous assistons ici au commencement d'un changement phonétique qui devrait être, si nous acceptons la thèse de Kiparsky, de type néo-

grammairien. Il n'est pas clair, cependant, que le changement réel ait été aussi abrupt. Comme nous avons vu, le témoignage de Lanoue laisse croire que l'expansion de (8) relève aussi de la diffusion lexicale.

À la même époque, les suites [ųi, wɛ, (wa), wɛ̃] dans les mêmes contextes avaient aussi un segment /Y, U/ non spécifié pour la syllabicité : *bruit* /brYit/, *pluie* /plYiə/, *croix* /krUɛs/, *groin* /grUɛ̃/. Ces segments recevaient le trait [-syll] par application de la règle (4b), comme après les autres attaques (que nous avons examinées précédemment en § 4.2.2.2.2). La règle (8) ne s'appliquant pas aux segments /Y, U/, il n'y a pas de blocage de la règle (4b).

Le problème se complique lorsque nous examinons l'évolution des suites voyelle haute + voyelle dans les mêmes contextes. On ne peut exclure que la règle (4b) ait commencé à se manifester avant que la règle (8) ne se fasse sentir, ce qui aurait permis la formation de glissantes précédées d'une liquide en attaque dans des mots tels que truelle, agrouelle, brioche, brouette, bruant, cruel, écrouelles, flouet (devenant fluet), gruau, truand, vitriol. En effet des prononciations comme teruelle pour truelle, ou feluette pour fluette, sont attestées<sup>22</sup>, ce qui présuppose la formation d'une glissante suivie d'une épenthèse vocalique brisant les attaques complexes qui en ont résulté, par. ex. : truelle [tryɛlə] > [tryɛlə] > [təryɛlə] — ces formes n'ont

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> La variante barouette de brouette pourrait refléter une évolution semblable, mais ce n'est pas tout à fait certain; en effet, brouette est le diminutif de beroue < lat. birota, qui aurait pu conserver sa voyelle prétonique dans certains dialectes, bien que les premières formes attestées de l'ancien français soient brouette plutôt que berouette.

cependant pas été retenues par la norme<sup>23</sup>. Pour rendre compte de l'évolution dans la norme, on doit admettre ou bien que la règle (8) s'est généralisée à l'ensemble des segments /I, Y, U/, comme nous avons admis dans notre analyse synchronique, ce qui aurait donné la règle (6) — qui bloque alors l'application de la formation des glissantes dans les mots du type *truelle*, ou bien que la simplification des spécifications de [y, u] en hiatus ne s'est pas appliquée après une liquide en attaque. Deux options insatisfaisantes, comme nous allons le montrer.

Si la règle (8) s'était généralisée pour devenir la règle (6), on expliquerait bien pourquoi l'évolution des représentations lexicales de *truelle* /tryɛlə> /trYɛlə/ avec la simplification attendue de /i, y, u/ à /I, Y, U/ ne s'est pas accompagnée de formation de glissantes (attestées seulement dans des variétés non standard). Le problème, cependant, c'est que simultanément, les mots qui comprenaient des diphtongues historiques commençant par [u,w] dans les mêmes contextes ont dû connaître la complexification inverse : les représentations lexicales de *trois* et *truite*, par exemple, ont dû passer de /trUɛs/ et /trYitə/ à /trwɛs/ et /truitə/ (qui sont d'ailleurs les représentations que nous avions adoptées dans notre analyse synchronique) pour éviter l'application de la règle (6). Ce changement est totalement inexplicable.

Inversement, nous pourrions supposer que la règle (8) s'est conservée dans la langue, et que le processus de diffusion lexicale par lequel /y, u/ sont devenus /Y, U/

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Il est possible que dans dans les usages sur lesquels s'est fondée la norme, les formes innovatrices du type [truɛlə] (si jamais elles ont existé) étaient des variantes de [truɛlə], qui seule a été retenue

ne s'est pas généralisé aux mots du type truelle, qui ont ainsi échappé à la règle de formation des glissantes (4b). La raison de la non formation de glissante dans les mots tels que truelle, agrouelle, brouette, bruant, cruel, écrouelles, flouet, fluet, gruau, influence, monstruosité, truand puis plus tard — après la généralisation de la formation des glissantes aux environnements dérivés par suffixation — dans les mots du type clouer, rabrouer, trouer, gluer ou obstruer, proviendrait tout simplement de ce que la diffusion est incomplète. Ce serait un simple accident que la diffusion lexicale n'ait pas encore atteint les /y, u/ après une liquide en attaque<sup>24</sup>, ce que la grammaire n'est pas en mesure d'expliquer.

#### 4.3 Conclusion

Nous avons vu dans ce dernier chapitre que le modèle théorique de la diffusion lexicale permet de rendre compte de l'état actuel des glissantes. L'approche de Kiparsky trouve sa richesse dans la sous-spécification radicale qu'elle utilise, dans la création presque infinie de règles ayant pour effet de fournir la valeur des traits et de rendre compte des exceptions (qui n'en sont pas dans cette approche) ainsi que dans la stratification du lexique où les règles s'ordonnent de façon cyclique. Il nous est apparu que la présentation de l'état synchronique des glissantes selon ce modèle était

après que la contrainte que nous examinons soit apparue.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Notons cependant, deux informateurs de l'enquête Martinet et Walter ayant produit un [w] ou [ų] dans le verbe *enclouer*, *menstruel*, *tonitruer*, et un informateur dans les mots *écrouelles*, *écrouir*, *écrouissage*, *cruenté*.

presque sans faille si ce n'est que le mécanisme adopté par Kiparsky ne tient pas compte de la position des segments hauts dans le mot. Historiquement, comme on l'a vu, la formation de glissantes pour les voyelles hautes en syllabe initiale a été ralentie, ce que ce modèle semble difficilement expliquer. Cependant les distributions qui ont soulevé des problèmes dans les analyses antérieures semblent ici se régler par le biais de règles phonologiques lexicales plutôt que par des règles distributionnelles.

Le compte rendu de l'évolution présente quelques lacunes pour lesquelles le modèle ne semble pas pouvoir fournir d'explication. En effet, bien que l'on puisse parfaitement organiser l'évolution des glissantes selon l'approche de Kiparsky, on ne peut toutefois pas expliquer ce qui a pu en déclencher la diffusion. En effet, comme nous l'avons montré, il semble que le changement soit dû à un changement de strate de la règle de défaut (2c); cependant le modèle ne prévoit pas que les règles assignant les valeurs de défaut fassent partie des strates inférieures ou supérieures. C'est d'ailleurs un problème dans cette analyse puisque avec la généralisation des contextes toutes les formes qui correspondent au contexte devraient acquérir la glissante (pour ce cas-ci) étant donné que le segment sous-jacent se trouve dans le contexte où s'applique la règle, ce qui n'est cependant pas le cas et qui a pour résultat d'engendrer un marquage très peu économique des formes.

Il ne semble pas non plus que la théorie puisse fournir de solution au contexte OL. Dans les deux solutions proposées il s'ensuit un énorme marquage du lexique, marquage sur lequel Kiparsky ne fait aucune observation. Il semble de plus que la théorie ne permette pas un choix arbitraire des représentations lexicales (comme dans les analyses précédentes) dû à la tendance à perdre les traits de spécification comme c'est le cas d'une forme comme *paille*.

# Conclusion

Le but de notre démarche était de rendre compte de la formation des semivoyelles et d'en préciser l'évolution. À partir de données de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle se trouvant dans le *Dictionnaire de rimes* de Lanoue (1596) puis, par le biais de témoignages des grammairiens, nous avons tenté de décrire cette évolution. À la lumière des analyses synchroniques se situant dans les cadres fonctionnaliste et génératif, nous avons cru qu'une approche lexicale était plus apte à expliquer ce changement phonétique.

La première partie de la démarche consistait à revoir les analyses synchroniques ayant trait à la description des glissantes et à leur relation avec les voyelles hautes correspondantes. Nous avons vu que la distribution des glissantes et des voyelles hautes selon une enquête exhaustive faite par Martinet et Walter (1973), et surtout par l'interprétation des résultats que H. Walter (1976) en fait, semblait refléter un état idéal accordant peu d'importance à la variation individuelle. En effet, selon cette approche fonctionnaliste, il n'y a pas de voyelles hautes prévocaliques. Cette approche mettait pourtant en relief quelques oppositions qui étaient alors considérées comme des 'distinctions contextuelles' rejetant ainsi la potentialité des oppositions phonologiques entre les voyelles hautes /i, y, u/ et les glissantes /j, q, w/. Afin de justifier les voyelles hautes qui se maintiennent devant une autre voyelle, ce modèle

faisait appel à la suture de morphème. Ainsi, les oppositions que créent les formes fléchies et les formes non dérivées du type : (il) troua [trua] et trois [trwa] n'étaient pas considérées. Comme nous l'avons mentionné, il s'agit d'une décision théorique que d'autres modèles théoriques ne retiennent pas. De ce choix, cependant, semblait découler le rejet de plusieurs formes qui auraient pu offrir des oppositions potentielles, entre autres archiâtre (avec glissante) et archiépiscopal (avec voyelle haute).

On a aussi vu que certaines formes, pour lesquelles on ne pouvait retenir l'hypothèse de la suture de morphème, se trouvaient en opposition. C'était précisément le cas de certaines formes suffixées, qui, comme on l'a vu, permettaient d'indéniables oppositions : *joliesse* [3ɔliɛs] et *hardiesse* [ardjɛs]. De la même manière, il y a manifestement une opposition entre *bihoreau* [biɔro] et *biorythme* [bjoritm] que Walter (1976) n'a pas soulignée.

Selon cette approche, seul le yod pouvait occuper une position le distinguant phonologiquement de la voyelle *i*. En effet, après voyelle et en finale de mot ou devant consonne, il s'agirait d'un [j] distinct du [i]. Un archiphonème 'douteux' devait rendre compte des réalisations [ij] devant voyelle et [ii] devant consonne.

Finalement, Walter (1976) proposait, comme dans plusieurs analyses, un archiphonème /Y, U/ dont la réalisation est non syllabique [ų] et [w] devant une autre voyelle, et une réalisation syllabique [y] et [u] ailleurs. De la même façon, l'archiphonème /I/ a une réalisation non syllabique lorsqu'il est prévocalique.

L'analyse de Tranel (1987), se distinguait de la précédente par l'observation qu'il faisait de la position syllabique des segments. Contrairement à Walter (1976), Tranel (1987) ne se préoccupait pas des yods en finale de syllabe. De plus, nous avons vu que cet auteur distinguait deux types de glissantes: les glissantes syllabifiées dans le noyau syllabique et les glissantes syllabifiées dans l'attaque de la syllabe. Ainsi, comme nous l'avons vu, l'analyse de Tranel (1987) repose essentiellement sur une règle simple de formation des semi-voyelles qui a pour effet de syllabifier ces dernières dans l'attaque syllabique. Cette règle est ensuite bloquée selon différentes contraintes regroupées par domaine d'exception (dans la phrase, dans les formes préfixées et dans les mots composés). L'auteur invoquait une contrainte syllabique interdisant la formation de glissante dans un contexte OL sauf pour les glissantes syllabifiées dans le noyau syllabique. Comme nous le faisions remarquer cependant, le fait que les glissantes syllabifiées dans le noyau ne soient pas contraintes dans ce contexte avait pour effet de produire une syllabification illégitime. Contrairement à Walter (1976), Tranel (1987) soulevait la très grande variation de l'application de la règle de formation où il invoquait la nature de la consonne, la fréquence des formes, la nature du segment ainsi que l'origine géographique du locuteur.

En résumé, Tranel (1987) proposait des segments spécifiés non syllabiques /i, y, u/ qui sont dans le noyau syllabique et des segments non spécifiés pour la syllabicité

/I, Y, U/ auxquels sont attribuées les valeurs de syllabicité par les règles de syllabification.

Le deuxième chapitre proposait de revoir les études antérieures. Les analyses historiques que nous avons étudiées ne nous ont cependant apporté que peu de faits précis. Comme on l'a vu, les trois auteurs consultés ont constaté la réduction des voyelles hautes en hiatus; cependant ils ne l'ont pas justifiée par les mêmes critères. Selon Pope (1952), la réduction a d'abord eu lieu pour les voyelles hautes suivies d'une voyelle accentuée en syllabe initiale. Cette auteure faisait généralement appel à l'analogie pour justifier l'absence de réduction. Comme on l'a vu, Fouché (1961) ne retient pas la position syllabique des voyelles hautes et propose que la réduction ait eu lieu plus rapidement pour [i] que pour [y] et [u]. Lote propose que la réduction ait eu lieu lorsque la suite vocalique était phonétiquement semblable à une diphtongue ancienne bien que comme nous l'avons noté cette observation ne nous soit pas apparu très concluante.

Fouché (1961) et Lote (1955) ont observé qu'un groupe consonantique précédant la voyelle haute semblait empêcher la réduction. Fouché (1961) a aussi noté que ces groupes consonantiques ont aussi pu interférer sur la stabilité des diphtongues anciennes. En effet, selon lui, ces groupes ont parfois provoqué la chute du yod des diphtongues commençant par ce dernier. Toujours selon Fouché (1961), certaines formes ont inséré une épenthèse afin de briser les suites obstruante + liquide + yod.

On a aussi vu que les trois auteurs suggèrent que la réduction n'est pas complète sans pour autant toujours fournir une justification à cette absence de réduction.

Les auteurs ont tous trois fait ressortir que déjà à cette époque la frontière de morphème ralentissait la réduction. Tous les trois ont aussi remarqué que la réduction avait été plus lente dans les formes savantes.

Il nous a semblé finalement que les trois auteurs étaient plus ou moins précis sur la chronologie de ces changements.

Notre analyse historique se basait essentiellement sur les données que nous avions recueillies dans le *Dictionnaire de rimes* de Lanoue (1596). Comme nous l'avons vu, nos données étaient limitées étant donné la nature du dictionnaire. Nos observations nous ont cependant permis de voir que plusieurs formes dérivées n'avaient pas, à cette époque, réduit le hiatus, par exemple, les formes se terminant en -iel, -uel, -ueus et -oueus malgré trop peu de formes pour cette dernière terminaison. Les formes savantes se terminant en -ion avaient toutes maintenu une voyelle haute.

Les formes verbales n'avaient en général pas réduit le hiatus sinon quelques verbes : étudier et crucifier ainsi que les terminaisons de l'imparfait et du conditionnel. Fouir et ses dérivés avaient réduit leur terminaison au présent, passé simple et au participe passé.

L'analyse de ce dictionnaire nous a permis de constater l'existence d'oppositions entre voyelle haute et glissante, précisément entre certaines formes verbales où n'apparaissait que la voyelle haute et des noms (ou adjectifs). Il ne paraît pas impossible que l'absence de glissante à la frontière de morphème puisse être à l'origine des analyses que nous avons vues plus haut.

Nous n'avons pu observer que très peu de cas de formation de glissantes à cette époque. Seules quelques formes verbales et les formes savantes *chrestien* et *ancien* ont acquis une glissante dont l'origine semble plutôt être une fusion qu'une formation de semi-voyelle. Il nous a semblé qu'aucune forme n'avait définitivement acquis la glissante. Seule une variation entre voyelle haute et glissante pour quelques formes se terminant en -*ieus* a pu être remarquée.

Tout au long de notre analyse historique, nous avons pu observer la stabilité des diphtongues anciennes. Cependant, le contexte obstruante + liquide provoquant une diérèse des éléments avait déjà commencé à se faire sentir à l'époque de Lanoue.

Les conclusions que nous avons pu tirer de l'étude de ce dictionnaire était principalement que la réduction avait été plus lente pour les formes savantes ainsi que pour les formes dérivées. L'existence dans la langue d'une suite diphtongale se trouvant dans des formes polysyllabiques ou monosyllabiques a pu influencé la réduction. En effet, la réinterprétation de ces suites comme étant des quasi-suffixes a pu accélérer la réduction. Cette constation ne s'est cependant pas révélée juste dans

tous les cas, exigeant donc une certaine prudence dans la conclusion de cet état de fait.

Finalement, le dernier chapitre était consacré à la présentation du cadre théorique de Kiparsky (1995) ainsi qu'à l'intégration de notre problème dans ce cadre. Comme nous l'avons vu, le modèle lexical fait appel à la sous-spécification radicale. En admettant que le trait de syllabicité d'un phonème haut devant voyelle en français était [-syll], nous n'avions qu'à exclure ce trait de la représentation lexicale de la voyelle haute, ce qui constituait le choix du cas non marqué. Une règle phonologique du français prévoyait ensuite l'attribution de la valeur [-syll] des segments hauts non spécifiés se trouvant dans ce contexte. Une règle universelle de défaut attribuait ensuite (il s'agissait ici du principe de blocage du général par le particulier) la valeur [+syll] au segment se trouvant hors de ce contexte. En effet, dans cette conception, comme nous l'avons montré, toutes les formes se présentant dans le contexte prévu par la règle particulière, ont un segment haut sous-spécifié. Puisque la règle ne s'applique cependant pas à toutes les formes dont le segment haut est devant voyelle, ce qui aurait l'effet d'un changement de type néo-grammairien, il s'ensuit un marquage du lexique peu économique qui a pour effet de spécifier la représentation lexicale et ainsi d'empêcher la règle de s'appliquer. En effet, les règles sont généralement préservatrices de structure et une fois spécifiée, la structure ne peut plus être changée par les règles. C'est par ce type de marquage que l'on a pu expliquer les yods intervocaliques et de transition. Ce marquage a cependant posé problème pour les yods se trouvant devant consonne ou en finale de mot. Puisque le modèle propose qu'il doit y avoir une simplification des traits marqués, ces yods auraient dû passer de /j/ > /I/ produisant ainsi une mauvaise prononciation de formes telles que pailleté \*[paite] et paye \*[pɛi].

Le modèle de Kiparsky (1995) fait appel à des strates qui regroupent les opérations morphologiques et phonologiques. L'abandon des frontières de morphème dans l'analyse de Kiparsky (1995) est compensé par la reconnaissance d'une structure interne des mots qui se modifie d'une strate à l'autre. Comme nous l'avons observé dans le premier exemple, le modèle rendait parfaitement compte de la formation des glissantes dans les environnements non dérivés puisque ces formes n'ont pas de structure interne. Le deuxième exemple montrait la formation de glissante pour une forme dérivée ayant une structure interne. On a donc postulé que la suffixation (opération morphologique) a lieu à la strate 1; la règle de défaut n'étant appliquée qu'à la strate 2 pour les formes n'ayant pas reçu de spécification à la strate précédente. Dans un dernier exemple, nous avons établi que les opérations morphologiques de préfixation et composition avaient lieu à la strate 2 puisque si elles s'étaient produites à la strate 1, elles auraient reçu des spécifications erronées. Nous avons pu remarquer que l'application facultative des règles avait pour résultat de rendre compte de la variation des formes.

Nous avons observé par le biais de ces trois cas de figure que le changement impliqué était le réordonnancement de la règle de défaut (2c) à une strate supérieure

cependant ce modèle prévoit un tel réordonnancement principalement avec des règles qui provoquent les changements et non pas avec des règles de défaut.

Le changement historique que nous avons observé paraît avoir pour origine des suites vocaliques (le noyau) qui font l'objet d'une règle phonologique dans la langue et l'extension du contexte de cette règle à de nouveaux mots. Nous pouvons croire à la lumière de notre étude qu'au départ, les semi-voyelles se trouvaient dans des suites précises, devant des voyelles précises. La généralisation par la perte de la spécification aurait eu pour effet de bientôt s'étendre aux trois segments hauts. Ainsi toutes les formes auraient eu un segment haut sous-spécifié et la réanalyse des formes aurait eu pour résultat de spécifier les segments hauts afin de bloquer la règle puisqu'au début, comme nous l'avons vu, très peu de formes avaient réduit le hiatus. Encore une fois, un marquage aurait eu lieu, complexifiant le lexique puis, graduellement, il y aurait eu perte de spécification des segments hauts. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le choix du cas non marqué est celui que l'on peut observer de façon générale. Or, il semble qu'ici le cas non marqué aurait dû être à l'inverse de ce l'on observe. De plus, comme le fait remarquer Goldsmith (1995), à quel moment choisissons-nous de changer le cas non marqué?

Finalement, il nous a semblé que la règle interdisant la formation de glissante après un groupe consonantique peut se régler de façon adéquate synchroniquement. Cependant, la règle bloquant la formation de glissante dans ce contexte ayant historiquement commencé par toucher les voyelles hautes non arrondies ne paraît

pas, d'une part, avoir pu se généraliser aux trois segments hauts sans avoir pour effet de marquer les voyelles hautes des diphtongues anciennes pour lesquelles la règle s'appliquait quand même dans ce contexte. D'autre part, si elle ne s'est pas généralisée aux trois segments hauts, on doit postuler que seules les voyelles hautes des diphtongues anciennes sont non spécifiées alors que les segments hauts de toutes les autres formes reçoivent une spécification [+syll] dans ce contexte.

Nous avons vu que malgré une grande aptitude à rendre compte de la formation des glissantes en français ainsi que toute la richesse de ce système, certaines imprécisions subsistent entre autres le marquage des formes sur lequel Kiparsky (1995) reste silencieux.

# Références

- Arnold, G. F. 1956. A phonological approach to vowel, consonant and syllable in modern French, *Lingua* 253-287.
- Bibeau, G. 1975. Introduction à la phonologie générative du français, Montréal, Didier.
- Catach, N. et L. Biedermann-Pasques. 1979. Histoire du yod, Le français moderne 47:2, 141-156.
- Chomsky, N. 1968. The sound pattern of English, New-York, Harper and Row.
- Corbett, N. 1981. French phonology and morphology in transition: from autonomous phonemics to generative process. Review article of Valdman 1976. *Romance Philology* 34, 293-303.
- Damourette, J. et É. Pichon. 1927-1940. Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, Paris, Éditions d'Artrey.
- Darmesteter, A., A. Hartzfeld et A. Thomas. 1890-1900. Dictionnaire général de la langue française, Paris, Delagrave.
- Dell, F. 1972. Une règle d'effacement de *i* en français. Recherches linguistiques 1, 63-88, Vincennes, Université de Paris.
- Dell, F. 1973. Les règles et les sons. Initiation à la phonologie générative, Paris, Hermann.
- Dell, F. 1976. Schwa précédé d'un groupe obstruante-liquide. Recherches linguistiques 4, 75-111, Vincennes, Université de Paris.
- Dell, F. 1985. Les règles et les sons : introduction à la phonologie générative, 2<sup>e</sup> éd. Paris, Hermann.
- Durand, J. 1993. La phonologie multidimensionnelle moderne et la description du français. *Journal of French language studies* 3, 197-229.

- Fouché, P. 1961. Phonétique historique du français, Paris, Klincksieck.
- Gaatone, D. 1976. Semi-voyelles de transition en français. Folia Linguistica 10, 321-337.
- Gertner, M. H. 1972. On the French semiconsonants. Linguistics 82, 14-22.
- Goldsmith, J. A. 1995. Phonological Theory. *The Handbook of phonological theory*, éd. par John Goldsmith, 1-23, Cambridge, MA & Oxford, Blackwell.
- Gougenheim, G. 1935. Éléments de phonologie français. Étude descriptive des sons du français au point de vue fonctionnel, Strasbourg, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.
- Hannahs, S. J. 1991. *Prosodic structure and French morphophonology*. University of Delaware, Ph.D. dissertation.
- Hannahs, S. J. 1995. Glide formation, prefixation, and the phonological word in French. Contemporary research in Romance linguistics, éd. par Jon Amastae, Jon, Grant Goodall, Mario Montalbelli et Marianne Phinney, 13-24, Amsterdam & Philadelphia, Benjamins.
- Høybye, P. 1952. Voyelles et 'semi-voyelles' à l'initiale du mot en français moderne. Travaux du Cercle linguistique de Copenhague 5, 226-273.
- Johnson, W. 1987. Lexical levels in French phonology. French Phonetics and Phonology, Linguistics 25-5, 889-914.
- Kaye, J. et J. Lowenstamm. 1984. De la syllabicité. Forme sonore du langage: structure des représentations en phonologie, éd. par François Dell, Daniel Hirst et Jean-Roger Vergnaud, 123-159, Paris, Hermann.
- Kiparsky, P. 1995. The phonological basis of sound change. *The Handbook of phonological theory*, éd. par John Goldsmith, 640-670, Cambridge, MA & Oxford, Blackwell.
- Kok, A. C. de et J. J. Spa. 1978. Semi-vocalisation, diérèse et olisem. *Linguistics* 213, 65-77.
- Kok, A. C. de et J. J. Spa. 1980. Un problème de morphophonologie française: les terminaisons verbales -ions, -iez. Revue Romane 15, 234-251.

- Laks, B. 1996. Langage et cognition: l'approche connexionniste, Paris, Hermès.
- Lanoue, P. de. 1596. Le Dictionnaire des rimes françoises, selon l'ordre alphabétique, [Réédité en 1972, Genève, Slatkine Reprints].
- Lombard, A. 1962. Le rôle des semi-voyelles et leur concurrence avec les voyelles correspondantes dans la prononciation parisienne, Lund, CWK Gleerup.
- Lote, G. 1955. Histoire du vers français, III<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> tomes, Paris, A. Hatier.
- Lyche, C. 1979. Glides in French: Questions for Natural Generative Phonology. *Lingua* 49, 315-330.
- Malmberg, B. 1942-1943. Bermerkungen zum quantitatem Vokalsystem im modernen Französich. *Acta linguistica* 3, La Haye, Mouton & Paris.
- Martin, P. 1992a. Des caractéristiques acoustiques de [w] et [u] en français. *Journée d'études sur la phonétique*, Université de Toronto, 9-10 mai 1992.
- Martin, P. 1992b. La variation [q] [y] à Québec: poids relatif des facteurs de l'alternance. Actes du XVIIIe colloque international de linguistique fonctionnelle, 112-118, Prague, Université Karlova.
- Martin, P., C. Guilbault et A.-M. Ouellet. 1993. L'opposition entre [w] et [u] en québécois. Actes du 15<sup>e</sup> congrès des linguistes, 59-62, Québec, Université Laval.
- Martin, P. 1994. L'opposition entre /j/, /i/ et /ij/ à Québec. Actes du XIXe colloque international de linguistique fonctionnelle, Paris, E.P.H.E.-Sorbonne.
- Martin, P. 1996. Durée acoustique des semi-consonnes et de leurs voyelles correspondantes en français du Québec. *Phonetica* 53, 33-54.
- Martinet, A. 1933. Remarques sur le système phonologique du français. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 33, 191-202.
- Martinet, A. 1967. Éléments de linguistique générale, Paris, Armand Colin.
- Martinet, A. et H. Walter. 1973. Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel, Paris, France-Expansion.

- Meder, C. 1976. Les semi-voyelles en français contemporain. *Thèse*, Paris, Université de Paris 5.
- Morin, Y. C. 1971. Computer experiments in generative phonology: Low-level French phonology, Ann Arbor, MI, Natural Language Studies 11, The University of Michigan.
- Morin, Y. C. 1976. Phonological tensions in French. Current studies in Romance linguistics, éd. par Marta Luján et Fritz Hensey, 37-49, Washington, DC, Georgetown University Press.
- Morin, Y. C. 1993. La rime d'après le dictionnaire des rimes de Lanoue (1596). Langue française, Paris, 107-123.
- Morin, Y. C. En préparation. The phonological status of glides in French.
- Noske, R. 1982. Syllabification and syllable changing rules in French. *The structure of phonological representations, part II*, éd. par Harry van der Hulst et Norval Smith, 257-310, Dordrecht, Foris.
- Noske, R. 1988. La syllabification et les règles de changement de syllabe en français. La phonologie du schwa français, éd. par S. Paul Verluyten, 43-88, Amsterdam, John Benjamins.
- Noske, R. 1992. A theory of syllabification and segmental alternations, with studies on the phonology of French, German, Tonkawa and Yawelmani, Pays-Bas, Thèse de doctorat de l'Université du Brabant.
- Pichon, É. 1936. CR de Éléments de phonologie française de Georges Gougenheim. Le français moderne 4, 169-173.
- Plénat, M. 1996. De l'interaction des contraintes: une étude de cas. *Models and methods*, vol. 2, éd. par Jacques Durand et Bernard Laks, 585-615, Salford, ESRI, University of Salford.
- Plénat, M. À paraître. Analyse morphophonologique d'un corpus d'adjectifs dérivés en -esque. Journal of French Language Studies.
- Pope, M. K. 1952. From Latin to modern French, Manchester, University Press.
- Remacle, L. 1969. Orthophonie française, Conseil aux Wallons, Liège, Les lettres belges.

- Robert, P. 1982. Le Petit Robert, Paris, Le Robert.
- Schane, S. 1968. French phonology and morphology, Cambridge, MA., MIT Press.
- Schogt, H. G. 1960. Les causes de la double issue de e fermé tonique libre en français, G. A. van Oorschot, Amsterdam.
- Skårup, P. 1994. Morphologie synchronique de l'ancien français, Munskgaard, Copenhague.
- Spence, N. C. W. 1971. The French semi-vowels: a fresh angle? Lingua 27, 198-215.
- Sten, H. 1952. Élision ou non-élision. Français moderne 20, 123-126.
- Tranel, B. 1987. The sounds of French, an introduction, Cambridge, Cambridge University Press.
- Valdman, A. 1976. Introduction to French phonology and morphology, Rowley, MA., Newbury House.
- Walter, H. 1976. La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain, Paris, France Expansion.
- Warnant, L. 1987. Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle, Paris, Duculot.
- Watbled, J-P. 1991. Les processus de sandhi externe en français de Marseille. Journal of French language studies 1, 71–91.
- Zwanenburg, W. 1966. Les phonèmes 'semi-vocaliques' du français moderne. Neophilologus 50, 28-33.
- Zwanenburg, W. 1975. Le suffixe -esque en français. Mélanges de linguistique et de littérature offert à Lein Geschiere, 209-237, Amsterdam, Rodopi.